

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Les Mirage de l'espérance

Une formule lapidaire fait actuellement fureur parmi les futurologues de tout poil. A les croire, l'Europe a eu le mérite d'engendrer la première révolution industrielle, l'Amérique la deuxième alors que la troisième monte aujourd'hui dans le lointain Pacifique.

En Californie mais surtout du côté du Japon, de Singapour, de la Corée du Sud, de Hong Kong et de l'Australie.

En clair, même s'il conserve de beaux restes, le Vieux continent aurait d'ores et déjà son avenir derrière lui.

Le futur appartenant à d'autres. Un schéma malheureusement plausible en regard du manque de dynamisme et de cohésion manifestés ces dernières décennies par nombre de pays européens. Mais pas forcément inéluctable.

Lors de sa récente visite au pays du Soleil levant, le président Mitterrand s'est du moins efforcé d'en convaincre les Japonais. Tâche éminemment difficile. Mais qui pour l'avenir du Vieux continent est probablement plus importante que le problème du déficit commercial entre le Japon et le Marché commun.

Aussi n'est-ce probablement pas un hasard si la signature par La Nouvelle-Delhi d'un contrat pour l'achat de Mirage-2000 a été rendue publique à la veille même du départ du chef de l'Etat pour Tokyo.

Commercialement, sans être négligeable, l'affaire n'a en effet qu'une importance relative. Dans la mesure où les échanges entre l'Inde et la France sont terriblement réduits (à peine 0,3 pour cent du total des importations et des exportations françaises en 1980). De plus, l'accord ne porte que sur le montant d'un peu plus d'un milliard et demi de francs suisses étalé sur neuf ans.

Sur le plan politique, par contre, cette percée permet à Paris d'accumuler les bons points.

Page 3 Roland GRAF

Mettant un terme au cessez-le-feu signé il y a neuf mois Les Israéliens bombardent le Liban

Plusieurs avions israéliens ont bombardé par vagues les positions palestiniennes au Sud-Liban et au sud de Beyrouth hier, ainsi que les batteries de missiles Sam-6 syriens installées dans la plaine de la Bekaa, à l'est du Liban, mettant un terme au cessez-le-feu signé il y a neuf mois. Le Liban saisira le Conseil de sécurité des Nations Unies.



Des feddayin palestiniens tirent sur les avions israéliens à partir d'un camion. (Bélino AP)

Un porte-parole militaire syrien a annoncé que deux appareils syriens et qu'un avion israélien avaient été touchés sans toutefois préciser s'ils avaient été détruits ou simplement endommagés.

A Tel-Aviv, un porte-parole militaire israélien a affirmé que deux avions syriens avaient été abattus.

AVIONS ABATTUS

D'après la radio phalangiste, «La voix du Liban», les Mig 21 syriens auraient été abattus alors qu'ils tentaient de défendre les batteries de missiles Sam-6, de fabrication soviétique, installés dans la Bekaa. Une bataille aérienne se serait alors engagée au dessus de Zahle. Les pilotes syriens ont sauté en parachute et ont été conduits à l'hôpital de cette ville. Mais la radio libanaise de gauche, «La voix du Liban arabe» a affirmé que deux appareils israéliens avaient été touchés par des missiles Sam-6 et abattus au dessus de Saad Nayel, dans la Bekaa, à 60 km. à l'est de Beyrouth.

Les sirènes d'alerte et celles des ambulances ont retenti hier en début d'après-midi dans Beyrouth parmi le bruit sourd des explosions. Des commerçants de la partie ouest de la ville, à majorité musulmane et palestinienne, ont rapidement fermé leurs magasins.

Page 3

Conflit des Malouines: c'est l'impasse

Après le rejet par Mme Thatcher des dernières propositions des autorités de Buenos Aires et le vote de mardi de l'organisation des Etats américains (OEA) favorable à l'Argentine, les efforts diplomatiques entrepris en vue de régler le différend anglo-argentin sur les îles Malouines semblent au point mort. Pendant ce temps l'armada britannique poursuit sa route en direction de l'archipel et les forces armées argentines continuent à renforcer leurs positions afin de résister à un éventuel assaut.

Sur le plan diplomatique, la visite, aujourd'hui à Washington, de M. Francis Pym, secrétaire au Foreign Office, entretient dans la capitale américaine un nouvel espoir de solution. Hier M. Pym, entouré du «conseil de guerre» britannique a mis au point le contre-projet qui sera présenté à M. Alexander Haig, secrétaire d'état américain.

De son côté, le ministre argentin des Affaires étrangères, M. Costa Mendez, se rendra à Washington dès la fin de la semaine. Il doit assister lundi dans la capitale américaine à la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de l'OEA. Cette convocation avait été massivement acceptée mardi - 18 voix sur 21 - lors de la réunion de l'OEA. Selon les milieux diplomatiques à Washington, les Etats-Unis ne seraient pas mécontents de voir leur rôle de média-

teur céder le pas, face à une autorité internationale telle que l'OEA.

DIAMÉTRALEMENT OPPOSÉES

Londres et Buenos Aires continuent de déclarer qu'ils sont soucieux de rechercher en priorité une solution diplomatique à la question des Malouines. Cependant les positions respectives des deux parties restent diamétralement opposées: l'Argentine exige la reconnaissance de sa souveraineté sur l'archipel, tandis que les Britanniques réclament le retrait des forces argentines et l'application de la résolution 502 du Conseil de sécurité de l'ONU.

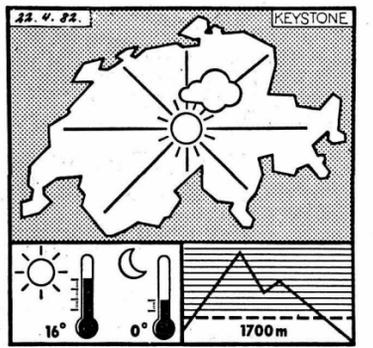
NAVIRES ARGENTINS À PORT-STANLEY

Sur le «terrain», les forces argentines poursuivent le renforcement de leur dispositif sur le continent et dans l'archipel.

Selon des informations dignes de foi, les troupes installées dans les Malouines s'élevaient à environ 10.00 hommes et on s'attend à ce qu'elles reçoivent essentiellement un renfort matériel d'ici l'arrivée des Britanniques. En ce qui concerne la zone d'exclusion maritime instituée par les Britanniques, Londres confirme la présence de navires argentins dans le port de Port-Stanley, mais ne considère pas qu'il s'agisse d'une rupture du blocus, car ces bâtiments seraient arrivés avant l'institution de la zone d'exclusion.

ARMADA RENFORCÉE

Du côté britannique, le secrétaire à la défense M. John Nott a refusé de confirmer ou d'infirmer les rumeurs selon lesquelles des bâtiments de la «Royal Navy» feraient actuellement route vers l'île de la Georgie du Sud qui, une fois reprise, pourrait servir de base à des opérations aériennes. D'autre part les autorités de Londres ont renforcé leur armada. Ils ont affrété huit navires marchands supplémentaires dont deux bateaux suédois. Au total 35 navires ont été réquisitionnés jusqu'à présent pour appuyer les 28 bâtiments de la «Royal Navy». (ats, afp, reuter)



M

météo

Suisse romande et Valais: le temps demeure en majeure partie ensoleillé. Quelques formations nuageuses sont probables l'après-midi, surtout le long du Jura et dans les Alpes. Limite de degré zéro proche de 1700 mètres en montagne, vent modéré du nord. Sur le Plateau, bise faible à modérée durant la journée.

Suisse alémanique: assez ensoleillé, parfois nuageux, surtout dans l'est et en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: le plus souvent ensoleillé.

Evolution probable pour vendredi et samedi: sans changement significatif.

Jeudi 22 avril 1982
16e semaine, 112e jour
Fête à souhaiter: Soter, Hugues

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h. 34	6 h. 32
Coucher du soleil	20 h. 29	20 h. 30

	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	750,87 m.	750,84 m.
Lac de Neuchâtel	429,31 m.	429,31 m.

S

sommaire

Contingentement laitier: assouplissement SUISSE Page 5

Programmes TELEVISION RADIO Page 6

Foire de Bâle: vent de classicisme ECONOMIE Page 11

R

région 2e cahier

Projet touristique aux Bois

PAGE 17

Dans une petite ville des environs d'Epervay Incendie dans une école: quatre morts

Un incendie a éclaté mercredi vers 2 heures dans une institution privée de Dormans (Marne), petite ville de Champagne des environs d'Epervay. L'incendie a provoqué la mort de trois élèves et d'un surveillant. Un autre élève et un moniteur, grièvement brûlés, ont été transportés à l'Hôpital de Reims.

Le feu a pris dans les combles pour une raison inconnue jusqu'à présent. L'évacuation de la centaine de collégiens a semblé s'effectuer relativement bien par un escalier et par les toits; mais l'un des élèves, Stéphane Pauquoud, 15 ans, originaire d'Abidjan, fils d'un sous-préfet ivoirien, est tombé, faisant une chute d'une quinzaine de mètres. Il semble, d'après les premiers éléments de l'enquête, qu'il ait sauté du premier étage

pour échapper au feu. Il est mort pendant son transfert à l'Hôpital de Reims.

Les élèves et le personnel d'encadrement ont été immédiatement rassemblés dans la salle des fêtes de Dormans, où l'on s'est aperçu qu'il y avait des manquants.

Les pompiers ont retrouvé les corps asphyxiés et brûlés de deux adolescents: Michel Moun, 17 ans, né à Tokyo, de nationalité française, et Frank Kassa-Mapsi, 17 ans, né à Antony, de nationalité gabonaise, et d'un moniteur, Frank Jeance, qui avait fêté son 19e anniversaire il y a deux jours.

Ce dernier, ancien élève de l'établissement, a réussi par deux fois à franchir le mur de fumée et de feu pour sauver 10 élèves. Lorsqu'il est remonté une troisième fois, il s'est effondré.

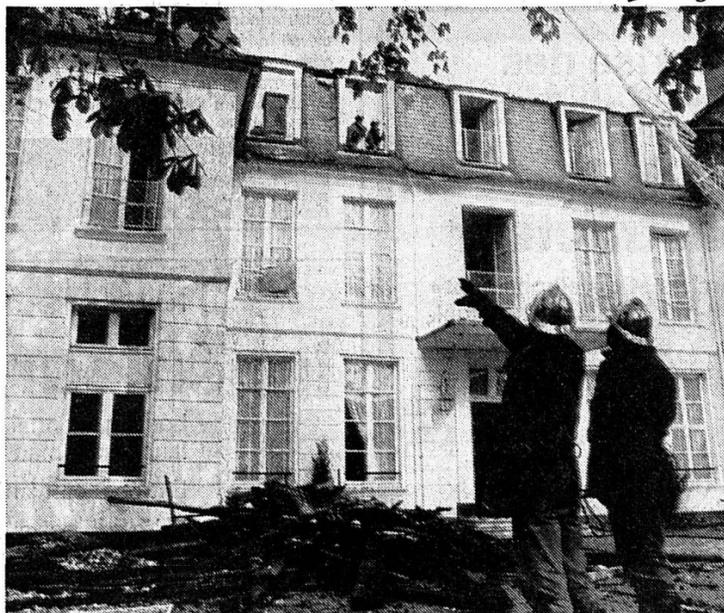
DEUX BLESSÉS GRAVES

Deux autres personnes ont été grièvement brûlées: un élève, Antoine Foasson, 17 ans, né à Chin-Tanzi (Congo) et un moniteur, Mohamed Jaffal, 18 ans, originaire du Liban.

Les dirigeants, M. et Mme Jean Thuau, des industriels qui avaient ouvert l'institution à leur retour d'Afrique, sont consternés par ce drame.

La demeure avait été transformée en institution privée en 1959. Dénommée «France-Afrique», elle accueille et scolarise des enfants de 5 à 18 ans, fils de personnalités africaines ou de coopérants ou diplomates français.

Page 3



Le feu ayant été circonscrit, les pompiers s'affairent dans le bâtiment sinistré et aux alentours de celui-ci. (Bélino AP)

Nouveau
Peugeot et Talbot dans une seule exposition

PEUGEOT

TALBOT

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds Le Locle
Tél. 039 26.42.42 31.37.37



NOUVEAU

MULTICOLOR





Balles de tennis de marque
couleur orange et jaune citron

les 6 14.-

La seule différence est dans le prix.

Dans nos MM du Locle et de La Chaux-de-Fonds

28-000092

OFFRES D'EMPLOIS

BENZINA SA
engage pour tout de suite ou date à convenir, un

aide-reviseur de citernes

Bonne ambiance de travail

S'adresser: rue des Entrepôts 41, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 03 23. 43262

COMPTABLE

Entreprise d'importance moyenne engagerait tout de suite ou pour date à convenir, un ou une comptable sérieux(se) et consciencieux(se).

Faire offre avec prétentions de salaire par :

**FIDUCIAIRE
LUCIEN LEITENBERG SA**
79, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds 42890

PRIMUS

Protection incendie

Nous cherchons pour le canton de Neuchâtel un

COLLABORATEUR EXTERNE

pour la vente et le service de nos produits

Notre maison vous offre une chance unique de prendre en charge un rayon comprenant une clientèle déjà établie de toutes branches.

Si vous envisagez une situation indépendante, stable et bien rémunérée, ne tardez pas à adresser vos offres manuscrites, accompagnées des documents habituels, à

PRIMUS SA, appareils et installations d'extinction,
case postale, 4102 Binningen-Bâle, tél. 061/47 23 60. Succursale à 1000 Lausanne 4. 98.701.062

Z1

Nous engageons

UN GRAVEUR

Travail indépendant au sein d'une petite équipe.

Les personnes intéressées, voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au No (039) 42 11 42, interne 209.

93-505

Z1

Boucherie moderne cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir

vendeuse

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 17 75

Paix 81, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 17 41 43139

Bureau d'architecture cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, un bon

dessinateur

- poste à responsabilité
- place stable
- avantages sociaux

Faire offres écrites à l'Office de constructions agricoles, case postale 66, 2053 Cernier. 28-025027



Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Pour renforcer notre équipe du service après-vente, nous cherchons:

mécaniciens-électroniciens

Nous leur demandons:

- de procéder aux mises en train, d'intervenir au niveau des réparations et des révisions de nos machines, ceci sur les parties mécaniques, électriques et électroniques.
- d'être disposés à se déplacer fréquemment en Suisse et à l'étranger
- d'être en possession d'un permis de conduire
- de posséder de bonnes notions d'allemand et si possible d'anglais
- d'avoir de l'entregent et bonne présentation
- d'apprécier les contacts humains

Cette annonce s'adresse à des personnes recherchant un travail indépendant, très varié et captivant. Ils seront rattachés à une équipe jeune et dynamique.

Faire offre manuscrite à ACIERA S.A. 2400 Le Locle, réf. S.A.V. ou au No de téléphone 039/31 49 03, interne 266. 28-12128

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

Z1

Important commerce de fers et métaux, cherche pour tout de suite ou à convenir

ferrailleur

pour façonnage des fers et béton.

Nous demandons personne robuste et dynamique.

Place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours.

Se présenter chez A. & W. Kaufmann & Fils, P.-A. Kaufmann succ., 2300 La Chaux-de-Fonds 2, rue du Marché 8-10, tél. (039) 23 10 56. 42885

Z1

Importante fabrique de boîtes de montres de Genève

cherche pour son département décolletage

UN RÉGLEUR

spécialisé sur EBOSA M 32.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photos sous chiffre G 18-500097 Publicitas, 1211 Genève 3. 18-004622

Importante entreprise des Montagnes neuchâteloises

cherche pour entrée au plus vite

technicien-constructeur

pour son département « Recherches et développement » si possible ingénieur ETS, micro-mécanicien, ayant quelques années d'expérience.

Poste à responsabilité qui demande beaucoup d'esprit d'initiative.

Allemand ou anglais souhaité.

Les offres par écrit avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser sous chiffres 28-950 036 Publicitas SA, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-12079

Nous engageons un

ingénieur ETS

bonnes connaissances de la langue allemande souhaitée.

Entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à Sulzer Frères SA, Grand-Rue 6, 2720 Tramelan. 06-125553

GRUTLI



Agence 32, La Chaux-de-Fonds

Un emploi indépendant à temps partiel vous intéresse-t-il ? Nous cherchons pour notre agence de La Chaux-de-Fonds, un

administrateur ou une administratrice

avec domicile dans cette localité.

Il s'agit d'un poste avec des responsabilités et qui présuppose de l'entregent ainsi qu'une certaine expérience du travail de bureau. Avez-vous des aptitudes pour conseiller et du goût pour les contacts avec vos semblables ? Dans ce cas, cette activité à temps partiel, bien rémunérée, est ce qu'il vous faut. Nous ne négligerons rien pour vous mettre au courant de votre travail et par la suite vous serez soutenu par une information permanente.

Nous vous prions d'adresser vos offres au
Siège principal de la Société suisse du Grutli,
Weltpoststrasse 21, 3000 Berne 15, téléphone (031) 44 91 91. 54-132580

GRUTLI



MONDE

Entre autres

Un test de M. Begin

Bombardements israéliens sur le Liban.

Pourquoi, après une trêve de neuf mois, la reprise de la guerre? Pour Tel Aviv, la version officielle semble être que la mort d'un officier israélien, dont le véhicule a sauté sur une mine, a joué le rôle de la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Il est permis, toutefois, d'accueillir une telle explication avec un certain scepticisme.

Il y a, en effet, plusieurs semaines que de nombreux analystes avaient prévu que la politique dure menée contre les Palestiniens par le gouvernement de M. Begin en Cisjordanie et dans la bande de Gaza aboutirait à des réactions violentes.

On prévoyait notamment des actions militaires de grande envergure de l'OLP dans le Liban du Sud.

Il n'y a aucune commune mesure, on le reconnaît aisément, entre le meurtre d'un militaire et la riposte envisagée.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il faut chercher ailleurs les motifs de Tel Aviv.

Selon toute probabilité, M. Begin, fort subtilement, a estimé que le jour où le gouvernement israélien confirmait, à l'unanimité, l'évacuation du Sinaï à la date prévue - 25 avril à minuit - l'Égypte avait les mains complètement liées pour intervenir.

Il convenait donc de frapper le plus fort possible Palestiniens et Syriens à un moment où les risques de représailles étaient les moindres.

D'autant plus que les Américains, même s'ils éprouvent quelque amertume à voir briser le cessez-le-feu, péniblement élaboré l'été passé, par leur envoyé extraordinaire, Philip Habib, ne peuvent pas agir aussi librement aujourd'hui. Selon le système électoral complètement désuet des États-Unis, 1982 est une année électorale pour le Congrès et le président voit, en conséquence, son pouvoir à moitié émasculé.

Reste à savoir si les raids israéliens n'incommoderont pas M. Moubarak. Mais peut-être que M. Begin, qui ne redoute pas de jouer avec le feu a voulu tester jusqu'où il pouvait aller avec l'Égypte. Celle-ci vient de s'engager à empêcher l'infiltration de feddayin et de matériel de sabotage à travers la frontière du Sinaï.

A l'heure où M. Arafat ne manquera pas d'exiger réparation avec véhémence, il est machiavéliquement astucieux de mettre à l'épreuve les véritables intentions de M. Moubarak.

Pratiquement, il lui est, de toute façon, mal aisé d'agir. La thèse la plus vraisemblable veut qu'il demeure donc dans une attitude d'attente. Un tel atterroissement ralentira le mouvement de sympathie amorcé par le monde arabe à son égard.

Retarder l'unité arabe, n'est-ce pas un succès tactique pour M. Begin?

Willy BRANDT

Dans le nord du Sinaï

L'évacuation de Yamit a commencé

L'évacuation de la ville de Yamit, dans le nord du Sinaï, où de 2000 à 3000 colons refusaient de partir, a commencé hier en fin d'après-midi. Les soldats israéliens se sont heurtés à la farouche opposition des réfractaires dont beaucoup hurlaient et pleuraient.

Les soldats ont reçu l'ordre d'agir avec la plus extrême modération et il n'était pas question, en fin d'après-midi, d'évacuer les colons par la force. Une famille est partie de son plein gré tandis que le reste de la population a déclenché un tintamarre gigantesque en voyant approcher les soldats à qui ils ont jeté quelques objets.

Toutefois, à 12 h. gmt, heure initialement prévue pour le début de l'évacuation, plusieurs centaines de colons sont montés sur les toits des bâtiments de Yamit sur lesquels étaient entreposés des pneus, des matraques, des pierres et des bouteilles. Ils ont enflammé les pneus et ont crié aux soldats massés dans les jardins en dessous d'eux de partir. Une patrouille de police a frappé à une porte pour remettre aux occupants une notice d'évacuation et a été reçue à coups de bouteille et de poignées de sable.

LA TROUPE IMPASSIBLE

Des colons, munis d'un haut-parleur, ont entonné des prières et scandaient à l'adresse de l'armée: «Ne faites pas cela, laissez les Juifs vivre sur la terre d'Israël». Les soldats sont restés impassibles.

«Vous combattrez les Égyptiens ici même dans deux mois... vous vous condamnez vous-mêmes à la mort», criaient des autres.

Yamit était totalement encerclée. Des autobus et des camions étaient prêts pour emmener les colons vers la ville israélienne de Beersheba. Les voitures ont été remorquées à l'extérieur de Yamit. Les soldats ont dû démanteler une demi-douzaine de barricades sur la route qui mène à Yamit et ont reçu des consignes pour empêcher toute infiltration, de l'extérieur, de partisans des colons.

LE RABBIN KAHANE SUR LES LIEUX

Le point de tension le plus sensible demeurait le bunker dans lequel une quinzaine d'extrémistes d'origine américaine, partisans de la ligue de défense juive du

rabbin Meir Kahane, se sont barricadés, menaçant de se suicider si l'armée tentait de les déloger.

Le rabbin Kahane, arrivé le jour même de New York dans un hélicoptère de l'armée a tenté de communiquer avec les jeunes gens à travers une bouche d'aération mais il n'a pas obtenu de réponse. «Avez-vous un rabbin avec vous, a-t-il demandé, répondez, oui ou non?» Une note manuscrite est parvenue au rabbin peu après et un début de dialogue a commencé de cette manière, mais le contenu de ces messages n'a pas été dévoilé.

Les officiers estiment que l'évacuation durera au moins quatre jours. (ap)

Reprise du procès des assassins de M. Moro à Rome Un calme tout à fait inattendu

En l'absence des principaux accusés qui ont refusé de comparaître, la reprise du procès Moro suspendu le 14 avril dernier pour des questions de procédure s'est déroulée hier à Rome dans un calme inattendu.

La séance a été levée en fin de matinée alors qu'avait commencé la lecture des 130 chefs d'accusation concernant le rapt et l'assassinat, il y a quatre ans, du leader de la démocratie chrétienne, M. Aldo Moro, ainsi que 17 homicides et attentats perpétrés à Rome entre 1977 et 1980.

Lorsque le président de la Cour, M. Santiapichi, a ouvert la séance, les cages blanches disposées pour la quarantaine de présumés terroristes appelés à comparaître étaient presque entièrement vides. Seuls restaient deux terroristes «repentis».

La balustrade installée pour freiner l'afflux des journalistes qui, lors de la première séance, s'étaient précipités vers les cages sous le regard scandalisé du magistrat, était devenue tout à fait inutile. Photographes et cameramen quittaient d'ailleurs peu à peu la salle.

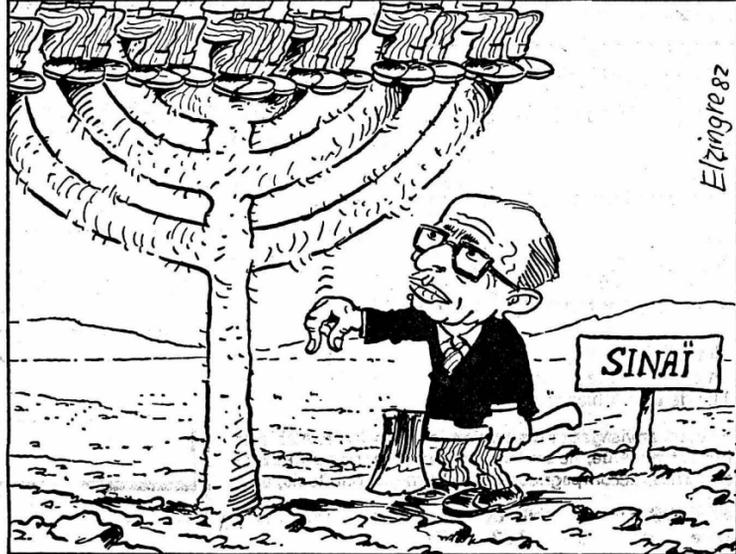
Pourtant, les présumés terroristes détenus avaient été transportés tôt hier matin dans le bâtiment qui tient lieu de tribunal. Des hélicoptères survolaient toute la zone et les patrouilles de police avaient été renforcées. Les révélations des terroristes repentis sur la préparation par les Brigades rouges d'une série d'attentats contre des magistrats romains avait en effet amené les autorités à prendre de nouvelles précautions.

En bref

● LONDRES. - Un avion de reconnaissance militaire argentin a été intercepté hier par un chasseur britannique Harrier alors qu'il volait à proximité de la flotte d'intervention dépêchée par Londres dans l'Atlantique-Sud.

● ROME. - Le Parti socialiste italien a finalement décidé de rester dans le gouvernement de coalition de M. Spadolini en dépit de la polémique qui l'oppose à la démocratie-chrétienne.

● BUDAPEST. - Le général Jaruzelski, chef du gouvernement polonais, est arrivé hier à Budapest pour une visite qui constitue son quatrième déplacement à l'étranger depuis l'instauration de la loi martiale, le 13 décembre.



Mettant un terme au cessez-le-feu signé il y a neuf mois Les Israéliens bombardent le Liban

Page 1

D'après un premier bilan, il y aurait eu 19 morts et quarante blessés pour l'ensemble du pays.

Le cabinet libanais a été informé de cette opération au cours de sa réunion hebdomadaire au palais présidentiel de Baabda, dans l'est de la capitale. Le délégué du Liban auprès des Nations unies, M. Ghassan Toueni, a été alerté et prié de déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité.

PILONNAGE

De son côté, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP a immédiatement convoqué le Conseil militaire suprême de son organisation dans un bunker du camp de Fakhani, au sud de Beyrouth.

D'après «La voix du Liban» qui a interrompu ses émissions régulières pour donner des nouvelles, les bases proches de Damour, à 18 km. au sud de Beyrouth, ont été soumises à un bombardement intense.

D'après un communiqué de l'OLP, qui a qualifié cette action de «raid criminel», les appareils israéliens, des F15 et F16, ont également pilonné vers 12 h. 30 GMT et pendant près d'une heure et demie les villages de Naame et de Douha,

près de Damour. Dans deux communiqués distincts, l'OLP et le commandant en chef de l'armée de terre libanaise, le général Victor Khoury, des hélicoptères israéliens ont également patrouillé au-dessus d'une bande de 60 km. s'étendant de Beyrouth à Tyr tandis que les appareils israéliens entraient en action. Le général Khoury s'est rendu au palais de Baabda pour rendre compte au président Elias Sarkis et à son premier ministre, M. Chafiq Wazzan, de la situation militaire.

Une école pour orphelins palestiniens, située à Mazboud, près de Damour, à 30 km. au sud de la capitale, a été touchée par plusieurs roquettes, a rapporté l'OLP.

Dans le sud, les positions palestiniennes installées à Abou Aswad, près de Tyr, ont été touchées mais le gros de l'attaque a porté sur Damour et ses environs.

La radio phalangiste «La voix du Liban» a affirmé que le centre nerveux de l'OLP, situé dans les camps de Sabra et Fakhani, avait été touchés, mais l'agence palestinienne «Wafa» a démenti cette information. De source gouvernementale, des stations-radar syriennes et palestiniennes installées sur les collines de Douha auraient été détruites.

«UNE RÉPONSE»

Le raid a été confirmé plus tard dans la journée à Tel-Aviv par le commandement militaire israélien. Cette opération, dit le communiqué, est une réponse à plusieurs «attaques sanglantes au cours de ces dernières semaines» et à des opérations de la résistance palestinienne «contre des civils israéliens en Israël et en Europe qui ont atteint un sommet ce matin (mercredi) lorsqu'une mine terroriste a tué un soldat israélien... les cibles qui ont été bombardées servaient de bases actives pour des actions terroristes contre Israël».

«LA PLUS SÉRIEUSE BRÈCHE»

Hier matin, un soldat israélien avait trouvé la mort et un autre avait été blessé lorsque le véhicule militaire dans lequel il se trouvait au Sud-Liban, dans l'enclave contrôlée par le major libanais dissident, Saad Haddad, a sauté sur une mine. A Tel-Aviv, des militaires

ont déclaré que cet incident constituait «la plus sérieuse brèche dans le cessez-le-feu» signé, grâce à la médiation de l'ONU et des États-Unis, le 24 juillet après 15 jours de violents affrontements entre Israéliens et Palestiniens à Beyrouth et au Sud-Liban. Ces mêmes militaires expliquent que l'OLP a violé le cessez-le-feu 32 fois depuis son instauration.

Ce raid est intervenu moins d'une heure après la déclaration d'un membre du cabinet de M. Menahem Begin, le premier ministre israélien, annonçant qu'Israël était satisfait des assurances égyptiennes concernant la poursuite du processus de paix et l'interdiction de toute activité de la résistance palestinienne à partir du sol égyptien. (ap)

On remarquait également l'absence dans la salle des familles des victimes, celles de M. Moro notamment et de ses gardes du corps abattus lors du rapt. Sans doute n'avaient-elles pas voulu affronter une seconde fois les flashes des photographes et les pressantes questions des journalistes.

Les premiers mots de M. Santiapichi ont été pour expliquer la raison de l'absence des accusés qui, a-t-il dit, ont refusé de comparaître «parce que le tribunal ne leur a pas accordé la possibilité de décider eux-mêmes de leur place au banc des accusés». (ats, afp)

Incendie dans une école

Page 1

La maison avait été rénovée il y a quelques années et les Commissions de sécurité qui avaient visité les lieux n'avaient, semble-t-il, trouvé rien d'anormal ou de litigieux.

Quatre surveillants, le directeur et sa femme gardaient régulièrement les internes (près d'une centaine d'enfants) dans des chambres dorsoirs réparties sur les trois étages de la maison.

Hier matin, tout le monde dormait lorsque l'incendie a éclaté, et les pompiers de Reims et d'Épernay ont mis trois heures à le circonscire.

Un acte criminel semble exclu. Une cigarette mal éteinte ou un court-circuit pourraient être à l'origine du sinistre.

Le Parquet de Reims a requis un expert en incendie qui doit examiner les lieux. De plus, un hélicoptère de la gendarmerie a été réquisitionné, afin que soient faites des photos aériennes en gros plans des combles de l'institution.

Les 86 autres élèves sont relégués actuellement à la salle des fêtes de Dormans. Ils devaient dormir hier soir dans des sacs de couchage prêtés par le 34e régiment de génie d'Épernay. (ap)

opinion

Page 1

Les Mirage de l'espérance

On sait en effet qu'un des grands rêves politiques du président Mitterrand est de favoriser un rapprochement entre le tiers monde et l'Europe. Seule possibilité à ses yeux pour les nations moyennes et petites d'échapper à une dangereuse bipolarisation et de sauvegarder une partie au moins de leur indépendance. D'où, simple exemple parmi d'autres, ses ventes d'armes au Nicaragua.

D'où également, l'empressement mis par le gouvernement Mauroy, dès le lendemain du 10 mai, à relancer les négociations avec l'Inde. Des négociations qui piétinaient depuis fin 1978.

En arrachant aujourd'hui le contrat, la France peut donc s'enorgueillir d'avoir convaincu

l'Inde de faire, enfin, une infidélité à son fournisseur attitré. En l'occurrence l'Union soviétique dont les liens privilégiés avec le régime de Mme Gandhi inquiètent beaucoup de monde. En particulier en Asie.

Autre facteur important: le fait que les experts indiens ont finalement préféré le Mirage-2000 au Mig-27 Flogger D ou J. Un fleuron paraît-il de l'industrie militaire soviétique.

Deux points qui n'ont pu échapper aux Japonais. Et qui mieux que n'importe quel discours sont venus fort à propos appuyer les thèses de François Mitterrand.

D'abord en démontrant que lorsqu'il leur propose d'œuvrer en commun en faveur d'un véritable dialogue Nord-Sud, il a lui aussi quelque chose à offrir.

Ensuite, et peut-être surtout, en rappelant que malgré sa délicate situation économique présente, l'Europe conserve des atouts de poids. Notamment en demeurant à la pointe du progrès dans des domaines aussi importants que l'aéronautique (avec l'Airbus plus encore que le Mirage-2000) mais également l'espace et le nucléaire.

Roland GRAF

Dans la capitale du Tchad

Crainte d'une nouvelle guerre civile

La population de N'djamena vit dans la crainte d'une nouvelle guerre civile au Tchad, en raison de la détérioration du climat politique et des divisions au sein du gouvernement, notent les observateurs dans la capitale tchadienne.

Ce malaise politique qui a contribué à l'isolement du président Goukouni Oueddei, a en outre favorisé, depuis une quinzaine de jours, l'insécurité dans la capitale où les exactions et les arrestations arbitraires de la police militaire ont tendance à augmenter, apprend-on de sources diplomatiques.

La population, encore meurtrie par la guerre civile qui a presque entièrement détruit N'djamena entre les mois de mars et décembre 1980, redoute essentiellement les représailles qu'entraînerait un nouveau conflit armé entre les combattants des différentes tendances politico-militaires représentées au gouvernement.

«A N'djamena, ce n'est ni la guerre, ni la paix, depuis trop longtemps. L'incapacité des dirigeants a créé un climat de suspicion. Au moindre coup de feu, chaque Tchadien aura peur et se méfiera de son voisin», affirme un diplomate africain en poste au Tchad. (ats, afp)

Articles de marque à prix ABM!

ABM
Spezial spécial speciale

CADONETT hair-spray 280 g 3 types **3.90**

JOHNSON'S baby-shampooing 200 ml **2.70**

ELSEVE après-shampooing 200 ml avec OBAO-lait adoucissant pour le corps gratuit 60 ml 3 types **4.90**

OIL OF OLAZ 100 ml **5.50**

COLGATE fluor + minéral dentifrice 150 g **2.70**

GRATIS! 30% Colgate Fluor + Mineral

OFFRES D'EMPLOIS

ZI

Afin de renforcer certains secteurs de production, nous engageons

PERSONNEL MASCULIN

Mise au courant par nos soins.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au 039/42 11 42, interne 209. 93-505

ZI FLUCKIGER & FILS S.A. FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS CH-2610 SAINT-IMIER **ZI**

LA GOULE SA

La Société des Forces Electriques de la Goule SAINT-IMIER

cherche pour son service d'exploitation des réseaux

un ingénieur ETS en électrotechnique

Après mise au courant, le candidat sera responsable d'un secteur de distribution. Il s'agit d'un travail varié et intéressant.

Permis de conduire nécessaire.

Pour pouvoir assurer le service de piquet, il est demandé que le candidat prenne domicile à Saint-Imier.

Préférence sera donnée à une personne possédant une certaine expérience des réseaux ou de l'appareillage moyenne tension.

Entrée en service tout de suite ou selon date à convenir.

Les offres de services ou demandes de renseignements sont à adresser à la Direction des Forces Electriques de La Goule, route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier ou tél. 039/41 45 55. 93-147

Cylindre SA - Le Locle

cherche pour entrée au plus vite

décolleteur

ayant si possible quelques années de pratique.

Conditions très intéressantes suivant les capacités.

Les personnes intéressées peuvent nous écrire ou prendre contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

CYLINDRE SA, Service du personnel, 42, avenue du Technicum, 2400 Le Locle, tél. 039/34 11 71 28-12079

NUDING

Matériaux de construction S.A.

Bd des Eplatures 57, 2304 La Chaux-de-Fonds

cherche pour une période de remplacement de quelques mois (engagement possible si convenance)

chauffeur poids lourds

Se présenter au bureau après avoir pris rendez-vous téléphonique au 039/25 11 11. 87-119

Interimez avec des pros:

Nous cherchons une **secrétaire bilingue** français-anglais.

Disponible immédiatement pour mandat d'un à deux mois.

91-436

Av. Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 53 51

ADIA interim

Une possibilité d'améliorer votre revenu par un

gain accessoire

- Il s'agit d'une activité réduite ne comportant pas de vente directe ni de porte à porte

- Possibilités intéressantes de revenu

Retournez-nous le coupon ci-dessous et nous vous contacterons pour un entretien d'information

----- à découper -----

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Tél.: _____

NPA/Localité: _____

et à envoyer sous chiffre 28-950035 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-324

Sommelière

demandée pour tout de suite.

Se présenter ou téléphoner au Café du Commerce, avenue Léopold-Robert 32a, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 26 98. 43298

On demande pour le 1er mai ou à convenir

sommelière ou sommelier

éventuellement débutante aimable et consciencieuse pour restaurant moderne.

Ambiance de travail agréable.

FERMÉ LE DIMANCHE.

Restaurant-Confiserie H. Diener, 2610 Saint-Imier. Tél. 039/41 21 43 06-12187

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 37.50 - 6 mois: Fr. 71.- - annuellement: Fr. 135.-

*biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

printemps votre innovation à La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour notre **SUPER-MARCHÉ**

vendeur(se) responsable pour notre rayon de fruits et légumes

vendeur(se) responsable pour notre rayon de fromages et produits laitiers

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au 039/23 25 01. 28-12260

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

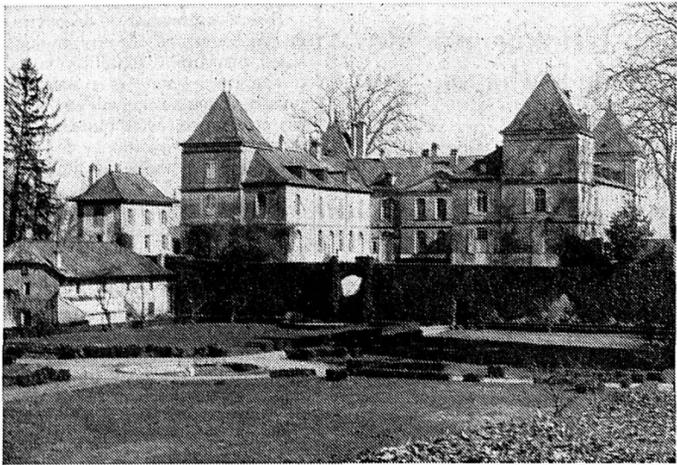
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à: **Banque Procrédit** 2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12 81 M4

SUISSE

Musée national Etude pour un établissement romand

Au cours de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a libéré un crédit de 460.000 francs et autorisé le Département fédéral de l'intérieur à entreprendre les études nécessaires à la restauration et à l'aménagement du château de Prangins près de Nyon (VD). Ce château est appelé à recevoir le siège romand du Musée national suisse. Lorsque les études auront été menées à bien, un message sera présenté aux Chambres fédérales.



Le château de Prangins. (Keystone)

Le Musée national suisse est domicilié à Zurich. Depuis plusieurs années, les responsables ont manifesté le désir d'établir un siège en Suisse romande également. Afin de faciliter la réalisation de ce projet, les cantons de Vaud et Genève ont fait don à la Confédération du domaine du château de Prangins qu'ils avaient acquis en copropriété. Des collections du 18e et du 19e siècles, provenant de l'ensemble de la Suisse, y seront présentées. Elles serviront à montrer la contribution des cantons romands à la formation de l'Etat suisse et au développement de l'esprit confédéral. Lorsque le projet et le devis auront été établis, il appartiendra au Parlement de se prononcer sur l'ouverture du crédit d'ouvrage.

C'est l'architecte lausannois Pierre Margot, vice-président de la Commis-

sion fédérale pour les monuments historiques, qui a été chargé des études sur la rénovation et l'aménagement du château de Prangins. On estime au Musée national que la rénovation complète coûtera environ 20 millions de francs.

Le château avait été racheté conjointement par les cantons de Genève et de Vaud en 1974, pour la somme de 2,5 millions de francs. En 1975, il a été donné à la Confédération, à condition qu'elle y installe le siège romand du Musée national. Avant son rachat, le château avait appartenu au financier Bernard Cornfeld qui l'avait acquis trois semaines avant la déconfiture de l'empire IOS. M. Cornfeld n'a jamais habité au château dont l'état est passablement délabré. Tant l'intérieur que les façades doivent être rénovés. (ats)

Contingentement laitier

Assouplissement pour les zones de II à IV

Un cadeau pour les paysans de montagne, une largesse mais aussi une restriction pour les paysans de plaine, voilà le résultat des modifications que le Conseil fédéral a apportées hier au contingentement laitier. Pour la Confédération, cela signifiera un «léger» accroissement de ses dépenses agricoles, a indiqué le Département fédéral de l'économie publique.

Dans les régions de montagne - les zones II à IV - chaque coopérative reçoit un certain contingent de lait qu'elle doit attribuer à ses membres au prorata de leurs possibilités. Ces «contingents de société» seront repris sans changement pour l'année laitière 1982-83. En revanche - et cela est nouveau - les producteurs individuels pourront demander une augmentation de leurs contingents s'ils ont modernisé leurs bâtiments, en cas de changement de l'exploitant ou encore dans des cas de rigueur exceptionnels. A cet effet, les coopératives disposeront d'un volume de correction de 300.000 quintaux.

Ces allègements bénéficieront particulièrement aux exploitants modestes. Pour la Confédération, ils augmenteront légèrement les dépenses portées au compte laitier et rendront plus difficile encore l'écoulement de la production. Pourtant, estime le Département fédéral de l'économie publique, ces mesures sont indispensables devant les difficultés économiques que connaissent les paysans de montagne. Notons enfin que selon ces dispositions, les nouvelles productions laitières seront toujours prises en

compte mais alors d'une manière plus restrictive que dans le passé.

Deux mesures aux effets contraires sont prévues dans les régions de plaine, la zone préalpine des collines et la zone de montagne I. D'un côté, la marge de correction dont disposent les fédérations laitières sera portée de 20.000 à 30.000 quintaux pour la prochaine année laitière. D'un autre côté, les dispositions concernant la taxe, une sorte d'amende, que les producteurs qui dépassent leurs contingents individuels doivent verser ont été renforcées. Ces producteurs-là ne pourront plus profiter de ce que certains de leurs collègues produisent moins que ne leur permet leurs contingents. Ils devront participer dans une mesure plus large à l'amende globale que doit verser leur fédération.

● UNE FACTURE DE 10 MILLIONS

Les allègements que le Conseil fédéral a consentis aux paysans de montagne dans le domaine de la production lai-

tière coûteront environ 10 millions de francs à la Confédération. Il s'agit des frais de mise en valeur - fabrication de beurre et de fromage - des 300.000 quintaux supplémentaires accordés aux contingents de ces régions. C'est ce qu'a expliqué M. Konrad Rudolf, directeur adjoint de l'Office fédéral de l'agriculture, lors de la conférence de presse qui a suivi la séance du Conseil fédéral. Notons à ce propos que la Confédération dépense chaque année environ 400 millions de francs pour la mise en valeur du lait.

M. Konrad Rudolf a également évoqué les vives oppositions que suscite le contingentement laitier dans les régions de montagne. Les adversaires les plus farouches, a-t-il dit, sont les producteurs de la région jurassienne (Vaud, Neuchâtel et Jura) et, dans une moindre mesure, ceux de Fribourg et du Pays-d'Enhaut. Le contingentement laitier a été introduit en 1977. Jusqu'en 1981 cependant, il n'a été effectif qu'en plaine, dans la zone des collines et dans la zone de montagne I. Après avoir dû constater que la production se déplaçait vers les régions de montagne, le Conseil fédéral a soumis en 1981 également les zones II à IV au contingentement. (ats)

Hôtellerie

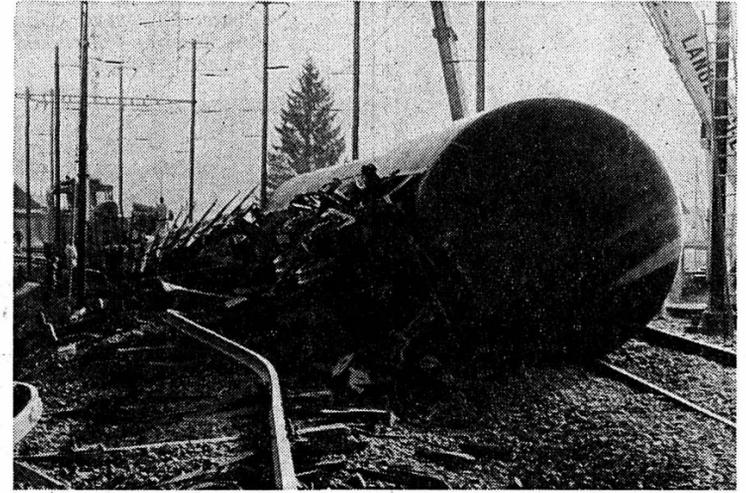
Oui à la loi sur les étrangers

Réuni à Brunnen, le comité central de la Fédération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a décidé de dire oui à la nouvelle loi sur les étrangers, qui sera soumise au peuple le 6 juin prochain.

L'extension du droit des étrangers et plus particulièrement l'ancrage dans la loi du statut des saisonniers sont plus importants que les doutes consécutifs à la réduction probable du contingent des saisonniers due au raccourcissement du délai pour l'obtention d'un permis de séjour à l'année, poursuit le communiqué de la Fédération publié mercredi. (ats)

Ligne BLS

Trafic interrompu après un déraillement



Des dégâts impressionnants. (Keystone)

Mardi soir, 12 wagons lourdement chargés d'un train de marchandises ont déraillé en gare de Reichenbach, sur la ligne à voie double du BLS Spiez-Kandersteg. Cette ligne sera vraisemblablement fermée jusqu'à aujourd'hui. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont importants.

Jusqu'à la réouverture de la ligne, les voyageurs sont transbordés par autocars dans les deux directions de Mülenen à Frutigen. Les trains internationaux

Berne-Brigue sont déviés partiellement par Lausanne et Sion.

La cause de l'accident n'était pas encore connue hier. La locomotive du train qui circulait en direction de Kandersteg n'a pas déraillé. Les wagons étaient chargés de métal, de béton et de bois. Les 12 wagons qui sont sortis des voies se sont en partie télescopés et ont versé dans le talus. Des tronçons de rails entiers ont été arrachés. La circulation a dû être déviée durant de longues heures sur la route principale Spiez-Frutigen. (ats)

Assurances accidents et chômage

Gain assuré: augmentation du plafond

Le Conseil fédéral a décidé hier de modifier, pour le 1er janvier 1983, le plafond des gains assurés par l'assurance accidents et l'assurance-chômage. Toutefois, cette modification ne pourra se faire que si la législation subit auparavant quelques modifications formelles. A cet effet, le gouvernement a décidé de présenter un message aux Chambres. Après que celles-ci auront accepté ces modifications, le nouveau gain maximal assuré pourra être fixé par le Conseil fédéral. Il se situera probablement entre 65.000 et 70.000 francs.

Le montant maximal du gain assuré est le même dans l'assurance-accidents et dans l'assurance-chômage. Il a été modifié pour la dernière fois en 1974, date à laquelle il avait été porté à 46.800 francs par année. Cette somme ne correspond plus au niveau des salaires et des prix. Etant donné que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-accidents obligatoire n'est prévue que pour 1984 et celle de la nouvelle loi sur l'assurance-

chômage que pour 1984 ou même 1985, le Conseil fédéral a estimé qu'il n'était pas possible d'attendre ces nouvelles réglementations pour adapter le gain maximal assuré. Cette modification permettra d'ailleurs un passage sans problème de l'ancien au nouveau droit.

Le Conseil fédéral a en outre décidé de profiter de l'occasion pour combler, dans l'assurance-chômage, une grave lacune qui a été provoquée par une décision du Tribunal fédéral des assurances (TFA). Des années durant, l'administration avait adopté la pratique qui voulait qu'un assuré puisse percevoir des indemnités journalières lorsque le rapport de travail a été résilié par suite d'insolvabilité de l'employeur, sans que le délai de résiliation ait été respecté. Le TFA n'a pas admis cette pratique faute de fonde-

ment juridique. Maintenant, l'assuré est donc renvoyé à son employeur ou à la masse en faillite pour le salaire dû pendant le délai de congé. Ce changement de pratique intervenant à un moment où les difficultés de paiement des entreprises augmentent et où la situation économique est incertaine, il fallait au plus vite combler cette lacune.

Le Conseil fédéral propose donc aux Chambres de modifier la loi sur l'assurance-chômage de 1951, afin de permettre aux caisses de verser, durant le délai de résiliation également, les indemnités aux assurés dont le contrat de travail a été résilié par suite de l'insolvabilité de leur employeur, sans que le délai de résiliation ait été respecté. L'assuré doit toutefois être apte au placement tout comme les autres chômeurs et le recouvrement de son salaire ou de sa créance en dommages et intérêts envers l'ancien employeur doit paraître douteux en raison de l'insolvabilité de celui-ci. Il est à noter que la nouvelle loi sur l'assurance-chômage prévoit expressément cette pratique.

Villes

L'Europe moins chère

Le magazine Business International, publié à Genève, donne de nouveau son classement annuel des villes les plus chères, destiné essentiellement aux entreprises qui veulent ouvrir des succursales dans d'autres pays. Zurich vient au 9e rang, suivi de Genève. Ce classement réalisé par une entreprise privée a parfois été contesté, notamment par le Département de l'économie publique du canton de Genève qui, avec d'autres critères, arrivait à d'autres résultats.

Selon Business International, l'Europe est à nouveau «avantageuse» pour les hommes d'affaires en raison de la récente baisse de la plupart de ses monnaies par rapport au dollar. Les villes les plus chères du monde seraient désormais Lagos, Tokyo, Oslo, Djakarta, Bagdad, Abidjan, Helsinki, Taipei, Zurich et Genève, etc... Londres ne vient qu'au 20e rang, et Paris plus loin encore. (ats)

Pasteur-député Point mort

Le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud a décidé de laisser provisoirement en suspens l'affaire du pasteur Berthold Pellatton, élu en mars dernier député socialiste au Grand Conseil vaudois, malgré son avis négatif. (ats)

La séance en quelques lignes

Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a encore:

- Autorisé notre ambassade à Singapour à donner la garantie d'accueil de 52 réfugiés vietnamiens arrivés récemment sur les côtes de ce pays à bord d'un bateau.
- Décidé de recommander au Parlement le rejet de l'initiative du Mouvement républicain «contre le dépérissement des petits commerces».
- Modifié l'ordonnance I concernant la loi sur le blé. La zone où les conditions d'exploitation sont difficiles pour la culture du blé panifiable est agrandie.
- Décidé de soumettre cette année encore à la procédure de consultation un projet de révision de la loi sur les denrées alimentaires. Il s'agit-là d'une suite de l'affaire des veaux aux hormones de 1980.
- Modifié l'ordonnance sur le registre du commerce, simplifiant et accélérant les procédures d'inscription et de radiation. Le nouveau texte entre en vigueur le 1er mai.
- Décidé de proposer aux Chambres d'accepter un crédit de 28,2 millions de francs destiné à l'achat d'un bâtiment administratif loué actuellement par l'administration fédérale des contributions.
- Approuvé un arrangement avec le Mexique par lequel ce pays acceptera un contingent de 100 tonnes de fromages suisses et notre pays accordera un tarif préférentiel aux exportations de miel et de conserves d'asperges mexicaines.
- Adopté quelques modifications de l'accord conclu avec la CEE sur l'application de la réglementation relative au transit communautaire. (ats)

Chiasso

Banquier sous les verrous

Le vice-directeur et deux ex-employés d'une banque de Chiasso ont été arrêtés lundi dernier sur ordre du procureur du Sottoceneri pour avoir trempé dans une escroquerie. Ils sont accusés de délits contre les droits pécuniaires. L'acte d'accusation sera formulé prochainement.

L'affaire remonte à plusieurs mois. Lors d'un contrôle de routine des comp-

tes, la direction de la succursale de Chiasso de la Finter Bank s'apercevait de la disparition d'un paquet d'actions étrangères non cotées en Suisse. Après une sérieuse enquête la banque dénonçait le vice-directeur de la succursale et deux ex-employés. Selon des indiscrétions, le trio aurait placé ces actions à l'étranger, pour assurer des investissements, à l'insu de la banque. La valeur des actions ainsi détournées se monte à quelques trois millions de francs. Pour l'instant le procureur n'a pas voulu fournir d'autres détails sur cette affaire, l'enquête étant encore en cours. (ats)

Radio-TV tessinoise Excellents résultats

Grâce à une sévère politique de compression des dépenses, le bilan 1981 de la Radiotélévision de la Suisse italienne (RTSI) a enregistré des résultats positifs. En effet, le bilan 1981 de la télévision a été arrêté avec un solde actif de 346.478 francs, tandis que celui de la radio enregistre un déficit de 503.846 francs.

Ces résultats sont excellents si l'on considère que pour l'année passée le budget de la télévision tessinoise prévoyait un déficit de 1,5 million de francs et que la radio a économisé environ 100.000 francs. Le total des dépenses de la RTSI pour 1981 s'est élevé à 84,54 millions de francs, tandis que le déficit total de la SSR pour la même période a été de 23,4 millions (budget 1981: 22,7 millions de francs).

(ats)

Genève

Les Iraniens restent en prison

La Chambre d'accusation de Genève a refusé hier de mettre en liberté provisoire les 18 Iraniens anti-khomeinistes qui ont occupé le consulat d'Iran à Genève le 14 avril dernier.

Leur demande a été qualifiée de «prématurée» par les juges de la Chambre qui se déclarent cependant, dans leur décision, prêts à «réexaminer la question» dès que des confrontations, notamment avec le Consul d'Iran qui a été séquestré par les inculpés, auront eu lieu. (ats)

jeudi

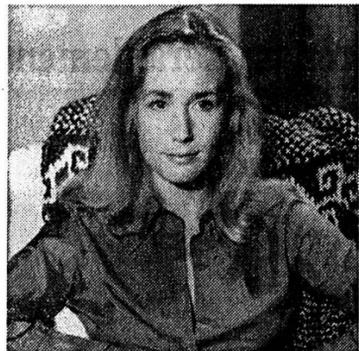
TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 13.40 Point de mire les programmes de la Radio romande
- 13.50 Vision 2. Football UEFA
- 15.25 Téléscope
- 16.25 Escapades
- 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
La Taupe et le Tapis. Jour du courrier
- 17.20 Dans la série «Temps X»: La Planète rouge
Un film de Roland Portiche
- 17.35 Caliméro Sauveteur
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Sur un plateau
La vie au quotidien
- 18.50 Journal romand
- 19.10 Quadrillage. Jeu
- 19.30 Téléjournal

20.05 Temps présent: Les Arméniens: Le refus de l'oubli
Un reportage de Gérald Mury et Pierre Demont

21.50 L'Affaire suisse
Un film de Peter Ammann. Avec Jean Sorel - Brigitte Fossey - Franco Fabrizi



22.45 Téléjournal
23.00 L'antenne est à vous
Le Centre social protestant

Envoyez vos compositions à l'«Etoile d'Or»

Pour la troisième année consécutive, la Radio et la Télévision suisse romande ont décidé de reconduire le concours de l'«Etoile d'Or». Une des nouveautés de l'édition 1982 peut vous concerner personnellement. Le concours de composition est en effet ouvert cette année à chacun, c'est-à-dire à tous les compositeurs originaires, nés ou domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Berne francophone, Jura, Tessin et - autre nouveauté - Grisons de langue romanche ou italienne. Chaque compositeur ne pourra envoyer qu'un seul chant de Noël, a cappella, destiné à un chœur d'adultes, à choix: chœur de dames, chœur d'hommes ou chœur mixte. Les partitions devront être remises au plus tard le 31 mai. Le règlement du concours peut être obtenu dès maintenant auprès de: Radio-Télévision suisse romande Emission «Etoile d'Or» Case postale 234 1211 Genève 8

FRANCE 1

- 12.05 Le temps de vivre... le temps d'aimer (14)
Feuilleton
- 12.30 Les visiteurs du jour
Une émission d'Anne Sinclair
- 13.00 Actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif santé
- 16.30 Maya l'Abeille
Alexandre Somnambule, dessin animé
- 16.55 Croque-vacances
La Chasse au Trésor, dessin animé - Bricolage - Variétés
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
La Boîte à rire - Séquences: La Linea - Les Kanapoutz - Pinkie Pou le Magicien.
- 18.45 Quotidiennement votre
Attention, eau potable!
- 18.50 Les paris
Avec André Gaillard
- 19.05 A la une
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Libre expression
La CGC
- 20.00 Actualités

20.35 Les Michaud
Téléfilm de Georges Folgoas, d'après le roman d'Yves Turbergue. Avec: Charles Vanel - Fabrice Héberard - Michel Aumont - Séverine - Laurence Delpierre



On a dit que le vieux Léon Michaud, un modeste horloger du Jura, supportait mal la concurrence de Saucé, son ancien contremaitre. Après un séjour en prison, libéré sur un jugement boiteux, Léon Michaud sent un malaise hostile dressé contre lui. Injustement accusé, il va à 80 ans, seul ou plutôt avec celui qui se prétend son petit-fils, essayer de forcer ceux qui continuent à s'acharner malhonnêtement à sa perte, à mordre à leur tour le poussière et montrer que toute une vie respectable doit l'emporter sur les intrigues et l'injustice...
22.00 Le Luxembourg ou les trois âges de la vie
avec la participation du professeur Jean Bernard, «Un lieu, un regard»
22.55 TF1 actualités

ANTENNE 2

- 12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard
- 12.30 J'ai la mémoire qui flanche
Invitée: Karen Cheryl
- 12.45 Journal de l'A2
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Les Maupas (19)
Feuilleton. Avec: Yves Renier - Catherine Leprince - Jean-Pierre Lituac, etc.
- 14.05 Aujourd'hui la vie
Vieillir, c'est vivre aussi. Invitée: Denise Grey, comédienne
- 15.05 Sur la Piste des Cheyennes. Série
4. Les Séminoles noirs
- 15.55 Impressions du Chili
3. Au bonheur des généraux
- 17.00 La télévision des téléspectateurs
«Aurore» - «Histoire d'une Star» - «Ecole Optimist» - «Borirage»
- 17.45 Récré A2
Les Aventures d'une Souris sur Mars - Casper et ses Amis: Les Sucreries - Le petit écho de la forêt - Drôles d'enfants
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Assemblée parlementaire
- 20.00 Journal de l'A2

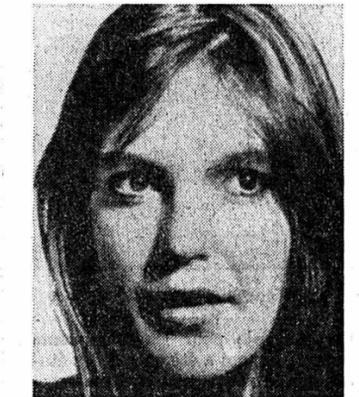
20.35 Situation 82
Quelle image le Cambodge offre-t-il à l'observateur extérieur en 1982?

Le film de Jean Labib et Sylvaine Pasquier propose la redécouverte du Cambodge par une Française qui avait la mémoire d'un autre pays, celui des années 50-60, période à laquelle y séjournèrent certains membres de sa famille, avant et après l'Indépendance. Souvenirs transmis, rendus mythiques, par une nostalgie que partageront tous les Français d'Indochine.
La réalité qu'elle découvre n'a plus rien de commun avec ces images anciennes. C'est d'abord un pays ravagé par la période noire de Pol Pot, un pays qui compte ses morts et qui se remet mal d'un traumatisme profond. C'est ensuite le nouveau régime de Heng Samrin installé par les Vietnamiens, avec la présence massive d'une armée étrangère, et qui continue à vivre dans une logique de guerre. Mais cette réalité, ce sont aussi les Cambodgiens, dans leur gravité, dans leur dignité face à une situation inextricable.
Le film commence à Hochiminhville, seul accès possible au Cambodge, d'où un avion Air-Vietnam prend le relais pour Phnom-Penh. Dès l'arrivée, les étrangers sont étroitement encadrés.
500 000 personnes vivent actuellement à Phnom-Penh, la plupart venues s'y installer après 1979, des campagnes. Rien n'a encore été reconstruit. On manque d'électricité, d'eau, de téléphone, les égouts ne fonctionnent pas...
21.40 Les enfants du rock
Proposé par Antoine de Caunes
23.15 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 17.30 FR3 Jeunesse
Le manège enchanté - 17.35 - Mon Ami Guignol - 17.50 Les contes du folklore japonais -
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.25 Il était une fois l'Homme
- 20.00 Jeux de 20 heures

20.30 L'Honneur perdu de Katharina Blum
Un film de Volker Schlöndorff (1975)



Mercredi 5 février 1975, pendant le Carnaval, Katharina Blum, jeune fille considérée comme discrète et réservée, ramène chez elle Ludwig, jeune homme rencontré au cours d'une soirée et dont elle ne sait pas encore qu'il est surveillé par la police...

- 22.15 Soir 3
- 22.45 Agenda 3
- 22.50 Prélude à la nuit
Récital James Galway

SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Rendez-vous
- 16.45 La maison où l'on joue
- 17.15 TV scolaire
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Ausflug zum Vater
- 19.05 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sports
- 20.00 Bürgerschaft für ein Jahr
- 21.35 Téléjournal
- 21.50 Schauplatz
- 22.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
- 10.00 TV scolaire
- 18.00 Bobo & Cie
- 18.05 Nature amie
- 18.20 Les amis de l'homme
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 La Vie commence à 40 ans
- 19.20 Indices
- 19.50 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Non si uccidono così anche i Cavalli?

À VOIR

L'affaire suisse

TV romande à 21 h. 10
Pour la Télévision romande, Peter Ammann a signé quantité de reportages remarquables à l'enseigne de «Temps présent» essentiellement. Mais dans les milieux du cinéma, on le connaît aussi pour des réalisations comme «Braccia si, Uomini no» (1970), «Le Train rouge» (1972), «Jeu de sable», et bien sûr pour cette «Affaire suisse» qui date de 1978.
Il sera intéressant de découvrir ou de redécouvrir ce soir un film dont le sujet demeure d'actualité: la fuite des capitaux étrangers en Suisse. Depuis la venue au pouvoir des socialistes en France, cette question a été souvent placée à la «une» de l'actualité. Mais le problème se limite-t-il à une contrebande d'argent liquide? Ou n'est-ce pas plutôt un mécanisme vaste et complexe qui permet de replacer, sous couvert légal, des sommes importantes par-delà les frontières?
A travers le scénario, on reconnaît l'évocation de plusieurs affaires qui ont fait pas mal de bruit. Ammann propose une vision du problème qui déborde franchement les frontières de notre pays. Reste à savoir où commence et s'arrête la responsabilité helvétique...
Les cinq premières minutes: Un journaliste genevois, Georges Wabre, trouve la mort sur une autoroute italienne. Cette mort, officiellement, est accidentelle. Mais dans l'entourage du disparu, on ne croit pas à cette version, car Wabre menait une enquête sur la fuite des capitaux. Il était sur le point de découvrir une opération de grande envergure. Un policier genevois (Jean Sorel), à son tour, tente de tirer l'affaire au clair...

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Casino-Théâtre.

22.35 Thème musical: Septet extra
23.00 Téléjournal
23.10 Football

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Téléjournal
- 16.15 «Je n'ai pas de haine...»
- 17.00 Pan Tau
- 17.25 Un jour pas comme les autres
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La paix, mais comment?
- 21.00 L'heure du policier
- 22.00 Parti SPD Munich
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Theodor Chindler
- 24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 14.55 Hockey sur glace
- 17.50 Billy
- 18.20 Ach du lieber Vater
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Le grand prix
- 20.50 Bilan du grand prix
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Les hôtels d'amour au Japon
- 21.50 Hockey sur glace
- 22.10 Spielraum - Informations

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Finale, de V. Feyder. 23.10 Blues in the night. 24.00 - 6.00 Relais de Couleur 3.

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line, Jazz rock. 18.00 Jazz actuel. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitad. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra. Concours lyrique. 20.15 L'Opéra «national» polonais: Halka, de S. Monivzko; livret, W. Wolski. En intermède, 21.30 Plein feu. 23.00 Info. 23.05 Relais de Couleur 3. (24 h sur 24, 100,7 mHz, musique et informat.).

12.45 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Journal, Didier Lecat ou Pierre Gantz. 13.30 Les faiseurs d'histoire, par Pierre Miquel. 14.00 Aigre-doux, Catherine Ceylac. 16.00 Philippe Manceuvre, rock. 17.00 La musique des musiciens; Jacques Chancel. 18.00 Magazine de Bernard Deutsch et A. Blanc. 19.00 Journal, avec Patrice Bertin ou Denis Astagneau. 19.20 Le téléphone sonne. 20.05 Y a d'la chanson française à Bobino, Jacques Pradel. 21.00 Feed back: B. Lenoir. 22.10 Jean-Louis Foulquier. 23.30 José Artur.

Les programmes français peuvent encore être modifiés et sont donc publiés sous toutes réserves.
12.02 Le royaume de la musique. 12.35 Jazz: Le jazz en France. 13.00 Musique légère. 14.00 D'une oreille à l'autre. 17.00 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales. 18.30 Studio-concert: jazz classique moderne. 19.35 Jazz. 20.00 Actualités lyriques. 20.30 Musiques sacrées: Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmon. et Maîtrise de Radio-France: Marcello, Scarlatti, Vivaldi. 23.00-1.00 La nuit sur Fr.-Musique.

12.05 Agora par G. Lapouge. 12.45 Panorama par J. Duchâteau. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix: M. Jobert: «La rivière aux grenades». 14.45 Les après-midi de Fr.-Culture, avec: Le monde au singulier. 17.00 Roue libre. 17.32 L'écran des compositeurs: J. Schwarz. 18.30 Feuilleton: Les fiancés, d'A. Manzoni. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 L'aventure de Th. Beauchamps. 22.00 Bonnes nouvelles, grands comédiens. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Informations toutes les heures, (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. 0.00-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

0.00 à 7.00 Relais de Couleur 3 (3e prog. romand, 100,7 mHz). Informations et musique. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique, pages classiques. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. 9.15 Radio éducative. 9.35 Cours de Schwyzertutsch. 10.00 Portes ouvertes sur les connaissances. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales: l'invitation au voyage. 12.00 Vient de paraître.

1.00 Tempo. 2.05 Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit. 5.00 M. Tourret. 6.50 Chronique régionale. 7.00 P. Chatignoux avec D. Jamet (7.10), E. Toulouse (7.15), D. Saint-Hamont (7.20), M. Cardoze (7.25), M. Lis (7.28). 7.30 Arlette Chabot: son invité (7.40), G. Claisse (8.15); Revue de la presse, G. Thévenin (8.20). 8.30 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 N. Hulot. 11.30 Pierre Douglas, jeux en public.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie. Info. à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin, par P. Hersant: 2e Sonate pour violoncelle et piano, Beethoven; Novelettes, extr., Schumann; Quatuor pour piano et cordes, Mozart; Rhapsodie No 2, Brahms; Illuminations, Britten. 8.07 Quotidien musique, par Philippe Caloni. 9.05 Musiciens d'aujourd'hui: Debussy. 12.00 Equivalences.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont. 8.00 Les chemins de la connaissance. La légende de Deirdre. 8.32 La Libye: La Jamahiria, avec H. Bleuchot. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Les arts du spectacle. Théâtre: Panorama critique; Les créations. Cinéma: Les films à voir. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 L'écran des compositeurs: M. Jaubert; musiques de films et Concert flamand (dir. P. Mestral).

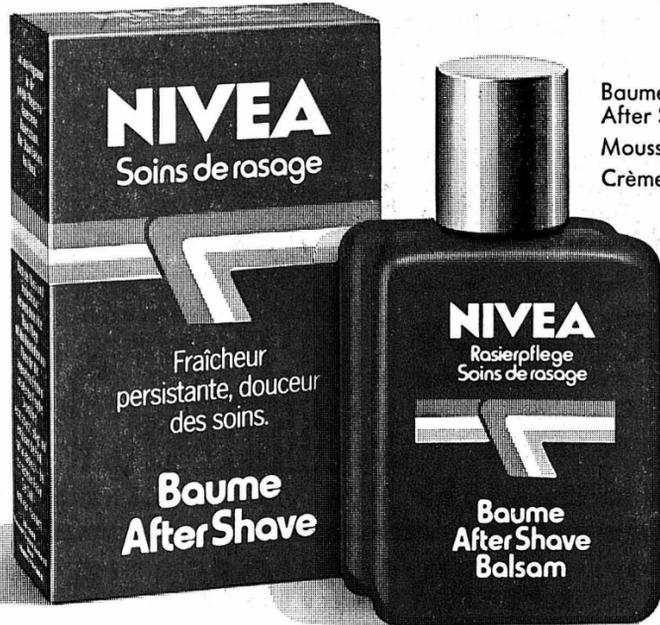
Aujourd'hui

Demain



Mou homme!

**SI FRAIS
ET SI SOIGNÉ.**



Baume After Shave
Mousse à raser
Crème à raser

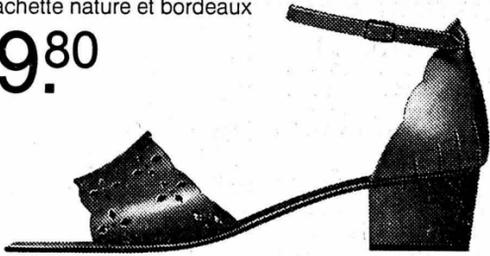
**Le fin du fin pour le rasage
quotidien. De Nivea.**

En vente chez:

printemps

03-10738

Sandalette sport
en vachette nature et bordeaux
49.80



**CHAUSSURES
FRICKER**

23

A vendre à BOUDRY, dans un endroit tranquille et ensoleillé

**BELLE VILLA
JUMELÉE**

de 4 1/2 pièces, vaste séjour avec cheminée, cuisine très bien agencée, 3 chambres, salle de bains, WC, cave, beau terrain arborisé.

Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances
25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 253229

A vendre à MONTMOLLIN

**SPLENDIDE FERME
RESTAURÉE**

Possibilité d'héberger des chevaux dans l'écurie.
Grand terrain.
Vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances
25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 253229

**Un prêt personnel au fina
sans grandes
formalités.**



44-9420

Remplir et envoyer Désirez-vous être conseillé personnellement? Téléphonez-nous ou passez à nos guichets.

Oui, je désire un prêt personnel de _____ Mensualité souhaitée _____ fr. env. fr.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Lieu _____
Etat civil _____ Profession _____
Date de naissance _____ Signature _____ 572

banque aufina
2001 Neuchâtel, 9, place Pury, Tel. 038/24 61 41
Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

De l'argent comptant jusqu'à 30000 francs. Une assurance qui paie les mensualités en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou même de décès. Et bien entendu, une discrétion absolue.

Hits Waro VALABLE DES LE 22.4.82

OEFS SUISSES A GOBER 10 PIECES **3.20**

JOGOURT HIRZ PLUS FRUITE 180 G **-0.60** (100 G -0.33)

RIOJA TORNEO COSECHA 1977 VIN ROUGE D'ESPAGNE 7 DL 4.25 **3.60**

DAR-VIDA HUG NATURE 250 G 2.20 (100 G -0.72) **1.80**

LUSSAC ST-EMILION 1978 APPELLATION CONTROLEE MIS EN BOUTEILLE A BORDEAUX 7 DL 6.90 **5.75**

DAR-VIDA HUG CHOCO-BISCUITS AU GRAIN COMPLET 155 G 2.30 (100 G -0.87) **1.80**

Pepita 1 LITRE **-85** (+DEPOT)

Knorr Aromat 270 G **2.35** (100 G -0.87)

bac SPRAY 200 ML 5.80 **4.60**

ROLL-ON 50 ML **2.80**

STICK 40 ML 3.40 **2.90**

DUSCH 200 ML 3.40 **2.90**

POUR VOTRE CHIEN nouveau chez Waro 4 REPAS COMPLETS A LA VIANDE **3.80**

Camelia 10 PIECES **1.80** (nouveau chez Waro)

wega-wc 700 ML 2.95 (100 ML -0.32) **2.30**

OMO 5 KG 17.50 **14.90** (1 KG 2.98)

44-003 148

marché waro* Le Lode, Rue Bournot 31

OFFRES D'EMPLOIS

ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Nous cherchons pour notre service après-vente:

un(e)collaborateur(trice)
spécialiste dans l'établissement de documents douaniers

Nous demandons:

- quelques années d'expérience dans l'établissement de papiers d'exportation dans les domaines mécanique et électronique. Ouverture d'accréditifs, carnets ATA, etc.
- connaissances des langues française et allemande. Des notions d'anglais présenteraient un avantage

Cette annonce s'adresse à des personnes recherchant un travail à responsabilités. Elle évoluera au sein d'une petite équipe très dynamique.

Faire offre manuscrite à ACIERA S.A. 2400 Le Locle, réf. S.A.V. ou No de téléphone 039/31 49 03, interne 266.

28-12128

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse), tél. 039 / 31 49 03

On cherche un jeune

peintre en bâtiment
qualifié, Suisse ou permis de travail.
Place à l'année.
S'adresser :
BONNAZ FRÈRES - Gypserie-peinture
1180 Rolle
Tél. (021) 75 18 41 heures des repas.

22-25437

Imprimerie à Neuchâtel cherche

photocompositeur
expérimenté, pour son installation de photocomposition avec écran de mise en page. Travaux variés, préparation des manuscrits, etc. Poste de confiance avec responsabilités
ainsi qu'un

monteur offset
si possible avec CFC de compositeur typo et expérience de la caméra trait et tramé,
ou

photographe de reproduction
avec expérience du montage et de la mise en pages. Travail varié et intéressant en places stables pour personnes consciencieuses et capables
Faire offres avec références et prétentions à case postale 31596, 2001 Neuchâtel.

28-025014

Fille de comptoir
ou dame de buffet
demandée tout de suite. Bon salaire assuré. Tél. 039/22 27 20.

43254

DAME
demandée pour quelques heures de repassage par semaine.
Tél. (039) 23 82 41 le matin.

43118

Votre journal:
L'IMPARTIAL

On cherche encore quelques

vendeurs(euses) conseillers(ères)
de première force, pour notre service de vente directe clientèle particulière, secteur à développer, avec clients existants importants. Travail et salaire **SENSATIONNELS**, pour personne faisant preuve d'initiative et de combativité. Situation stable et d'avenir.

93-56648 A

Envoyer ce coupon à case postale 11, CH-2613 Villeret.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____
Prof.: _____ Date nais.: _____
Libre: _____ Tél.: _____

CINÉMAS

CORSO
22 25 50

Venez tous vous éclater à ce grand succès comique... du nouveau duo

Un film de
CLAUDE ZIDI
Rire garanti !

COLUCHE
DEPARDIEU

soirée à 20 h. 30
matinée à 15 h.
samedi - dimanche



INSPECTEUR LA BAVURE

Les mésaventures d'un apprenti policier gentil et naïf et d'un horrible truand aussi bête que méchant

43257

12 ans

GUILDE DU FILM

SAMEDI
DIMANCHE
à 17 h. 30

UN FILM D'ACTUALITÉ
de Jerzy Kawalerowicz

LA MORT
DU PRÉSIDENT

Film sans concession, d'une
lucidité âpre et émouvante

E
D
E
N

C'est un emmerdeur, elle est sublime...
Enfin un couple exemplaire.



22 18 53
PREMIERE
Dès 14 ans

ISABELLE ADJANI / THIERRY LHERMITTE
dans

L'ANNEE PROCHAINE
SI TOUT VA BIEN

UN FILM DE JEAN-LOUP HUBERT

Scénario original et dialogues JEAN-LOUP HUBERT adaptation JEAN-LOUP HUBERT, JOSIANE BALASKO, GÉRARD ZINGO
avec ANTOINETTE MOYA, FRED PERSONNE, VIRGINIE THEVENET
MICHEL DUSSARRAT, MARIE-ANNE CHAZEL et BERNARD CROMMBÉ

Deux heures d'humour et de fou-rire

Soirées à 20 h. 30 - Samedi-dimanche à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30 43274



Le
KUNG-FU
contre les
GÉANTS DE
LA DROGUE !

Une longue
route
parsemée de
combats
magnifiques

1re vision - Parlé français - 16 ans

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15

JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans
révolus

EASY LA NYMPHOMANE

Plus que son nom c'était sa façon de vivre

Strictement
pour
public averti

PLAZA
22 21 23

LA GRANDE REVANCHE
DE BRUCE LE



43255

Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.
Samedi-Dimanche

un film de TU LU PO

COULEURS

avec BRUCE LE et KU FENG MI HSUEH HAN KUO TSAI TANG YEN TSAN

S
C
A
L
A

22 22 01



Le dernier chapitre de la trilogie

LA MALÉDICTION
FINALE

avec SAM NIELL - DON GORDON
LISA HARROW

Soirées à 20 h. 45 - Dès 16 ans
Matinées: samedi, dimanche à 15 h. 43234

SAMEDI
DIMANCHE
à 17 h. 30

LA PLANÈTE
CONTRE UN
MILLIARD

Dès
12 ans



abc

centre de culture

Serre 17, tél. 039 23 72 22

41364

Location dès 19 h. 45 - Tél. 039/23 72 22

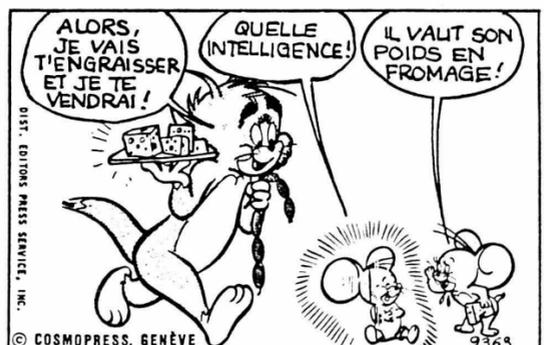
cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

FESTIVAL FILM D'ACTION ET WESTERNS

Film No 5: HEAVEN'S GATE (western) de MICHAEL CIMINO avec KRIS KRISTOFFERSON, ISABELLE HUPPERT, BRAD DOURIFF - USA 1980

1re vision - Dès DEMAIN SOIR à 20 h. 30 (dernier film du festival)

TOM
and
JERRY



Tourne-disques

MARTINU CONNU ET MÉCONNU.

Nombreux interprètes comptant parmi les meilleurs solistes, instrumentistes, chefs et orchestres tchèques.

Pan 8112 0021-5. Cinq disques sous pochette réunis en coffret.

Qualité technique: satisfaisante ou assez bonne selon les cas.

Depuis la parution des six symphonies sous la direction de V. Neumann, la discographie de Martinu n'avait plus connu pareil enrichissement. Autant dire que le présent coffret, même s'il ne comprend pas que des inédits, devrait combler les admirateurs du grand musicien tchèque.

Bouquet, le premier titre que l'on découvre, conviendrait parfaitement à l'ensemble de la publication. Il désigne en réalité une très séduisante cantate pour solistes, chœur mixte, chœur d'enfants et orchestre, écrite sur des textes populaires et achevée durant l'année 1937. A cette musique qui sent bon le terroir succède l'un des chefs-d'œuvre absolus de Martinu, le prodigieux Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales qui n'est pas sans évoquer par sa tension et sa densité la Musique pour cordes, céleste et percussions de Bartok (on rappellera que ces deux géniales partitions, presque contemporaines, ont été composées à l'intention de P. Sacher). Si ledit Concerto a figuré assez régulièrement au catalogue, tel n'est pas le cas des trois Paraboles pour orchestre inspirées de textes de St-Exupéry (Citadelle) et G. Neveux (Le Voyage de Thésée). Comme bien d'autres pages de grande valeur, elles n'ont pas encore accédé à la place qu'elles méritent.

Dans le domaine de la musique orchestrale, on notera encore la présence de la quatrième Symphonie qui sans être la plus novatrice, passe du moins pour la plus lyrique, et celle de la Rhapsodie-concerto pour alto (notre photo) dont le disque n'a jamais favorisé particulièrement la diffusion.

En fait, a-t-il déclaré, il s'agit de «rendre accessible le langage d'un édifice religieux à ceux qui viennent le voir». Ainsi, dit-il, de la façade de Notre-Dame, sur un plan purement architectural, on peut dire qu'elle a été inspirée par de grandes églises normandes. Mais, ajoute-t-il, en se plaçant au bon endroit, sur le parvis, il est aussi possible de constater que l'iconographie de la façade est fondamentalement basée sur le mystère de l'incarnation du Christ, ce qui prend un relief particulier si l'on se souvient qu'à l'époque de la construction, les chevaliers de l'île de France s'étaient croisés

Expérience...

Notre-Dame de Paris: suivez le guide...

Notre-Dame de Paris est un des monuments de la capitale les plus visités. Quelque 10.000 personnes par jour en été, estime-t-on.

D'une façon générale, d'ailleurs, montrent les statistiques, les églises et les abbayes l'emportent sur les autres sites historiques dans la faveur des touristes.

Or, les édifices religieux ont été construits par des gens qui avaient la foi et qui, à travers l'architecture, la peinture, l'iconographie «voulait dire des choses que les foules d'aujourd'hui ne comprennent plus».

D'où l'idée du Père Alain Ponsar, responsable diocésain de la pastorale du tourisme, à Paris, d'avoir auprès des monuments religieux et des touristes, «quelqu'un qui décryptera, qui donnera une lecture beaucoup plus objective en restituant le monument dans l'histoire, dans l'histoire de l'art et dans sa signification symbolique et spirituelle», alors que, généralement, on s'en tient trop à tel ou tel de ces trois éclairages.

En fait, a-t-il déclaré, il s'agit de «rendre accessible le langage d'un édifice religieux à ceux qui viennent le voir». Ainsi, dit-il, de la façade de Notre-Dame, sur un plan purement architectural, on peut dire qu'elle a été inspirée par de grandes églises normandes. Mais, ajoute-t-il, en se plaçant au bon endroit, sur le parvis, il est aussi possible de constater que l'iconographie de la façade est fondamentalement basée sur le mystère de l'incarnation du Christ, ce qui prend un relief particulier si l'on se souvient qu'à l'époque de la construction, les chevaliers de l'île de France s'étaient croisés

contre les Albigeois et que, précisément, les Cathares n'avaient l'incarnation.

UN SYSTÈME ORIGINAL

Ainsi, à l'initiative du Père Ponsar et de deux organisations, la Communauté d'accueil dans les sites artistiques (CASA) et Accueil, rencontre, communauté (ARC) a été mis sur pied un système de visites originales de la basilique métropolitaine.

Après une sorte de «numéro zéro», en 1980, l'affaire démarra en 1981 avec deux équipes de 10 à 12 jeunes, qui assurent chacune un service de 15 jours, entre le 15 juillet et le 15 août. Elles étaient composées d'étudiants, garçons et filles, volontaires et bénévoles, âgés de 18 à 25 ans.

Il y avait, notamment, des Français, des Anglais, des Italiens, des Américains, des Canadiens. Au caractère international des équipes s'ajoutait un caractère ecuménique.

Arrivés l'avant-veille, ils subirent la veille une session intensive de préparation de trois fois deux heures et, d'après le Père Ponsar, beaucoup «plongèrent» dès les premiers jours. Et s'ils craignaient de ne pas en savoir assez, ils constatèrent tout de suite qu'ils en savaient plus que nécessaire. Ce qui ne les a pas empêchés de suivre, tout au long de leur séjour, une formation continue.

Des tables d'accueil avaient été aménagées au fond de la cathédrale pour annoncer les visites. Il y avait aussi des annonces au micro. Les visites étaient conduites en six langues (français, anglais, espagnol, italien, allemand, néerlandais) et duraient généralement une heure - mais parfois deux heures et plus.

C'est ainsi que 12.000 visiteurs ont été accueillis en un mois.

SUCCÈS CONFIRMÉ

Le public a, semble-t-il, fort bien accueilli l'expérience. Il y avait la gratuité de la chose, qui le surprenait, et puis la lecture originale par rapport aux visites classiques.

Autre signe de succès: le budget de l'entreprise a été financé à 36 pour cent par des dons de visiteurs.

Notre-Dame a assuré le gîte et le couvert des guides volontaires et bénévoles, qui ont payé leur voyage et entre lesquels s'est rapidement instaurée une ambiance fraternelle qui s'est perpétuée bien au-delà des quinze jours de fonction - au point que le Père Ponsar préfère parler de «communautés» au lieu d'équipes.

Les guides professionnels qui, à un moment, avaient paru prendre ombrage de l'opération, ont été apaisés. Il leur a été expliqué que c'était le clergé, affectaire des églises, qui s'était adressé à des «gens de la maison», volontaires ou bénévoles, pour dire la foi dans les monuments religieux. D'autre part, il a été convenu que tous les touristes formant des groupes constitués (les cars par exemple) seraient adressés aux guides professionnels.

Pour cette année, le Père Ponsar a l'intention de porter la période des visites à un mois et demi, du 7 juillet au 21 août, ce qui exigera la création de trois équipes. Les candidatures arrivent déjà. Des anciens reviendront. Des nouveaux viendront par le truchement d'anciens. Fin février il y avait dix inscriptions.

En ce qui concerne l'avenir, le Père Ponsar souhaiterait étendre l'expérience de Notre-Dame à d'autres pays d'Europe, dans le cadre d'une sorte de fédération, dont une charte, en respectant la personnalité de chacun, garantirait la même méthode pédagogique et le même bénévolat. (ap) J. R.

Vendredi, samedi et dimanche à La Grange, au Locle Les marionnettes chinoises par le Théâtre du petit miroir



L'une des pièces présentées par le Théâtre du petit miroir: «Le sac du palais du ciel»

En collaboration avec La Grange, au Locle, le Théâtre populaire romand propose comme troisième spectacle de sa deuxième saison décentralisée dans la Mère-Commune, des démonstrations de marionnettes chinoises par le Théâtre du petit miroir.

Monté par deux Parisiens, Catherine Larue et Jean-Luc Penso, ce spectacle sera présenté à trois reprises à La Grange: vendredi 23 et samedi 24 avril à 20 h. 30 et en matinée le dimanche 25 avril à 15 heures.

«Le roi des singes», le vendredi, et «Le sac du palais du ciel», le samedi et le dimanche, figureront au programme de ces trois représentations. Ces deux pièces sont tirées du répertoire traditionnel chinois.

Catherine Larue et Jean-Luc Penso ont pendant plus de trois ans étudié à Taïwan la délicate manipulation de ces poupées auprès d'un célèbre marionnettiste, Maître Li Tien-lu. Ils ont eu ainsi l'occasion de suivre sa troupe et de participer aux spectacles qu'il donnait.

Avec l'accord de leur Maître, ces deux Parisiens ont fondé en 1978, le Théâtre du petit miroir et se propose de mieux faire connaître en Europe ce style inconnu de marionnettes, en présentant des pièces tirées du répertoire traditionnel.

Les marionnettes, comme l'opéra du reste, jouent en Chine un rôle important dans la vie culturelle des communautés villageoises. Elles servaient à distraire les dieux lors des fêtes religieuses et étaient pour les hommes une source d'information et de divertissement. Elles permettaient enfin, aux enfants de découvrir l'histoire et les légendes de la Chine, d'une manière plaisante.

Chaque année, au cours d'un séjour à Taïwan, Catherine Larue et Jean-Luc Penso, montent une nouvelle pièce, enregistrent la musique avec l'orchestre de la troupe de Maître Li Tien-lu, puis la traduisent et l'adaptent pour le public francophone.

Le Théâtre du petit miroir utilise, lors de ses représentations, d'authentiques marionnettes chinoises des 18e et 19e siècles, rapportées de Taïwan et entretenues avec soin.

Ce spectacle ne manquera certes pas d'intéresser pour les enfants comme pour les adultes. Il a l'avantage aussi de présenter une discipline artistique méconnue dans la région. (cm)



L'opéra n'a pas été oublié non plus dans ce florilège mais on ne pouvait évidemment que l'effleurer. On n'y trouvera pas trace de Julietta, déjà disponible, mais un très bref fragment de La Passion grecque d'après le roman de N. Kasantsakis (un enregistrement vient de paraître que nous espérons pouvoir présenter prochainement) et un autre, bien succinct lui aussi, d'Ariane. Quant à la musique de chambre, dans laquelle il aura fallu opérer des coupes encore plus sombres (on sait qu'elle est aussi abondante que diverse), elle se limite ici au Quatuor No 7, à la très charmante Sonate pour flûte et piano née aux Etats-Unis et à la Sonate pour piano dédiée à R. Serkin.

Cette anthologie qui se termine sur quelques propos de Martinu enregistrés en 1946, s'accompagne enfin d'une notice abondamment illustrée et comprenant des informations traduites en français sur la vie, l'œuvre et la pensée du maître. Oserait-on, après cela, ne pas parler d'une aubaine?

J.-C. B.

Festival de Jazz

Le «Festival national suisse de Jazz et Rock» aura lieu cette année du 9 au 12 juin, dans le splendide «Théâtre romain d'Augst», près de Bâle.

Le Festival National est devenu, depuis dix ans, le grand classique de la saison de Jazz et de Rock suisses. Il permet à une vingtaine des meilleurs groupes du pays, de tout style, de se produire dans d'excellentes conditions, devant un public qui atteint couramment les deux à trois mille personnes par concert.

Le Festival est une référence de première qualité et nombre d'engagements ont été conclus à la suite d'une participation à «Augst».

Les éliminatoires romandes pour le Festival d'Augst auront lieu le samedi 15 mai, à 17 heures, à la Salle de la Cité, à Neuchâtel.

Tous les groupes de jazz, jazz-rock et rock des cantons romands et du canton de Berne sont invités à y participer.

Pour s'y inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, une adresse: Jazz-Club Neuchâtel c/o Jacques Rossat, Sentier 26, 2013 Colombier, (038) 30 11 11 (la journée). (comm.)

Pensée

La vanité empêche la colère: en effet, comment se mettre hors de soi?

G. L.

Expositions

AIMÉ MONTANDON À LA GALERIE 2016 D'HAUTERIVE (NEUCHÂTEL)

Né en 1913 à Neuchâtel d'une mère brésilienne et d'un père suisse, Aimé Montandon a été à Paris l'élève de Maurice Denis et d'André Lhote entre autres. Il n'a cessé de peindre ni, surtout, de graver la cruauté de l'homme, la tragédie des opprimés et des persécutés. Tourmentée, déchirée, sa peinture exprime inlassablement les mêmes thèmes: Aimé Montandon assume les tragédies du monde - à commencer par l'extermination des Indiens - avec une telle violence qu'il lui faut sans relâche en montrer l'horreur insoutenable. Profondément marquée par l'art précolombien, sa peinture se rattache à celle de Goya, de Picasso et des expressionnistes allemands. La grande exposition rétrospective que lui consacre la Galerie 2016 d'Hauterive, près de Neuchâtel, sera ouverte du 23 avril au 23 mai.

RENÉ MYRHA À LA GALERIE PALETTE DE ZURICH

Jusqu'au 13 mai, le peintre jurassien René Myrha sera l'hôte de la Galerie zurichoise Palette (Stadelhoferstrasse 10). Ses aquarelles, ses gouaches et ses «images» créées de 1980 à 1982 sont réunies sous le titre «Rencontres d'ailleurs et l'île des myrha-ges».

CL. FROSSARD À LA GALERIE FILAMBULE DE LAUSANNE

La Galerie Filambule de Lausanne (Rue de la Tour 4) présente jusqu'au 15 mai tapisseries et collages de Claude Frossard. Peintres, sérigraphes, sculpteur et cartonnier, le Neuchâtelois Claude Frossard, né en 1935, oriente ses recherches vers un art monumental lié à l'architecture. De tendance constructiviste, son langage plastique traduit sa fascination pour le monde de la technique: il décompose le mouvement en de grands ralents au géométrisme rigoureux, dépouillé et raffiné.

LAWRENCE G. BIGELOW À LA GALERIE ZODIAQUE DE PERROY

Artiste peintre américain né à Paris en 1925, L. G. Bigelow a vécu huit ans en Orient après avoir fait la guerre avec les Alliés en Afrique et en Italie. Marié à une archéologue suisse, il vit à Rolle depuis 1966. Exposition ouverte jusqu'au 13 juin.

DE LA VITRINE À L'ART

Tel est le titre de l'exposition qu'abrite jusqu'au 18 mai à Lausanne le Musée de l'Ancien-Evêché. Organisée par le Groupement romand des décorateurs, elle regroupe soixante artistes suisses.

À SIGNALER

La Galerie Chantepierre d'Aubonne présente jusqu'au 9 mai des œuvres récentes du paysagiste parisien J. Anguille ainsi qu'une série de toiles de Wladimir Tchernychev, peintre russe de Paris, et du Belge Philippe Waxweiler.

A la Galerie de L'Entracte de Lausanne, jusqu'au 1er mai, «Récupérages, signes et portraits-souvenirs» d'Isabelle Roth. (sps)

Une Académie de théâtre

au Foyer des artistes de Boswil

Afin de donner aux comédiens et comédiennes suisses la possibilité de se perfectionner professionnellement dans leur propre pays, la Fondation du Foyer des artistes, à Boswil, organise pour la première fois un stage de perfectionnement qui aura lieu du 27 juin au 23 juillet 1982. Il est organisé par le metteur en scène suisse Jean Grädel et sera dirigé par le metteur en scène américain Rocky Greenberg, bien connu par les cours qu'il a donnés à New York et à Berlin.

Ce stage est patronné et soutenu par le Kuratorium du Canton d'Argovie. L'Académie de théâtre a pour but d'enseigner aux comédiens une approche plus autonome et plus responsable du répertoire classique. Ils apprendront à travailler des rôles et des personnages selon des méthodes nouvelles, inconnues de nos écoles dramatiques.

Inscriptions et renseignements: Secrétariat du Foyer des Artistes (Künstlerhaus), CH-5623 Boswil, tél. (057) 7 42 85. Le nombre des participants est limité, dernier délai d'inscription est le 31 mai 1982.

LECTURE

L'Heritière

Roman par Maurice Métral

Selon le témoignage de libraires, Maurice Métral est l'un des romanciers de Suisse romande parmi les plus lus.

Chacun de ses livres captive, en effet, une catégorie de lecteurs attendant avec impatience la parution d'une œuvre nouvelle.

L'auteur valaisain sait exploiter les richesses que lui offrent les êtres et les paysages de son canton sans lasser.

L'attrait de la terre l'emporte dans «L'Heritière». Celle-ci se nomme Judith, fille unique du propriétaire de la Chêne-raie, important et vaste domaine non loin du Rhône, à proximité de la forêt, de la colline, de la montagne.

Le père de Judith, Daniel Bétriset, est veuf; de plus, il est amputé d'une jambe, ce qui constitue un prétexte à vendre le domaine, puisqu'il n'a pas de fils. L'affaire est conclue à l'insu de Judith, qui s'insurge contre cette action, car elle aime la maison et le domaine de son enfance, mais elle doit s'incliner et partir. Le nouveau propriétaire est un personnage assez mystérieux.

Au cours d'un séjour à Majorque, la jeune fille rencontre Bob vers lequel elle se sent attirée; il y a aussi Rodolphe et la Chêne-raie. Que d'amours à partager! Comment le destin résoudra-t-il ces contradictions? Un récit palpitant comme le sont les romans de Maurice Métral. A. C.

(Editions Mon Village, Vulliens.)

Hit parade

Résultat de l'enquête No 15 de la Radio-Télévision romande:

1. Il est libre Max (Hervé Cristian);
2. Oh Julie (Shakin Stevens);
3. On est comme on est (Detressan)*;
4. Chacun fait (c'est qui lui plaît) (Chagrin d'Amour);
5. Henri porte des lilas (Philippe Timsi†);
6. Ainsi soit-il (Louis Chedid)*;
7. I want let you down (Ph. D)*;
8. I love Rock'n Roll (Joan Jett)*;
9. Let's Groove (Earth, Wind, and Fire)*;
10. On my own (Nikka Costa);
11. Rox et Rouky (Dorothee);
12. La petite valse (Gérard Lenorman);
13. Felicita (Al Bano et Romina Power)*;
14. Tainted Love (Soft Cell);
15. Rocking with my Radio (Leslie Jayne);
16. It's good to be the King rap (Mel Brooks)*;
17. Mal de toi (Maryse);
18. Tout pour la musique (France Gall);
19. Le coup de folie (Thierry Pastor)**;
20. Flash in the Night (Secret Service)**.

* En hausse cette semaine.

** Nouveaux venus.

Le nouveau
Yogourt TAM*TAM Yogourt
 Idéal avant l'effort.
 Idéal après le sport.



printemps
 LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à **innovation LE LOCLE**

DISCOUNT

POMMES DE TERRE nouvelles	le kg.	1.65
POMMES «Grany Smith»	le kg.	2.80
BANANES CHIQUITA	le kg.	2.10
BEURRE DE CUISINE	les 200 g.	2.45
FROMAGE APPENZELL 1re qualité, affiné	les 100 g.	1.35
CAFÉ «LA SEMEUSE» Mocca	le paquet de 250 g.	3.95

28-12260

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

71 American Motors
AMERICAN EAGLE
 4-wheel-drive

Garage et Carrosserie de l'Est
 P. Visinand, Est 31
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 51 88

83-7652

La Bonne Affaire de la semaine!

1 salon classique neuf, garantie, Fr. 2900.- à enlever au prix de gros de Fr. 1850.-. Crédit gratuit.

GRABER MEUBLES, Gros + détail, Serre 116, (ex Usine Movado), tél. 039/23 95 64 43237

A vendre à Cormondrèche

terrain à bâtir

vue sur le lac, très belle situation, prix intéressant avec projet sanctionné pour villas jumelées.

Ecrire sous chiffre 87-56 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-485

Déménagements
 TRANSPORTS - LIVRAISONS
 suisses et internationales

P. Ducommun
 Devis sans engagement
 Tél. (039) 23 08 29
 La Chaux-de-Fonds 22457

A vendre entre Neuchâtel et Yverdon, au bord du lac

chalet de week-end
 meublé, terrain de 500 m2.

Ecrire sous chiffre H 28-500071 à Publicitas, 2001 Neuchâtel, rue de la Treille 9. 28-592

Ne vous privez pas d'enregistrer les matches de la Coupe du monde de football grâce à la

VIDÉO

Panasonic

Le magnéscope NV-2000 de Panasonic vous offre 8 programmes, 14 jours de programmation, un entraînement direct piloté par quartz pour le tambour de têtes, accéléré et ralenti, avance rapide pour recherche d'image, réception canaux spéciaux de Coditel.

Fr. 1895.-

NV-3000, modèle portable, complet avec caméra couleur, tuner et accu.

Fr. 3990.-

Demandez une démonstration à domicile - Attention ne tardez pas à passer vos commandes, il y aura pénurie d'appareils VIDEO. Livraison dans l'ordre des commandes!

REICHENBACH
 TV - VIDEO - Hi-Fi
 Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

41403

Jeunes gens... jeunes filles!

C'est parce qu'elles répondent aux nécessités des temps modernes qui incitent la jeunesse à acquérir un métier le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles que les

écoles privées de formation professionnelle

connaissent un essor toujours croissant.

L'ACADÉMIE de COIFFURE SA - LAUSANNE

garantit une formation complète en coiffure pour dames, avec examen et diplôme, en un stage de 12 à 18 mois.

Cosmétologie, prophylaxie, soins et esthétique de la chevelure, un métier plein de charme et d'intérêt!

Demandez tous renseignements et prospectus à

Académie de coiffure SA, Grand-Saint-Jean 16, Lausanne. Tél. (021) 23 12 84

22-1860

ECONOMIE

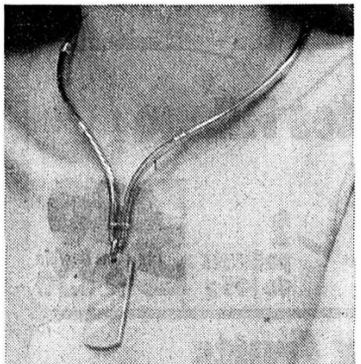
Bijoux: styles et formes foisonnent. Vent suisse de classicisme Avec la baisse du prix de l'or les masses sont plus généreuses...

Foisonnement de styles et de formes dans la bijouterie européenne à travers les tendances qui alimentent les particularismes nationaux. Au delà de cette impression de richesse des mille et une nuits, deux tendances se dégagent ou plutôt deux grands courants. L'or jaune est devenu prépondérant. La baisse du prix de l'or a incité les créateurs à travailler plus généreusement le métal précieux. Cependant, ainsi que le constate International Gold Corporation au sujet de la mode 1982, la vogue du «petit bijou» a encore beaucoup d'adeptes. Notamment en Suisse - et en Angleterre.

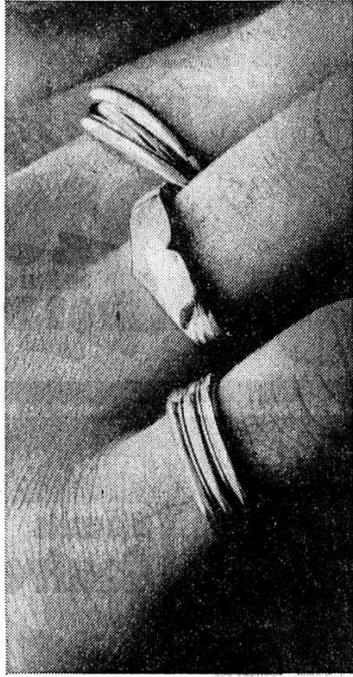
Un vent de classicisme souffle donc actuellement sur les collections des bijoutiers suisses à la FEHB. Spécialisés dans le bijou de haut de gamme, de prix, faisant un large usage de pierres précieuses, ces artisans réputés pour leurs réalisations au fini impeccable veulent ainsi redonner aux créations de valeur l'une de leurs qualités premières dénier le temps!

De notre envoyé spécial à Bâle:
Roland CARRERA

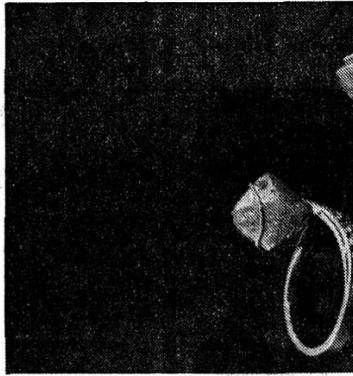
Mais ceci ne signifie aucunement qu'ils aient renoncé à la créativité qui les caractérise. Au contraire, ils ont précisément saisi cette occasion pour démontrer leur maîtrise. Car



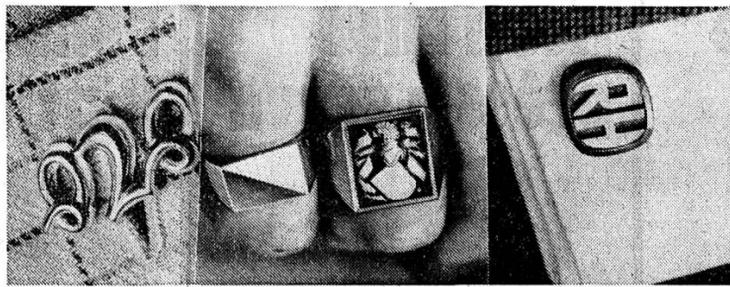
Le ras de cou avec pendentif, très en faveur: ici un modèle en acier inox décors et incrustations or jaune 18 carats de Gay Frères Genève



Le bijou traditionnel renouvelle son style ou ses styles: ici alliances des dernières collections 1982, un vent de fraîcheur...



Bague et barrette en or jaune 18 carats serties chacune d'un diamant brut (total 15,77 ct) et de 6 brillants w-us (total 0,44 ct). (Frieden & Co., Thoune)



Offensive des chevalières et du bouton de manchette en or. La lutte contre le laisser-aller vestimentaire est engagée à la fois par les bijoutiers et les fabricants de textiles!

les spécialistes le savent bien: c'est dans la lignée classique qu'il est le plus difficile d'innover. Et pourtant, dans chacune des pièces exposées à Bâle, on trouve cette touche du maître artisan, l'idée nouvelle qui donne sa personnalité au bijou.

La création s'exprime dans le traitement des surfaces du métal précieux, le choix des pierres et le genre de taille - en navette, baguette ou cabochon. Et aussi dans le détail du décor: motifs soulignés de diamants, petits pavés de brillants, opposition de deux (voire trois) couleurs d'or, fine gravure des montures.

Préciser les tendances générales n'est guère facile. En voici toutefois quelques-unes:

- prédominance du collier, presque toujours avec pendentif; c'est la base du «set» ou ensemble, comprenant en outre la bague et les pendants d'oreille,

- les montures sont très fines; beaucoup de chaînes ou de brins d'or torsadés,

- maintien du style bicolore, l'or jaune marié à l'or gris ou à l'acier noble,

- les pierres précieuses: le diamant (en priorité), l'émeraude, le rubis, le saphir et la turquoise.

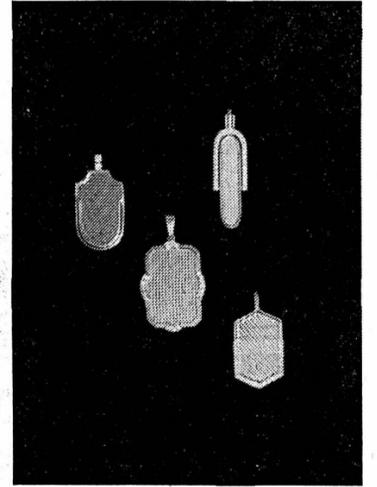
La fantaisie - car il y a toujours de la fantaisie - s'exprime plus librement dans les bijoux plus simples, dont la base reste toujours l'or jaune, serti ou non de petits brillants. Dans cette catégorie, on note un retour assez marqué aux minces surfaces d'or poli. Beaucoup de recherche aussi dans le domaine des alliances, dont certaines sont serties de diamants de taille nouvelle: en triangle.

A titre de curiosité, mentionnons encore que c'est dans le secteur de la bijouterie suisse de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie qu'est présenté un saphir d'une dimension exceptionnelle. Probablement l'un des plus grands au monde, il pèse la bagatelle de 700 carats...



BÂLE

Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie
17 au 26 avril 1982



La mode des pendentifs en Suisse: quatre modèles «classiques» destinés à être portés avec des chaînes d'or. En divers métaux précieux et avec un genre inédit de guilloché. (Heinz Pulver, Berne)

Le bijou européen en 1982

Les chaînes connaissent un regain de faveur en France, en Espagne et en Italie. Elles sont en général plus courtes, les colliers cédant souvent la place aux tours de cou. Le style des maillons est en pleine évolution.

Tendance novatrice dans les boucles d'oreilles: les modèles 82 où l'or jaune est fréquemment combiné avec les couleurs vives des pierres semi-précieuses, se portent plus près du lobe. En France les créoles entourent même l'oreille.

Un peu partout les pendentifs deviennent plus volumineux sans toutefois perdre leur élégance et leur finesse.

Les broches en or connaissent une nouvelle vogue en Suisse. Les Anglais, sensibles à l'amour de leur princesse Lady D pour les perles, proposent des parures où elles se marient avec l'or.

Les Italiens ont basé leurs collections sur divers thèmes: romantique, boucanier, «folk», marin, etc.

Constatation générale: du nord au sud de l'Europe, les créateurs se sont efforcés d'élargir l'éventail de leur production pour renforcer leur chance de succès ou relancer la mode de certaines catégories de bijoux. Ainsi apparaissent de nouvelles collections d'alliances, de signes du zodiaque, de boutons de manchettes et autres bijoux traditionnels.

A noter dans le sillage du renouveau de la bijouterie pour hommes à propos de boutons de manchettes justement, que l'or repart à la conquête des chemises. Le laisser-aller vestimentaire est combattu dans toute l'Europe, avec l'appui des fabricants de textiles!

LA SUISSE Générale
Assurances
Votre partenaire pour les assurances
TRANSPORT
Agence générale P.-A. Bôle
L.-Robert 58 - Tél. (039) 23 09 23
La Chaux-de-Fonds - Le Locle 10198

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 20.4.82) (B = cours du 21.4.82)

NEUCHÂTEL		W'thur n.			
A	B	A	B		
Cr. Fonc. Na.	570	570	570		
La Neuchâtel.	490	480			
Cortalind	1300	1300			
Dubied	120	120			
HORS BOURSE		ACTIONS SUISSES			
A	B	A	B		
Roche b/jce	60250	61500			
Roche 1/10	6100	6100			
Asuag	40	40			
Buehrle b.p.	310	282			
Galenica b.p.	298	299			
Kuoni	4250	4250			
Astra	-14	-13			
Swissair p.	726	732			
Swissair n.	694	697			
Bank Leu p.	3525	3450			
UBS p.	2950	2950			
UBS n.	525	522			
SBS p.	297	287			
SBS n.	205	202			
SBS b.p.	231	226			
C.S. p.	1740	1745			
C.S. n.	324	321			
BPS	965	970			
BPS b.p.	91	92			
B. Centr. Coop.	725	725			
Adia Int.	1950	1930			
Elektrowatt	2300	2300			
Holder p.	659	657			
Interfood B	5800	5875			
Landis B	850	850			
Motor col.	440	420			
Moeven p.	2375	2375			
Buehrle p.	1140	1110			
Buehrle n.	290	280			
Schindler p.	1500	1500			
Bâloise n.	540	540			
Rueckv p.	6000	5900			
Rueckv n.	2910	2900			
W'thur p.	2625	2650			
1480	1475	1475	1475		
15150	15000	15000	15000		
9250	2950	2950	2950		
1370	1370	1370	1370		
1060	1045	1045	1045		
1295	1285	1285	1285		
582	584	584	584		
975	975	975	975		
1265	1275	1275	1275		
180	195	195	195		
1925	1925	1925	1925		
3320	3325	3325	3325		
2085	2085	2085	2085		
4125	4100	4100	4100		
1550	1560	1560	1560		
524	521	521	521		
495	495	495	495		
190	191	191	191		
1850	1825	1825	1825		
ACTIONS ÉTRANGÈRES		Achat		Vente	
A	B	A	B	A	B
Abbott Labor	58.75	58.25		1.94	1.97
Aetna LF cas	84.	81.25		1.5850	1.6150
Amx	52.25	51.		3.41	3.49
Am Cyanamid	53.	51.75		30.80	31.60
ATT	108.50	108.50		-1.440	-1.520
ATL Richf	75.	70.50		81.10	81.90
Baker Intl. C	59.50	56.50		-7875	-8125
Boeing	37.	37.75		73.	73.80
Bouroughs	69.	68.		4.28	4.36
Caterpillar	89.50	86.50		1.80	1.88
Citicorp	54.25	55.		11.54	11.66
Coca Cola	67.50	67.25		2.60	2.80
Control Data	61.	59.25			
Du Pont	69.25	67.50			
Eastm Kodak	145.	142.50			
Exxon	55.25	54.			
Fluor corp	39.75	38.75			
Gén. elec	125.	122.50			
Gén. Motors	81.	79.			
Gulf Oil	62.75	61.50			
Gulf West	29.50	29.50			
Halliburton	70.	65.75			
Homestake	49.25	48.			
Honeywell	133.	129.50			
Inco Ltd	22.	22.			
IBM	124.	122.			
Litton	97.75	95.			
MMM	109.	106.50			
Mobil corp	42.50	41.50			
Owens-Illin	48.25	47.50			
Pepsico Inc	76.	74.50			
Pfizer	113.	112.			
Phil Morris	98.25	98.50			
Phillips pet	59.50	58.50			
Proct Gamb	169.50	165.50			
Rockwell	54.	54.50			
Sears Roeb	38.	37.25			
Smithkline	136.	132.50			
Sperry corp	56.	55.25			
STD Oil ind	80.50	76.			
Sun co inc	66.25	64.50			
Texasco	58.75	57.75			
Warner Lamb.	46.25	45.25			
Woolworth	34.	34.			
Xerox	76.	74.75			
Zenith radio	30.	29.25			
Akzo	22.	21.50			
Amro Bank	36.50	36.50			
Anglo-am	17.75	18.			
Amgold	124.	116.50			
Suez	128.	110.			
Mach. Bull	9.25	9.50			
Saint-Gobain	54.50	54.			
Cons. Goldf I	13.75	13.50			
De Beers p.	8.75	8.75			
De Beers n.	7.75	8.			
Gen. Shopping	423.	422.			
Norsk Hyd n.	104.	105.			
Pechiney	38.75	38.50			
Rio Tinto p.	18.	18.25			
Rolinco	153.	151.50			
Robeco	154.	153.			
Royal Dutch	66.50	66.			
Sanyo electr.	3.25	3.15			
Schlumberger	87.50	84.			
Aquitaine	42.50	41.			
Sony	27.25	27.			
Unilever NV	114.	113.50			
AEG	34.75	34.50			
Basf AG	111.	111.			
Bayer AG	103.50	102.50			

BOURSE

BILLETTS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.90	2.02
1 \$ canadien	1.55	1.67
1 £ sterling	3.30	3.65
100 fr. français	30.	32.50
100 liras	-1.350	-1.16
100 DM	80.	83.
100 fl. hollandais	71.75	74.75
100 fr. belges	3.70	4.10
100 pesetas	1.65	1.95
100 schilling autr.	11.40	11.80
100 escudos	2.45	3.05
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.94	1.97
1 \$ canadien	1.5850	1.6150
1 £ sterling	3.41	3.49
100 fr. français	30.80	31.60
100 liras	-1.440	-1.520
100 DM	81.10	81.90
100 yen	-7875	-8125
100 fl. hollandais	73.	73.80
100 fr. belges	4.28	4.36
100 pesetas	1.80	1.88
100 schilling autr.	11.54	11.66
100 escudos	2.60	2.80
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	345.	348.
Lingot	21650.	21900.
Vreneli	153.	168.
Napoléon	153.	168.
Souverain	188.	203.
Double Eagle	840.	920.
CONVENTION OR		
	Achat	Vente
22.4.1982		21900.
Plage		21550.
Achat		490.
Base argent		

IND. DOW JONES INDUS.				
Précédent:	840.56			
Nouveau:	843.32			
21%	21%	Eisai	770.	775.
24%	24%	Fuji Bank	500.	500.
22.	22%	Fuji photo	1310.	1300.
38%	38%	Fujisawa pha	1220.	1210.
58.	57%	Fujitsu	683.	688.
50%	50%	Hitachi	593.	585.
30%	30%	Honda Motor	710.	719.
85%	85%	Kangafuchi	273.	272.
28%	28%	Kansai el PW	969.	965.
19%	19%	Komatsu	448.	453.
68%	69.	Makita elct.	735.	732.
28%	28%	Marui	815.	808.
39%	39%	Matsush el I	970.	972.
33%	33%	Matsush el W	500.	510.
29%	29%	Mitsub. ch. Ma	274.	274.
46%	46%	Mitsub. el	253.	252.
7%	8.	Mitsub. Heavy	214.	208.
31%	31%	Mitsui co	310.	314.
22%	22%	Nippon Music	658.	654.
38%	38%	Nippon Oil	904.	901.
23%	23%	Nissan Motor	740.	750.
17%	17%	Nomura sec.	429.	421.
38%	38%	Olympus opt.	781.	795.
15%	15%	Ricoh	480.	487.



Coop-informations:

Prix choc

Torchons de ménage

Chif-o-net

Emballage de 20 pièces

3.80

W. 16.162/JP

Hits «weekend» du jeudi 22 avril au samedi 24 avril 1982

Studio Coop chaque mercredi entre 19.15-19.25

Bière suisse normale

6-Pack (6 x 33 cl)

4.20 au lieu de 4.80

Rösti Midi prêts à servir

2 sachets de 500 g

3.60 au lieu de 4.60

Pommes de terre Bintje, lavées

Contrôlées officiellement

Sac de 2,5 kg

2.20 au lieu de 2.70

Action fromage

Tilsit 1^{er} Fromage suisse tout gras à pâte mi-dure, doux et corsé 100 g **1.10**

Gruyère 1^{er} Fromage suisse tout gras à pâte dure, aromatique et corsé 100 g **1.35**

Emmental 1^{er} Fromage suisse tout gras à pâte dure 100 g **1.25**

Tartare Fromage frais français aux fines herbes 2 x 80 g **2.80**

Caprice des Dieux Fromage français à la crème à pâte molle 200 g **3.10**

Hits hebdo 21-27 avril 1982

Studio Coop chaque mercredi entre 19.15-19.25

Thé noir Lipton Yellow Label

100 sachets de 1,5 g

150 g

4.40 au lieu de 5.40

Biscuits Gaufrettes Milano

2 paquets de 165 g

3.30 au lieu de 3.70

Biscuits ARNI à l'abricot

2 rouleaux de 215 g

2.90 au lieu de 3.80

Séré aux fruits Coop

au lieu de 1.-

Gobelet de 150 g

.80

Vif Nettoyant surpuissant

Bouteille de 800 g

2.60 au lieu de 3.40

Aliment pour chats Cha-Cha-Cha

3 boîtes de 170 g au choix

1.95

Aliment pour chats Brekkies avec bœuf

Paquet de 400 g

1.60 au lieu de 1.95

Aliment pour chiens Chappi avec bœuf

2 boîtes de 415 g

2.10 au lieu de 2.60

Leonard Leokum et Paul Posnick

La guerre météo a commencé

Roman

Editions de Trévise

Droits réservés Opéra Mundi, Paris

«Et le véritable drame, c'est que cet argent aurait pu permettre de sauver des milliers de vies humaines, puisque les Etats-Unis ont fait pression sur les Français pour qu'ils renoncent à leur contrat de vente. (Une leur apparut dans les yeux de Roger.) Maintenant, si l'on voulait jouer au jeu des coïncidences - et je t'assure qu'il ne s'agit de rien d'autre -, tu pourrais rattacher le tremblement de terre survenu en Chine à cette tragédie.

Forest n'avait pas l'intention de discuter sur ce point; il voulait seulement savoir quel était le rapport.

- Comment cela? Quel est le lien entre les deux affaires? demanda-t-il avec un air de profond intérêt.

- Eh bien, les Pakistanais ont cherché ailleurs

leur réacteur nucléaire et, au bout d'un an et demi de négociations, ils ont été en mesure de dire aux Français que les Chinois leur en vendraient un si les Français s'y refusaient. Malheureusement, ils n'ont jamais eu leur réacteur chinois, pour l'excellente raison que l'usine qui fabriquait les composants a été totalement détruite...

- ...au cours du tremblement de terre de Tang-Shan, dit Forest, terminant la phrase à sa place. Incroyable! (Il soupira. Il ne savait pas encore où cela le menait, mais, du moins, les éléments d'information commençaient à s'imbriquer.) Et en ce qui concerne les grandes chaleurs de 1971, en Corée du Nord?

Roger le regarda avec étonnement.

- Excuse-moi, mon vieux, mais est-ce que tu ne t'intéresses à rien en dehors de la météo? Est-ce que tu ne lis pas les journaux?

- Roger..., marmonna Forest.

- Tes grandes chaleurs en Corée du Nord, c'a été une terrible sécheresse qui a détruit plus de la moitié de leur récolte de riz. Une vraie catastrophe. La Corée du Sud fut alors prise de panique à l'idée que sa voisine du Nord, réduite à la famine, ne prenne les armes. Affolement dans l'armée, mobilisation secrète et tout le tremblement. (Il marqua une pause, se remémorant l'affaire.) Maintenant - et j'espère que je ne te l'apprends pas -, les Etats-Unis, pour éviter une nouvelle guerre, ont proposé leurs bons offices en

envoyant du riz en quantité puisé dans leurs réserves.

Forest commençait à comprendre qu'il avait regardé tout cela avec un regard de myope, prenant chaque événement comme un fait isolé. Il se rappela ce que Karapov lui avait dit au sujet du Chili.

- Je suppose qu'il en fut de même pour la canicule de 1972, au Chili? (Roger approuva de la tête.) Avec cette différence qu'il n'y avait là aucun risque de guerre.

- Exactement. Mais cette sécheresse a été également préjudiciable. Elle a provoqué un malaise social qui a suffi pour faire tomber Allende, après notre refus de lui vendre nos excédents de blé.

Forest se leva de son fauteuil et alla s'appuyer contre le mur.

- Politique. Tout est politique, dit-il, pensant tout haut. Très bien. Admettons que Karapov se soit complètement trompé et que rien de tout cela n'ait de rapport avec le triage. Où cela nous mène-t-il?

Il regarda la liste qu'il tenait à la main, l'examinant comme s'il pouvait y faire apparaître quelque chose de nouveau. Tout à coup, Jenny se tourna vers Micky.

- Montrez-moi les cartes imprimées de l'ordinateur, s'il vous plaît.

Micky se mit à chercher dans sa liasse de documents, et elle tendit les cartes à Jenny.

- Et en ce qui concerne cette tempête au-dessus du Bosphore? Qu'est-ce que nous avons en Turquie?

Forest venait d'avoir une idée.

- Il y a une base de l'OTAN sur la mer Noire, répondit Roger au hasard. Un orage plus violent aurait pu provoquer pas mal de dégâts.

- Et le Kamtchatka? (Il se rapprocha et se mit à genoux sur le fauteuil devant Roger.) Qu'est-ce qu'il y a à cet endroit?

- Le système de défense radar de la Russie orientale. Mais je ne vois pas...

- La guerre! s'exclama Jenny. Il s'agit d'une guerre! Nous avons une saloperie de Guerre Météorologique!

CHAPITRE 38

Il y eut un silence stupéfait dans la pièce.

- Une Guerre Météorologique? demanda Roger, incrédule.

Jenny regardait l'imprimé de l'ordinateur, les mains tremblantes.

- Regardez! dit-elle, penchée sur le papier. (Forest et Micky se mirent au-dessus d'elle pour regarder.) Ce ne sont pas les mêmes satellites. Les préfixes sont différents. ST désigne les satellites ThorStar américains, et le préfixe ORD désigne les russes - les satellites Orbits. (Elle regarda Forest comme si elle avait commis une faute envers lui.) (à suivre)

Multisols

linos - plastique - tapis -
tapis de milieu - parquets
A. Grilli
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

GASTON BELPERROUD STORES EN TOUS GENRES

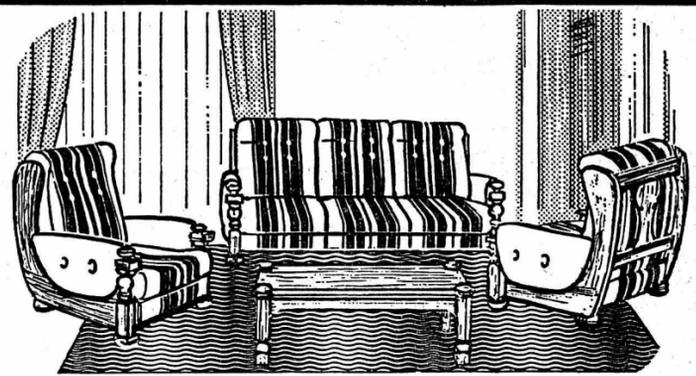
Réparations, fournitures
Tél. (039) 26 50 04
heures des repas
(atelier (039) 23 33 41)
2300 La Chaux-de-Fonds
28-12168

ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX



IMPORTANT CHOIX: SALONS tissu, velours, cuir
depuis Fr. 790.-, 980.-, 1980.-, 2915.- à 4520.-

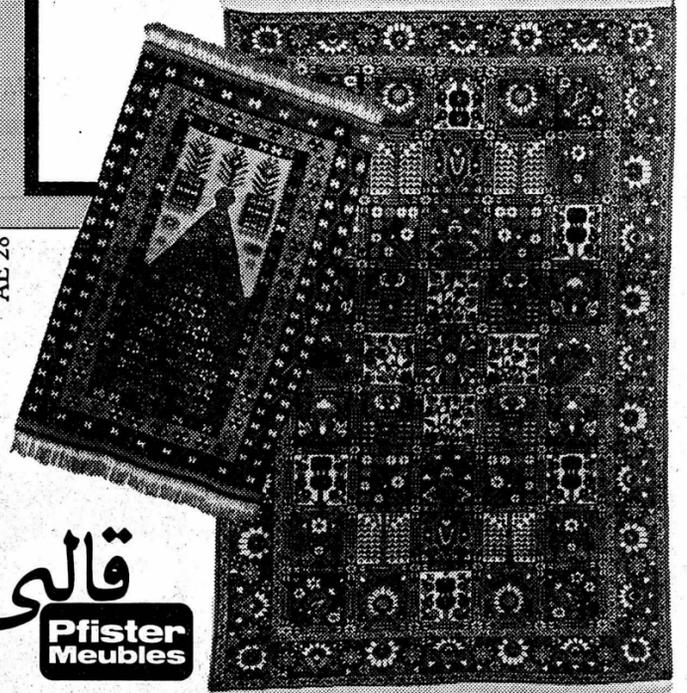
CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

Préavis: 23 avril - 2 mai 1982

Exposition Tapis d'Orient

Restaurant "Ancien Stand"
La Chaux-de-Fonds

Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi
14 - 21 h
Samedi + dimanche
10 - 21 h
Entrée libre!



AE 28

قالی
**Pfister
Meubles**

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



ACTION RÔTI DE PORC à Fr. 15.- le kg

La bonne viande du boucher spécialisé
pour les petites et les grandes fams!

Toujours à votre service!

43295

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures le matin. Merci de votre aimable compréhension.

PENTECÔTE
de charmants petits
voyages de 2 et 3 jours

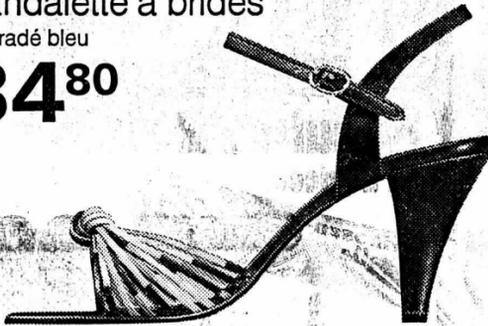
ÎLES BORROMÉES	29-30 mai	Fr. 245.-
GORGES DU TARN	29-31 mai	Fr. 375.-
CÔTE D'AZUR - NICE	29-31 mai	Fr. 395.-
EUROPA-PARK À RUST	30-31 mai	Fr. 215.-
MAINAU-CHUTES DU RHIN	30-31 mai	Fr. 230.-

VOYAGES
WITWER Auprès de toutes les agences de voyages

Sandalette à brides

dégradé bleu

34⁸⁰



CHAUSSURES FRICKER

26

Cadeaux de mariage



Pour nos fiancés il existe maintenant nos très beaux coffrets-cadeaux avec plus de 600 idées-cadeaux. Ceci vous permet de concevoir très facilement une liste d'articles-cadeaux! Le tout prêt à être posté pour l'envoi à votre parenté et vos connaissances.

Toulefer s.a.
QUINCAILLERIE
Place
Hôtel-de-Ville

Echelles à glissières ALU, 2 part. provenant de foires, 10 m. au lieu de Fr. 548.- cédées à Fr. 318.-, selon DIN, 3 ans de garantie. Livraison franco domicile. Inter-ral SA, tél. (039) 31 72 59 13-2084

Lancia Delta

1500, 4 portes, année août 1980, gris métallisé, 15 000 km., Fr. 11500.-
Tél. (032) 93 38 72
au heures des repas. 06-16151

Citroën GSA Club Break 5 vitesses

1981, beige colorado, 36 000 km., expertisée, garantie, reprise éventuelle, Fr. 250.- par mois sans acompte.

M. Garau
2563 Ipsach
tél. (032) 51 63 60. 06-1527

**MEUBLES
P. PFISTER**
C'EST
MOINS CHER!
PLACE NEUVE 6
(Place du Marché)
La Chaux-de-Fonds

Auvents

de caravanes, neufs, 1982. Encore quelques pièces à prix d'hiver dès Fr. 600.-
Ouvert mardi à vendredi de 15 à 18.30 h.
samedi de 8 à 17 h.
Caravanes TRIPET
La Chaux-de-Fonds
F.-Courvoisier 95b
tél. 039/22 12 55-56 43275

LES TEMPS CHANGENT...

les concepts
publicitaires
aussi
PLUS QUE
JAMAIS
la publicité
est
l'affaire
de
spécialistes

Pour que votre compte salaire rapporte plus...



...CS-compte salaire plus

- vous avez moins de travail pour vos paiements.
 - vous recevez régulièrement des extraits de compte facilitant votre comptabilité.
 - grâce à la carte Bancomat, vous pouvez retirer de l'argent nuit et jour dans toute la Suisse, en plus de 230 endroits.
 - avec les eurocheques, vous pouvez payer sans argent liquide ou en retirer, aussi bien en Suisse que dans la plupart des pays européens.
 - grâce à NIP, vous avez accès à votre avoir dans n'importe quelle succursale suisse du CS, sans formalités ni signature.
 - après entente avec le CS, vous pouvez dépasser les limites de retrait de votre compte salaire plus, du montant d'un mois de salaire.
- Votre salaire mérite mieux qu'un compte sans intérêts.

Demandez
Mlle Françoise Hadorn
Tél. 039/23 07 23

41163



De père en fils
au Crédit Suisse.

L'IMPARTIAL

LA VOIX D'UNE RÉGION

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1982

Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	-66	-79
Offres d'emploi - Immobilier	-71	-84
Réclames	2.80	2.80
Avis urgents	3.25	3.25
Avis mortuaires	-95	-95
Avis de naissance	-95	-95

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
Tél. 039/23 75 00

42359

À VENDRE Mazda 323 GLS

modèle fin 1979, expertisée, 37 000 km., bleu-métallisé, Fr. 5500.-

Toyota Corolla 1200 Coupé

modèle 1976, 52 000 km., brun, Fr. 3200.-
Tél. 032/92 20 92. 43306

DÉPANNAGE RAPIDE AELLEN

Machines à laver et frigos de toutes marques
Rue Douze-Septembre 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 12 41, privé 039/28 14 35 heures des repas 33483

Salón Joaquín

HAUTE COIFFURE
Serre 28-Dr-Coullery
Tél. 039/22 34 05 La Chaux-de-Fonds 35334

DÈS MAINTENANT

NOUVEAU TRIMESTRE

Méthodes actives

école-club
migros

Loisirs créatifs

28-000 092

Inscrivez-vous: Ecole-Club Migros, rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.

039 / 23 69 44

Jamais personne n'a glissé sur notre compte!

Toutes les glissades ne sont pas dues
aux peaux de bananes.

A ce jour, il existe déjà
un million de comptes de
chèques postaux. Sur les-
quels jamais personne n'a
glissé. Aucun adulte. Aucun
jeune non plus.

Aucun jeune surtout.

Voyez-vous, lorsqu'on
parle du premier compte de
sa vie, certains haussent les
épaules et maugréent: à cet âge-
là, pas besoin d'un compte.

Et pourtant, il en faut un. Dès qu'on
gagne de l'argent. Même un salaire
d'apprenti.

Premièrement, parce qu'un compte
de chèques postaux est à coup sûr le
moyen le plus simple, le plus pratique
et le plus avantageux de mettre de l'or-
dre dans ses finances.

Deuxièmement, un compte de
chèques postaux ne vous laisse jamais à
court d'argent liquide. Partout en
Suisse, vous pouvez en prélever de votre
compte. Dans 4000 bureaux de poste.
Et même la nuit, le dimanche et les
jours fériés, avec votre carte Postomat.

Troisièmement, les factures se rè-

glent vite et sans frais. Par
virements postaux, à la pro-
chaine boîte aux lettres. Ou comme
jusqu'à maintenant, au guichet postal.

Quatrièmement, et c'est là une très
sage précaution pour le premier compte
de sa vie: avec un compte de chèques
postaux, on ne se
trouve jamais à dé-
couvert.

C'est un compte
sûr. Antiglisse.

Si cela vous ennuie de remplir ce
coupon, faites-vous donc ouvrir
votre compte de chèques
postaux au guichet postal.

Ce qu'il vous faut: un compte de chèques postaux.

Je m'intéresse aux comptes de chèques postaux et je vous prie
de m'envoyer les formules nécessaires. 326

Nom et prénom

Année de naissance

No et rue

NPA

Localité

A envoyer non affranchi à l'adresse suivante:

Campagne pour les comptes de chèques postaux, 1001 Lausanne.



Toulefer s.a.

Place de l'Hôtel-de-Ville



Quincaillerie

Spécialiste de votre jardin

Demandez notre catalogue

Tél. (039) 23 13 71

42739

avec chèques Fidélité CID



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DU LITTORAL
NEUCHÂTELOIS

MISE AU CONCOURS

Par suite d'une redistribution de
l'enseignement des branches
scientifiques, la Commission de
l'enseignement professionnel met
au concours un poste de

professeur de physique technique

Le titulaire sera responsable du
laboratoire de physique à l'Ecole
technique.

Titre exigé:

formation préalable d'ingénieur
ETS et diplôme universitaire ou
diplôme EPF en sciences ou en
physique, complété par le certifi-
cat d'aptitudes pédagogiques.

Obligations et traitements:
légaux.

Entrée en fonction:
23 août 1982.

Le cahier des charges et des ren-
seignements complémentaires
peuvent être obtenus auprès de
Monsieur Georges-André Pagan,
directeur CPLN - Ecole technique,
Maladière 82, 2000 NEUCHÂ-
TEL, téléphone 038/24 78 79.

Formalités à remplir jusqu'au
1er mai 1982:

1. Adresser une lettre de candi-
dature avec curriculum vitae et
pièces justificatives à la direc-
tion générale du Centre de for-
mation professionnelle, Mala-
dière 84, case postale 44,
2000 NEUCHÂTEL 7.
2. Informer simultanément de
l'avis de candidature le Ser-
vice de la formation technique
et professionnelle, rue des
Beaux-Arts 21, 2000 NEU-
CHÂTEL.

87-584

05-7550-205

SPORTS

Nouvelle sensation aux Mondiaux de hockey sur glace L'Italie sauve sa place face au Canada

Les Italo-Canadiens, que l'on voyait pratiquement condamnés à la relégation au début de ce tournoi mondial, ont fait sensation mercredi à Tampere où ils ont réussi à arracher le match nul (3-3) au Canada, donnant ainsi pratiquement le titre mondial à l'URSS, un titre que, d'ailleurs, les Soviétiques étaient de toute façon assez grands pour obtenir eux-mêmes.

Le héros de cette rencontre a été le gardien de l'équipe de Dave Chambers, Jim Corsi, qui fut absolument époustouflant. C'est à lui principalement que les Transalpins doivent ce point obtenu devant le Canada, ce qui n'était encore jamais arrivé jusqu'ici.

A Helsinki, la RFA a longuement mené à la marque contre la Suède mais elle n'a pas tenu la distance et les Scandinaves ont pu faire la décision dans les dix dernières minutes. L'URSS et la Tchécoslovaquie n'ont pour leur part pas connu de problèmes particuliers face aux Etats-Unis et à la Finlande.

Jiri Kralik, le gardien tchécoslovaque, a réussi son deuxième «shutout» consécutif. Il n'avait pas encaissé de but contre les Etats-Unis (6-0), il n'en a pas encaissé non plus contre la Finlande (3-0). Et pourtant, les Finlandais, combattifs comme à leur habitude, ne se sont

pas fait faute d'essayer de le battre. Ils ont tiré 29 fois au but sans y parvenir.

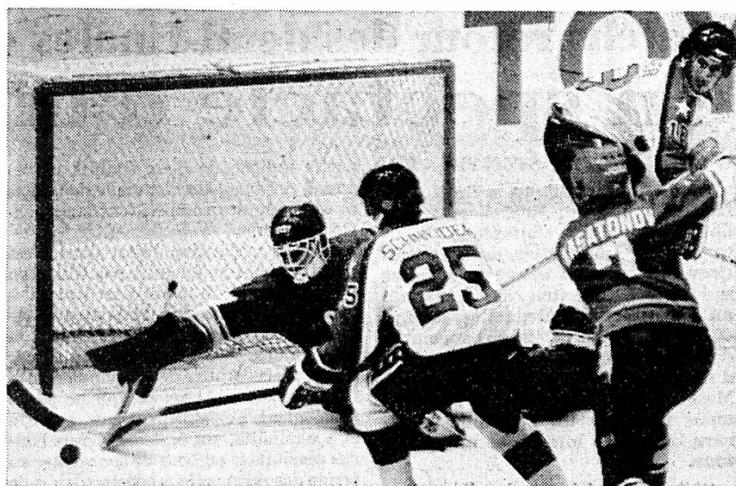
Le succès tchécoslovaque est logique. Il aurait d'ailleurs pu être plus large. Une nervosité certaine a empêché les Tchécoslovaques d'être plus prolifiques. Ils ont tiré à 47 reprises au but sans parvenir à marquer plus de trois fois. C'est que les Tchécoslovaques ne pouvaient se permettre de perdre, sous peine de rater la qualification pour le tour final. A voir leur joie au moment de la sirène finale, on a pu mesurer la pression psychologique qui avait pesé sur eux tout au long de la rencontre.

Canada - Italie 3-3
Suède - RFA 3-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	5	5	0	0	37-13	10
2. Suède	5	3	1	1	18-16	7
3. Tchécoslov.	5	3	0	2	20-11	6
4. Canada	5	2	2	1	24-15	6
5. Finlande	5	2	0	3	11-25	4
6. RFA	5	2	0	3	14-18	4
7. Italie	5	1	1	3	17-27	3
8. Etats-Unis	5	0	0	5	13-29	0

Programme d'aujourd'hui: RFA - URSS et USA - Canada à Tampere; Finlande - Italie et Tchécoslovaquie - Suède à Helsinki.



Buzz Schneider manque de peu face au gardien soviétique. (Bélino AP)

Le Tour de Romandie affiche désormais complet Septante-huit coureurs pour un maillot vert

Le Tour de Romandie affiche désormais complet!

Avant de clore les inscriptions, les organisateurs de cette épreuve ont encore engagé deux équipes: la redoutable formation «Capri-Sonne» qui alignera notamment Peter Winnen, Rony Claes, Théo de Rooy et Rudi Pevenage et une troisième équipe italienne, «Metaurromobili-Pinarelli», qui compte dans ses rangs le petit grimpeur belge Lucien Van Impe.

Ainsi donc, le 4 mai prochain à Genève, ce sont treize équipes de six coureurs chacune qui se présenteront au départ de ce 36e Tour de Romandie. Et cette année, les vedettes ne vont pas manquer. Avec Hinault, Van Impe, Alban, Zoetemelk, de Muynck, Winnen, c'est-à-dire les six premiers du dernier Tour de France, Bernaudeau, Laurent, Van de Velde, Knetemann, Prim et Contini, la lutte promet d'être passionnante, une lutte à laquelle prendront part dix-neuf coureurs suisses répartis dans quatre formations. Parmi eux, le Loclois Jean-Mary Grezet qui devrait tenir le rôle de chef de file du groupe Cilo-Aufina compte tenu de la blessure de Béat Breu et le manque de compétition de Gilbert Glaus. Le groupe Royal misera quant à lui sur Godi Schmutz et Bruno Wolfer. Dill-Bundi portera les couleurs de la formation italienne Hooved. Enfin, la quatrième formation, l'équipe fédérale, se composera de coureurs de différents groupes sportifs helvétiques, coureurs qui seront désignés la semaine prochaine.

COUREURS ENGAGÉS

Peugeot: Bernaudeau, Laurent, Linnard, Ph. Martinez, Millar, P. Simon.



Vainqueur en 1981, le Suédois Tommi Prim fait figure, cette année encore, de grand favori.

Bianchi: Prim, Contini, Donadello, Pedersen, Pozzi, Segersall.

Sem France Loire: Agostinho, Bittinger, Guillet, Kelly, Ongenae, Tinazzi.

La Redoute: Alban, Bazzo, de Muynck, Jourdan, J. Simon, Vallet.

Mercier: Le Bigault, Martin, Michaud, Néant, Vichot, Zoetemelk.

Raleigh: Knetemann, Koppert, Lubberding, Van de Velde, Wijnands, Veldscholten.

Royal: Gavillet, Keller, Maechler, Muller, Schmutz, Wolfer.

Hooved: Bevilacqua, Bombini, Dill-Bundi, Faracca, Patellaro, Zappi.

Renault: Hinault, Fignon, Le Bris, Didier, Rodriguez, Vigneron.

Capri Sonne: Winnen, Claes, De Rooy, Hagedooren, Wilmann, Pevenage.

Metaurromobili: Van Impe, Groppo, Franceschini, Miozzo, Berto, Masi.

Cilo: Grezet, Breu, Demierre, Ferretti, Glaus. Le sixième coureur reste à désigner.

Equipe fédérale: Les coureurs seront désignés ultérieurement, vraisemblablement à l'issue du Tour du Nord-Ouest qui se courra dimanche.

M. D.

Automobilisme

Grand Prix de San Marino Le torchon brûle

Les constructeurs membres de la FOCA ne participeront pas, dimanche, au Grand Prix de formule un de San Marino. La décision a été prise hier après-midi à Londres. Dans la soirée, elle n'était pas encore rendue officielle mais elle était confirmée de différentes sources.

On croit savoir que la décision de boycotter le Grand Prix de San Marino, prise après le verdict du tribunal d'appel de la FIA, mettant hors course la Brabham de Nelson Piquet et la Williams de Keke Rosberg (premier et deuxième à Rio), sera motivée par la FOCA par l'impossibilité de présenter à Imola des voitures conformes au règlement concernant le poids minimum (580 kg).

Cette défection, si tous les constructeurs affiliés à la FOCA étaient absents, ramènerait le «plateau», dimanche à Imola, à six voitures «sûres», deux Ferrari, deux Renault et deux Toleman, et quatre qui le sont moins, en raison de la «sensibilité» pro-FOCA de ces écuries, deux Alfa Romeo et deux Osella, qui ne devraient toutefois pas pouvoir se permettre de ne pas paraître dans un grand prix organisé dans leur pays.

Pêlé-mêle

ATHLÉTISME. - La Fédération internationale d'athlétisme a décidé de confier à l'Australie l'organisation de la Coupe du monde 1985. Celle-ci aura lieu à Canberra.

FOOTBALL. - Le président colombien Julio Turbay Ayala a donné son approbation au projet d'organisation de la Coupe du monde de football en Colombie en 1986.

Tennis Bjorn Borg «sorti» à Las Vegas

Le Suédois Bjorn Borg, contraint de passer désormais par les épreuves de qualification, a échoué dans sa tentative d'entrer dans le tableau final du tournoi de Las Vegas (Nevada), en se faisant éliminer «à la régulière» par l'Américain Dick Stockton, 92e joueur mondial, 7-6, 1-6, 6-2.

Disputant seulement son deuxième tournoi officiel après une absence des courts de cinq mois, Borg ne fut que l'ombre de lui-même. Le quintuple vainqueur de Wimbledon commit de nombreuses erreurs face à un Stockton déterminé à causer une surprise.

En 2e ligue neuchâteloise: timide réaction

LE PARC - SAINT-BLAISE 0-2
Première mi-temps bien équilibrée, mais les occasions furent rares. L'on en comptabilisa une pour chaque formation. Du côté parciens, B. Boillat se présenta seul face à Schenevey, mais lui tira dans les mains, alors que pour Saint-Blaise, Ansermet, depuis l'aile gauche, ajusta la lucarne sans parvenir à violer le sanctuaire de Villard. En seconde période, il en fut autrement, les gars du Bas prenant définitivement la rencontre en main. Après une dizaine de minutes

MATCH DE BOXE

Le match entre l'URSS et les Etats-Unis, à Helsinki, a été émaillé de coups défendus avec, comme sommet, un match de boxe entre Biljaletdinov et Kleinendorst qui s'est terminé par une double pénalité de match qui devrait valoir aux deux joueurs un match de suspension. Bien que les Américains aient tout mis en œuvre pour tenter de causer une surprise, les Soviétiques n'ont jamais été véritablement en danger, même lorsque les Américains, sous l'impulsion de Buzz Schneider et de John Harrington, leurs deux éléments les plus en vue, revinrent à un but (1-2 puis 2-3).

Résultats de la journée

URSS - USA 8-4
Tchécoslovaquie - Finlande 3-0

Francis Reinhard à Lausanne

Le HC Lausanne a engagé l'ex-international Francis Reinhard comme entraîneur pour la saison 1982-83. Reinhard, qui a participé sur «Disque d'Or 3» au dernier tour du monde à la voile, a fait l'essentiel de sa carrière à La Chaux-de-Fonds, mais il a porté les couleurs du club de Montchoisi durant trois ans (de 1972 à 1975). Les dirigeants lausannois hésitaient entre lui et l'ancien coach du HC Bienne Frantisek Vanek.

En quatrième ligue jurassienne de football Quelques chefs de file malmenés

Sévère et malencontreuse défaite de Reconvilier et Gruntern qui laissent ainsi le champ libre à Sonceboz (groupe 9) Lajoux s'étant incliné à Perrefitte, Moutier compte désormais plus de dix points d'avance sur ses poursuivants du groupe 10. Passation des pouvoirs dans le groupe 11 avec la défaite du leader Courtételle chez son dauphin Vicques qui passe au commandement.

Dans la classe II (future 5e ligue), le chef de file du groupe 20 (Anet) a été nettement battu par Azzurri. Cet échec profite à La Rondinella et Corgémont qui prennent la direction des opérations. A relever la première victoire de Douanne. Dans les autres groupes, les favoris se sont imposés.

CLASSE I

Groupe 9: 1. Sonceboz 12 matchs, 22 points; 2. Reconvilier 12-18; 3. Gruntern b 13-17; 4. Macolin a 12-16; 5. Courtelary a 13-14; 6. USBB 13-14; 7. Orvin 11-12; 8. Tramelan a 11-11; 9. Ceneri 12-7; 10. Villeret b 13-5; 11. Reuchenette 12-0.

Groupe 10: 1. Moutier a 13 matchs, 26 points; 2. Lajoux 12-15; 3. Villeret a 12-15; 4. Montfaucon 12-14; 5. Delémont a 12-13; 6. Perrefitte 13-11; 7. Glovelier 13-11; 8. Saignelégier 11-10; 9. Courrendlin 13-9; 10. Tramelan b 13-9; 11. Belprahon 12-3.

Groupe 11: 1. Vicques 14 matchs, 22 points; 2. Courtételle 14-21; 3. Courroux a 13-19; 4. Boécourt a 14-16; 5. Montsevelier 13-15; 6. Delémont b 14-15; 7. Bourrignon 14-14; 8. Bascourt 14-14; 9. Pleigne 13-7; 10. Movelier 13-5; 11. Delémont c 14-2.

Groupe 12: 1. Bure a 13 matchs, 23 points; 2. Courtemaître 13-19; 3. Porrentruy 14-19; 4. Vendincourt a 13-15; 5. Alle a 14-15; 6. Courtedoux 13-11; 7. Lugnez 13-11; 8. Bonfol 14-10; 9. Fontenais 14-9; 10. Coeuve a 14-8; 11. Courgenay b 14-8.

CLASSE II

Groupe 20: 1. La Rondinella 14 matchs, 24 points; 2. Corgémont 14-23; 3. Anet 14-22; 4. Lyss c 12-16; 5. Longeau c 13-16; 6. Port b 13-13; 7. Azzurri b 13-12; 8. La Neuveville 14-12; 9. Tramelan c 12-9; 10. Plagne 13-5; 11. Douanne b 14-5; 12. Courtelary b 14-3.

Groupe 22: 1. Bévillard 15-28; 2. Tavannes 13-24; 3. Olympia 14-19; 4. Court 14-18; 5. Les Breuleux b 12-17; 6. Reuvevelier 13-15; 7. Moutier b 12-10; 8. Le Noirmont 11-8; 9. Les Breuleux a 12-7; 10. Montfaucon b 11-6; 11. Tavannes b 8-2; 12. Les Genevez 13-0; 13. Reconvilier b 14-0.

Groupe 23: 1. Saint-Ursanne 15 matchs, 28 points; 2. Soyhières 15-26; 3. Develler 14-18; 4. Courchapoix 15-17; 5. Courfaivre 15-16; 6. Vicques b 15-16; 7. Courroux b 15-15; 8. Mervelier 14-12; 9. Bourrignon b 14-9; 10. Boécourt b 15-9; 11. Corban 15-9; 12. Courtemaître 14-1.

Groupe 21: 1. La Rondinella 14 matchs, 24 points; 2. Corgémont 14-23; 3. Anet 14-22; 4. Lyss c 12-16; 5. Longeau c 13-16; 6. Port b 13-13; 7. Azzurri b 13-12; 8. La Neuveville 14-12; 9. Tramelan c 12-9; 10. Plagne 13-5; 11. Douanne b 14-5; 12. Courtelary b 14-3.

Groupe 22: 1. Bévillard 15-28; 2. Tavannes 13-24; 3. Olympia 14-19; 4. Court 14-18; 5. Les Breuleux b 12-17; 6. Reuvevelier 13-15; 7. Moutier b 12-10; 8. Le Noirmont 11-8; 9. Les Breuleux a 12-7; 10. Montfaucon b 11-6; 11. Tavannes b 8-2; 12. Les Genevez 13-0; 13. Reconvilier b 14-0.

Groupe 23: 1. Saint-Ursanne 15 matchs, 28 points; 2. Soyhières 15-26; 3. Develler 14-18; 4. Courchapoix 15-17; 5. Courfaivre 15-16; 6. Vicques b 15-16; 7. Courroux b 15-15; 8. Mervelier 14-12; 9. Bourrignon b 14-9; 10. Boécourt b 15-9; 11. Corban 15-9; 12. Courtemaître 14-1.

Groupe 24: 1. Cornol 15 matchs, 25 points; 2. Damvant 15-24; 3. Bure b 15-21; 4. Boncourt 15-21; 5. Grandfontaine 14-20; 6. Alle b 14-18; 7. Fahy 15-12; 8. Vlendingcourt b 15-12; 9. Courgenay b 15-10; 10. Chevenez 14-7; 11. Coeuve b 14-5; 12. Bonfol b 14-1.

Au Tour d'Espagne Coup double pour Eddy Planckaert

Le Belge Eddy Planckaert a réalisé le doublé en remportant les deux secteurs de la première étape du Tour d'Espagne. Le Français Marc Gomez, le vainqueur du prologue, a toutefois conservé son maillot de leader.

Le premier secteur, disputé entre St-Jacques de Compostelle et La Corogne, sur 96 km, ne comportait aucune difficulté et il s'est déroulé dans le calme le plus complet. Dans le deuxième secteur, qui comportait un col de 3e catégorie, celui de Monte Salgueiro (km. 40), où le Belge Eddy Van Haerens est passé en tête, les coéquipiers de Gomez ont contrôlé la course et Planckaert a enlevé une nouvelle fois le sprint du peloton.

Quatrième du premier tronçon, le Suisse Stefan Mutter n'a pas pu tenter sa chance pour la victoire au terme du deuxième secteur. Daniel Girard, quant à lui, a figuré parmi les quelques attardés du deuxième secteur. Il a rallié Lugo avec plus de trois minutes de retard.

RÉSULTATS

Premier secteur, Saint-Jacques de Compostelle - La Corogne (96 km): 1. Eddy Planckaert (Be) 2 h. 45'08"; 2. Dirk Heirweg (Be); 3. Eddy Van Haerens (Be); 4. Stefan Mutter (Sui); 5. Marc Gomez (Fr), tous même temps, ainsi que le peloton.

Deuxième secteur, La Corogne - Lugo (96 km): 1. Eddy Planckaert (Be) 2 h. 39'22"; 2. Eddy Van Haerens (Be); 3. Dirk Heirweg (Be); 4. Johan Louwet (Be); 5. Jesus Suarez (Esp), même temps, ainsi que le peloton. Puis: 95. Daniel Girard (S) 2 h. 43'17" à 3'55".

Classement général: 1. Marc Gomez (Fr) 5 h. 31'22"; 2. Eulalio Garcia (Esp) à 2"; 3. Paul Wellens (Be) à 7"; 4. Julian Gorospe (Esp) même temps; 5. Claude Criquiélon (Be) à 8"; 6. Marc Durant (Fr) à 9"; 7. Roy Schuiten (Ho); 8. Pedro Munoz (Esp) même temps; 9. Stefan Mutter (Sui) à 10".

Gisiger 9e à Maglie

Le Suisse Daniel Gisiger a pris la neuvième place, dans le même temps que le vainqueur, l'Italien Guido Bontempi, de la première étape du Tour d'Apulie, à Maglie. Urs Freuler, en revanche, n'a pas réussi à se glisser dans la bonne échappée et il a terminé dans le peloton, à 1'11".

Première étape du Tour d'Apulie, Maglie - Maglie (195 km): 1. Guido Bontempi (It) 4 h. 49'30" (5" de bonification); 2. Vittorio Algeri (It-3"); 3. Luigi Ferreri (It-2"); 4. Dag-Eric Pedersen (No); 5. Claudio Corti (It). Puis 9. Daniel Gisiger (S) même temps.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Aarau	—	Young Boys	2 4 4
2. Bâle	—	Sion	6 3 1
3. Bulle	—	Nordstern	5 3 2
4. Chiasso	—	FC Zurich	1 3 6
5. Grasshoppers	—	Bellinzona	8 1 1
6. Lucerne	—	NE Xamax	4 3 3
7. Saint-Gall	—	Lausanne-Sports	5 4 1
8. Vevey-Sports	—	Servette	1 2 7
9. Berne	—	Wettingen	2 4 4
10. Bienne	—	Lugano	5 3 2
11. MendrisioStar	—	Granges	4 4 2
12. Monthey	—	Fribourg	3 3 4
13. Winterthour	—	Altstätten	7 2 1

SPORTS

Matches retour des demi-finales des Coupes européennes Un spectacle d'une rare indigence !

● **ANDERLECHT - ASTON VILLA 0-0**
Aston Villa a obtenu le droit d'affronter le Bayern Munich en finale de la Coupe des champions. Vainqueurs par 1-0 à l'aller, les Britanniques ont en effet sauvé le résultat nul 0-0 lors du match retour, disputé au Parc Astrid, à Bruxelles, devant 40.000 spectateurs. Sur l'ensemble des deux rencontres, les champions d'Angleterre ont mérité cet honneur. Mais les deux équipes ont véritablement présenté un spectacle d'une rare indigence lors de ce match retour.

Obligés de refaire un handicap d'un but, les Belges ne se sont pas même donnés les moyens d'attaquer. Avec les seuls Geurts et Brylle à la pointe de l'attaque, ils n'ont jamais, au long des 90 minutes, véritablement inquiété le gardien Rimmer. Comme de leur côté les Britanniques n'ont jamais lésiné sur les moyens pour préserver le mince acquis de l'aller, le match engendra le plus souvent l'ennui.

Ce d'autant plus que les supporters d'Aston Villa se sont à nouveau distingués de triste manière: bagarres dans le public, intervention en force de la police, envahissement du terrain - l'arbitre interrompit même la partie durant cinq minutes en première mi-temps - n'ont rien fait pour rehausser le niveau d'une

partie indigne de deux équipes parvenues à cet avant-dernier stade de la plus prestigieuse des compétitions européennes interclubs.

Cette qualification britannique n'est pourtant pas imméritée. Aston Villa a en effet eu le mérite de se créer les seules véritables chances de but de ce match retour. Ils obtenaient même un but à la 50e minute par Wihte, démarqué par Shaw. Mais l'arbitre devait annuler cette réussite pour un hors-jeu qui ne parut pas évident. Par ailleurs, Shaw, aux 61e et 80e minutes, eut également deux bonnes possibilités au bout de son soulier au terme des rares actions spectaculaires de la rencontre. Mais une première fois le gardien Munaron devait s'interposer avec brio tandis que la seconde, l'attaquant britannique enlevait trop son tir. Pour le reste, on ne gardera pas un souvenir impérissable de cette demi-finale bien terne.

LES ÉQUIPES

Parc Astrid, Bruxelles, 40.000 spectateurs. - Arbitre: M. Krchnak (Tch).

Anderlecht: Munaron; De Greef, Broos, Perusovic, De Groot; Lozano, Hofkens (55' Jovanic), Coeck, Vercauteren; Geurts (75' Hansen), Brylle.

Aston Villa: Rimmer; Swain, Williams, Evans, McNaught; Bremmer, Mortimer, Shaw, Cowans; Wihte, Morlay.



Alerte dans la défense anglaise. Mais Evans, de la tête, peut dégager malgré le Belge Willy Geurts (en blanc). (Bélino AP)

Sans suspense et sans relief

● **STANDARD LIÈGE - DYNAMO TBLISSI 1-0**

Déjà victorieux 1-0 au match aller, les Belges du Standard de Liège se sont qualifiés pour la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, en battant Dynamo Tbilissi sur ce même score de 1-0 (mi-temps 1-0) au stade de Sclessin.

LE SUISSE RENÉ BOTTERON EST RESTÉ SUR LE BANC

Le public wallon n'a jamais vraiment tremblé. En aucun moment, les Géorgiens, détenteurs du trophée, n'ont paru en mesure de remettre en question le succès de l'équipe locale. Un but de Daerden (26e minute) supprimait même tout suspense et du même coup tout relief au terme de la première demi-heure de cette insipide partie. La formation soviétique ne s'est même pas départie d'une tactique toute de prudence. Par un regroupement massif de joueurs au milieu du terrain, Dynamo Tbilissi appliqua le même dispositif tactique que le Standard de Liège.

Alors qu'au match aller, Raymundo Goethals, l'entraîneur du Standard, n'avait utilisé qu'un avant de pointe, cette fois le suédois Wendt vint épauler les efforts du Hollandais Tahamata. L'introduction de l'avant-centre scandinave s'est faite aux dépens de René Botteron. Présent à Tbilissi, le Suisse demeura sur le banc à Liège.

Le vif argent Tahamata fut de très loin le meilleur acteur de ce match, le seul qui apporta un peu de couleur dans un débat bien terne. Le célèbre ailier international Schengelia, dans le camp opposé, ne parvint pas à se mettre en évidence. Il échappa que trop rarement à la vigilance d'une défense fort bien organisée. Tout au long des 90 minutes, les Russes ne se sont pas créés une seule occasion de but.

À la 22e minute, les Belges obtenaient l'unique but de la rencontre à la suite d'une remise en touche profonde de l'arrière Gerets. Daerden déviait de la tête la balle au fond des filets après une première remise avec Wendt.

Stade de Sclessin, 36.500 spectateurs. - Arbitre, M. Redelfs (RFA). - But: 22e Daerden 1-0.

Championnat de LNB Surprenante victoire

En match de retard du championnat suisse de ligue nationale b, Aurore Bienne a obtenu une surprenante victoire à l'extérieur aux dépens du FC Granges sur le score de 1-0. Le but scandinave a été marqué à la 32e minute par Berberat. De ce fait, Aurore Bienne a franchi un pas important vers son maintien en LNB.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Wettingen	23	13	9	1	45-22	35
2. Winterthur	22	13	6	3	47-20	32
3. Chênois	22	11	7	4	38-22	29
4. Granges	23	8	10	5	37-31	26
5. Bienne	23	7	12	4	36-31	26
6. Mendrisio	23	11	4	8	36-47	26
7. La Chx-de-Fds	21	9	7	5	40-22	25
8. Lugano	23	10	5	8	45-35	25
9. Ibach	23	6	11	6	30-33	23
10. Locarno	23	7	7	9	41-34	21
11. Berne	23	7	6	10	34-42	20
12. Aurore	23	6	6	11	21-50	18
13. Fribourg	23	5	7	11	29-37	17
14. Monthey	22	4	6	12	19-30	14
15. Altstaetten	22	2	9	11	17-38	13
16. Frauenfeld	23	2	8	13	20-43	12

Saint-Gall-Young Boys sera rejoué

La Chambre de recours de la Ligue nationale a admis le recours du FC Saint-Gall contre la décision du Comité de Ligue nationale qui, dans le cas du match Saint-Gall-Young Boys arrêté après une heure de jeu le 3 avril dernier sur le score de 1-0 en faveur des Bernois, leur avait donné match gagné. La Chambre de recours a annulé cette décision et elle a ordonné que le match soit rejoué sur le même terrain, soit l'Espenmoos.

Vu dans la lucarne...

De tristes sires!

Voici quinze jours, Barcelone avait donné un avant-goût de la violence attendue «côté jardin» lors du prochain Mundial. Hier soir à Bruxelles, comme à Bâle l'an dernier lors de Suisse - Angleterre, les supporters d'Aston Villa se sont chargés de montrer l'aspect «côté cour». Les tristes sires de Sa Gracieuse Majesté ont dépassé les limites de l'acceptable. Une fois n'est pas coutume, le service d'ordre «musclé» s'est vu applaudir lors de son intervention. En juin prochain, la sécurité ibérique devra mettre les bouchées doubles pour assurer l'intégrité physique des supporters adverses et surtout... des équipes. Joyeuses perspectives!

Heureusement Aston Villa a laissé une carte de visite plus flatteuse du football britannique. Le capitaine Mortimer et ses coéquipiers n'ont rien volé sur la pelouse du Parc Astrid. Exception faite du premier quart d'heure totalement à l'avantage d'Anderlecht, les champions d'Angleterre n'ont jamais subi la rencontre. Mieux même, les visiteurs se sont créés les meilleures chances de but grâce à Morley, Shaw et White. Ce dernier a pu par sa combativité, sa mobilité contrairement à son vis-à-vis, Geurts, totalement effacé.

Pour son 107e match de Coupe européenne, Anderlecht s'est montré incapable de refaire son handicap d'un but. Toutes les tentatives de l'Hispano-Belge Lozano ou de Vercauteren afin d'orchestrer la manœuvre, sont demeurées vaines. De plus, De Greef, Broos, Perusovic et De Groot ont manqué d'assurance dans leurs tâches défensives. La concrétisation de l'unique chance belge, dévolue à Brylle lors du coup de tête à la 88e minute, aurait constitué une injustice. C'est dire que le capitaine Coeck et ses camarades se sont battus eux-mêmes!

Laurent GUYOT

Bayern corrige le tir

● **BAYERN MUNICH - CSCA SOFIA (4-0)**

Battus 3-4 à l'aller, les Allemands du Bayern Munich ont corrigé le tir de façon souveraine devant leur public. Pour la plus grande joie des 45.000 spectateurs du Stade olympique, ils ont en effet nettement dominé le CSCA Sofia, battu par 4-0 (1-0), obtenant ainsi le droit de disputer la finale de la Coupe des champions.

Paul Breitner et Karl-Heinz Rummenigge, auteur chacun de deux buts, ont emmené leurs coéquipiers vers cette victoire sans bavure. Breitner se faisait l'auteur des deux premières réussites, la deuxième sur pénalty, tandis que Rummenigge faisait par la suite bonne mesure face à des Bulgares nettement dépassés par le rythme de jeu imposé par le Bayern.

Avant la pause, rien ne laissait pourtant présager ce confortable succès. Pourtant, après l'ouverture du score par Breitner, bien servi par Rummenigge, les Allemands prirent résolument la direction des opérations.

Deuxième pari perdu

● **FC BARCELONA - TOTTENHAM HOTSPUR 1-0 (0-0)**

Un but de Simonsen à la 48e minute a permis au FC Barcelona de sauver partiellement sa saison en se qualifiant pour la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, finale qu'il aura l'avantage de jouer devant son public, au stade de Nou Camp, le 12 mai prochain.

Tottenham Hotspur, qui n'avait obtenu que le match nul à l'aller, a ainsi perdu le second de ses «paris». Après avoir perdu samedi toute chance en championnat à la suite de sa défaite à Manchester, il se trouve maintenant éliminé de la Coupe des coupes et il ne conserve que l'espoir de remporter la Coupe d'Angleterre.

Un penalty pour se qualifier

● **IFK GÖTEBORG - FC KAISERSLAUTERN 2-1 (1-0, 1-1) APRÈS PROLONGATIONS**

Les amateurs suédois de l'IFK Göteborg ont réussi un nouvel exploit en Coupe de l'UEFA. Après avoir éliminé notamment Dynamo Bucarest et le FC Valencia, ils ont maintenant bouté hors de la compétition le FC Kaiserslautern. C'est un penalty transformé par le défenseur Frederiksson à la 13e minute de la prolongation qui leur a permis de remporter le match retour, devant leur public (ils avaient obtenu le match nul à l'aller à Kaiserslautern). Ils se sont créés plus d'occasions de buts que les Allemands, particulièrement faibles sur le plan offensif. Le FC Kaiserslautern peut même s'estimer heureux d'avoir pu jouer les prolongations.

Résultats de la soirée

COUPE DES CHAMPIONS

Bayern Mun. - CSCA Sofia 4-0 (7-4)
Anderlecht - Aston Villa 0-0 (0-1)

La finale Aston Villa - Bayern de Munich aura lieu le 26 mai à Rotterdam.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Stand. Liège - Dyn. Tbilissi 1-0 (2-0)
Barcelone - Tottenham 1-0 (2-1)

La finale Barcelone - Standard de Liège aura lieu le 12 mai à Barcelone.

COUPE UEFA

Hambourg - Radnicki Nis 5-1 (6-3)
Goeteborg - Kaiserslautern 2-1 après prolongations (3-2)

La finale aura lieu en matches aller et retour le 5 mai à Goeteborg et le 19 mai à Hambourg.

Au cours de la première mi-temps, les Allemands résistèrent tant bien que mal à la pression des Suédois. Sur un contre, ils eurent une chance d'ouvrir la marque, mais le tir de Briegel put être dévié sur sa ligne par Carlsson.

Le FC Kaiserslautern allait toutefois réussir à égaliser, à la 58e minute, par Geye, sur un bon travail préparatoire de Briegel.

Déjà auteur de huit buts dans cette Coupe de l'UEFA, Nilsson, l'avant-centre de Goeteborg, n'a pas réussi à augmenter son capital. C'est toutefois lui qui fut à l'origine du penalty qui allait permettre à son équipe de s'imposer. À la 103e minute, alors qu'il avait réussi à déborder, il fut stoppé irrégulièrement par Dusek. L'arbitre n'hésita pas à siffler le penalty, dont la transformation fut assurée par Frederiksson.

Stade Ullevi, Goeteborg, 52.000 spectateurs (guichets fermés). - Arbitre: M. Juschka (URSS). - Buts: 43' Holmgren 1-0; 58' Geye 1-1; 103' Frederiksson (penalty) 2-1.

Pas de problème cette fois-ci!

● **SV HAMBURG - RADNICKI NIS 5-1**

Pas de problème cette fois pour le SV Hambourg. Lui qui avait peiné contre Neuchâtel Xamax en quart de finale et qui n'avait pas été beaucoup plus brillant lors de son match aller des demi-finales en Yougoslavie, a obtenu avec brio sa qualification pour la finale de la Coupe de l'UEFA en battant Radnicki Nis, le «tombeur» des Grasshoppers, par 5-1 (mi-temps 3-0).

Volkparkstadion, Hambourg. - 38.600 spectateurs. - Arbitre: M. Daina (S). - Buts: 7' Hartwig 1-0; 21' Von Hessen 2-0; 30' Hartwig 3-0; 49' Von Hessen 4-0; 58' Magath 5-0; 83' Panajotovic 5-1.

quinze ans déjà

19 avril 1967... Au Madison Square Garden de New York, à la surprise générale, l'Italien Nino Benvenuti, est devenu champion du monde des poids moyens en battant le Noir américain Emile Griffith aux points en 15 reprises.

Ce championnat du monde s'est déroulé dans une ambiance surchauffée. Plus de 500 «Tifosi» venus spécialement d'Italie, ont transformé le Garden en une sorte de «Festa italiana». L'intensité a atteint l'un de ses paroxysmes au moment de l'entrée dans la prestigieuse arène new-yorkaise du boxeur transalpin. Plusieurs supporters réussirent à franchir le cordon de police et tournèrent au bord du ring en brandissant des caliquots.

Au moment où le champion d'Europe enjamba les cordes, le public a eu le sentiment que le vieux Garden allait s'écrouler. De son côté, Emile Griffith fut salué par des huées et des coups de sifflet. Ce dernier ne donna jamais l'impression de pouvoir s'imposer face à la fougue, la rapidité de l'Italien.

À l'issue du combat, alors que les juges n'avaient pas encore rendu la décision, le service d'ordre fut littéralement débordé par les supporters transalpins qui prirent le ring d'assaut. C'est avec un mal extraordinaire que la police réussit à frayer un passage à Benvenuti, premier boxeur italien champion du monde de la catégorie, pour qu'il puisse regagner son vestiaire! (md)

dissensions

La crise qui couve au comité organisateur espagnol du championnat du monde de football depuis plusieurs mois pourrait éclater dans les prochains jours, sinon dans les prochaines heures, a-t-on appris dans les couloirs du Palais des congrès de Madrid, siège du comité.

Cette crise devrait se traduire par la démission du secrétaire général, M. Manuel Benito, dont les méthodes se heurtent depuis la fin de l'année dernière à celles du président du comité, M. Raimundo Saporta. M. Benito a déjà présenté à trois reprises sa démission qui avait été, jusqu'alors, à chaque fois refusée. Mais, selon des sources généralement bien informées, M. Benito, qui a exprimé à plusieurs reprises son découragement, désirerait une nouvelle fois quitter son poste et cette fois M. Saporta, désireux de «reprenre en main» les affaires du «Mundial», qu'il avait délaissées depuis le tirage au sort du 16 janvier pour s'occuper de la préparation des activités culturelles qui seront présentées parallèlement aux événements sportifs, ne s'opposerait plus à son départ.

M. Benito s'est, ces dernières semaines, rapproché des positions de la Fédération espagnole de football et de son président, M. Paolo Porta, qui s'opposent, plus ou moins ouvertement, aux décisions de M. Saporta accusé par eux de privilégier le côté strictement organisationnel du «Mundial» au détriment de la partie proprement sportive.

heureux

Jack Dempsey, ancien champion du monde des poids lourds durant les années 20 et 30, a quitté l'hôpital new-yorkais où il était en observation depuis le 11 avril. À sa sortie de clinique, il a assuré qu'il se sentait «en pleine forme».

Agé de 86 ans, Dempsey avait subi une intervention chirurgicale destinée à installer un régulateur cardiaque, son cœur battant «trop lentement» selon le médecin qui l'avait fait hospitaliser.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Jeunesse et temps libre

«Qu'est-ce qu'on glande ?» Trop souvent, malheureusement, les jeunes se posent cette question lorsqu'il s'agit d'organiser les moments de loisir dont ils disposent.

Pour certains, les diverses activités auxquelles ils se consacrent font passer agréablement ces instants de liberté. Pour d'autres, par contre, la réponse tombe, immuablement: «On va prendre un verre et faire un flip!»

La jeunesse est une vaste appellation qui englobe des classes d'âge différentes, des goûts multiples et ne peut être réunie dans une image unique.

A l'heure où les débats sur les «malaises» ressentis par certains jeunes face à la société sont vifs, passionnés et parfois orageux, l'aspect des possibilités de divertissement, à menus frais, a souvent été abordé.

D'aucuns estiment que les occasions de se divertir, sans trop débours, sont rares. Pourtant, elles existent. Il faut savoir les saisir!

Au Locle, le Centre d'accueil et d'animation a décidé cette année de mettre un accent particulier sur les adolescents de 12 à 14 ans, en leur proposant, le mercredi en fin d'après-midi, diverses activités artisanales.

C'est ainsi que quelque 400 circulaires ont été distribuées dans les écoles pour tenter d'éveiller l'intérêt d'élèves qui ne sont pas des familiers de cette institution. Cinq enfants seulement ont répondu favorablement à cette invitation... soit un peu plus de un pour cent!

Que faut-il en penser? D'une part, certains se plaignent de la pénurie de loisirs à leur disposition. Par ailleurs, les initiatives émanant d'organisations privées sont malheureusement trop ignorées. C'est mal récompenser les efforts entrepris par des personnes bien intentionnées, parfois sous le prétexte d'une certaine méfiance envers ce qui est structuré.

Face à ces résultats peu encourageants, les animateurs doivent être nantis d'une bonne dose d'optimisme pour poursuivre leur tâche, souvent ingrate et qui ne rencontre pas le succès que pourtant elle mériterait.

Catherine MONTANDON

Hermes du Val-de-Ruz et de la vallée de La Brévine Un ennemi intime du campagnol



Une hermine photographiée par l'auteur de la thèse.

M. Sylvain Debrot, de la Jonchère (Boudevilliers), ancien Chaux-Fonnier, a fait ses études universitaires à Neuchâtel, où il vient de soutenir la thèse en zoologie qui lui donne le grade de docteur en ès sciences.

Ce sont les hermines qu'il a spécialement étudiées, en posant de nombreux pièges, pendant plusieurs années, au Val-de-Ruz et dans la région de La Brévine. Cela lui a permis d'examiner cette population d'hermines, son évolution, ses déplacements et sa nourriture en fonction du milieu. Mais cela donne aussi à M. Debrot l'occasion de se prononcer, en connaissance de cause, sur un problème qui tracasse plus d'un agriculteur, celui des campagnols et de leur pullulation.

Ces dernières années, M. Sylvain Debrot a donc sillonné deux secteurs importants du canton de Neuchâtel: sa première station comprend La Châtagne, Le Cachot, La Chaux-du-Milieu, Le Cer-

neux-Péquignot et les crêtes dominant Les Ponts-de-Martel, et la seconde, située au Val-de-Ruz, la Borcarderie, Landeyeux, Engollon, Fémin-Vilars-Saules et la Rincieure. Aidé notamment par son

épouse, il a accumulé 15.000 unités-piège (une unité correspond à un piège tendu pendant 24 heures), dont un peu plus de la moitié au nord-est de La Brévine. M. Debrot tient d'ailleurs à souligner l'accueil favorable que lui a réservé la population et sa compréhension devant ses recherches sur la faune locale.

Comme il pouvait y avoir jusqu'à 400 mètres entre deux pièges, que tous les pièges posés devaient être relevés deux fois par jour, un contrôle nécessitait huit à dix kilomètres de marche! Ces efforts lui ont permis de capturer 184 hermines différentes (soit 374 captures, la même hermine pouvant être capturée plusieurs fois) il a donc fallu en moyenne qu'un piège soit tendu pendant 42 jours, et relevé 84 fois, pour avoir une capture! En hiver, M. Debrot posait toutefois moins de pièges, mais il parcourait tout de même les deux stations et examinait toutes les traces d'hermines, et éventuellement celles d'autres animaux, et les crotes qu'elles avaient déposées.

LA THÈSE

Le but de cet important travail («Ecologie de Mustela erminea L. - Dynamique des composantes structurales, trophiques et parasitaires de deux populations») consistait en l'étude de deux populations d'hermines, l'une dans une zone de tourbières et de forêts, l'autre aux abords d'un ruisseau (Le Seyon), par piégeage d'animaux vivants, marquage de ceux-ci (de manière à les reconnaître par la suite) et étude de leur renouvellement, de leur répartition et de leur activité, et des paramètres qui venaient modifier ces données. Un deuxième aspect de la thèse avait trait au régime alimentaire des hermines, saison après saison, alors qu'un troisième aspect concernait un problème de parasitisme.

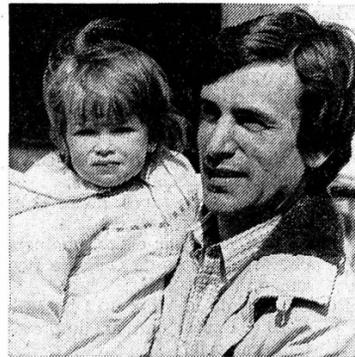
L'IMPORTANCE D'UN MILIEU DIVERSIFIÉ

M. Debrot a trouvé une population stable au Val-de-Ruz, mais très fluctuante dans la vallée de La Brévine. Le lien hermines et campagnols terrestres (qu'on appelle «les taupes grises») est étroit: quand il y a beaucoup de campagnols, les hermines en mangent beaucoup, et leur population augmente, lorsque le campagnol terrestre est en diminution, la population d'hermines chute aussi, mais avec un certain décalage. Etant donné qu'il y a eu moins de fluctuations au fond du Val-de-Ruz qu'à La Brévine, la relative stabilité (en trois ou quatre ans) s'y explique. A noter que pour les chats ou les renards, qui mangent aussi des campagnols, la régulation de population se fait par d'autres phénomènes.

Ses recherches ont permis à M. Debrot de préciser à quel point le milieu a son importance pour les hermines.

(jlc)

► Page 22



Q

quidam

Claude Guyot est natif de Fleurier. Il est parti s'installer aux Etats-Unis en 1972. Ces jours, le voilà de retour au pays, le temps d'une escale.

«Là-bas, j'ai travaillé comme horloger. Et puis, en 1978, l'idée m'est venue d'ouvrir mon propre commerce à Portland, dans le Maine, au nord de Boston. Je répare des montres».

Au début, Claude Guyot a eu de la peine à se faire une clientèle: «Les Américains ignorent généralement qu'une montre peut se réparer... et beaucoup d'entre eux sont certains que Seiko est une marque suisse!»

«Aux USA, on achetait jusqu'à présent des montres bon marché qu'il fallait changer souvent. Actuellement, la tendance est à choisir la qualité. Les gens veulent quelque chose qui dure plus longtemps, surtout les jeunes qui évitent le gaspillage. Au contraire de leurs parents marqués par les années d'abondance. Un exemple de ce revirement spectaculaire: certaines bouteilles sont maintenant consignées...»

Claude Guyot s'est marié, aux Etats-Unis. Il a deux petits enfants qui essayent de parler à leur grand-père avec toutes sortes de mimiques amusantes et découvrent les rues de Fleurier les yeux ronds. Le plus grand était vraiment étonné l'autre jour en voyant passer une voiture de la gendarmerie: il n'aurait jamais pensé que les policiers suisses pouvaient se contenter d'un simple «VW». Il est vrai qu'elle n'a pas l'allure des belles américaines...

(jlc - photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

La Fondation du château de Valengin est comblée. Grâce à un don de 75.000 fr. qui vient de lui être attribué par le Don national suisse, elle va pouvoir réaliser un projet caressé depuis un certain temps déjà. Il y a en effet un moment que germe l'idée de créer une salle d'exposition dans le cellier du château, dans le but d'y organiser des expositions temporaires ou d'objets nouvellement acquis, voire des concerts ou autres activités. Le principe d'un tel projet avait été accepté par l'Etat, propriétaire du château, qui était par ailleurs d'accord de participer au financement pour une somme de 50.000 fr. Comme le projet est devisé à environ 150.000 fr., la Société d'histoire et d'archéologie, gérante du bâtiment, s'est employée à trouver des sources de financement et c'est elle qui a sollicité le Don national suisse, qui a donc répondu favorablement. Il reste maintenant à trouver une somme d'environ 30.000 fr. et un appel de fonds a été lancé auprès des membres de la société. (Imp.)

S

sommaire

DÉPÔTS DE LA CEDRA. - Vers un débat contradictoire au Val-de-Travers.

PAGE 25

FÊTE DES COMMUNES DU JURA BENOIS. - Le plus grand livre d'or d'Europe...

PAGE 27

Pénible affaire à Morteau La police découvre le cadavre d'un enfant enterré clandestinement par ses parents

Curieuse et tragique affaire qui vient d'être découverte à Morteau (France). A la suite de l'arrestation d'un couple, du côté de Rennes, la gendarmerie nationale de Morteau a exhumé le corps d'un enfant enterré non loin de la mairie, par ses parents, il y a deux ans.

En 1979, ce couple fort peu argenté voyageait en France. Il s'était alors installé à Morteau, dans un appartement «squatté».

A court de disponibilité financière, il a vraisemblablement vécu dans la nature à proximité immédiate de la ville durant quelque temps. Leur enfant était malade. Durant la nuit, il serait décédé des suites de sa maladie. C'est du moins ce que prétendent ses parents. Il s'agissait très vraisemblablement d'une fillette. Ils l'ont alors enterrée sans autre formalité.

Ce n'est que dernièrement, alors que le couple, mêlé à une affaire de

mœurs dans une autre région de la France, était arrêté, que les autorités policières et judiciaires s'inquiétèrent de cet enfant.

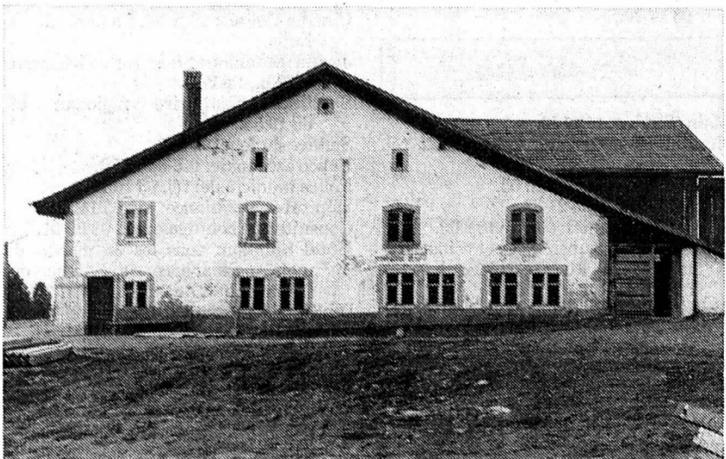
L'horrible vérité fut alors découverte.

Sur la base des indications fournies par les parents, le cadavre fut exhumé la semaine dernière à Morteau et autopsié lundi à Besançon. Un doute peut en effet subsister quant aux raisons réelles du décès de cet enfant. Difficile d'en savoir davantage pour l'instant, cette affaire faisant l'objet d'une information ouverte par le juge du Tribunal de grande instance de Besançon et couverte, comme d'habitude dans pareil cas, par le secret. Pour l'heure, le couple a été déferé devant le Parquet et incarcéré. (jcp)

Intéressant projet touristique aux Bois Marier hôtellerie et agriculture

Inexploitée depuis plusieurs années, la ferme du Cernaux au Maire, sise sur la commune des Bois, en bordure de la route le Bois français - Le Peuchapatte, va reprendre de l'activité. Son propriétaire depuis trois ans, un Fribourgeois, M. Otto Bariswyl, expert et éleveur de bétail est en passe de construire un nouveau rural et d'aménager l'ancienne ferme, qui date de 1780, en une auberge d'une capacité de 25 lits. Un projet qui dépasse le million et qui permettra de rentabiliser une petite exploitation agricole d'une quinzaine d'ha (avec forêts) grâce à un apport touristique. Aux Franches-Montagnes, on suit avec intérêt la nouvelle affectation de cette ferme et le Conseil communal des Bois est enthousiaste. PVe

► Page 27



La façade sud de la ferme du Cernaux au Maire qui abritera une auberge. (pve)

billet

Elles avançaient en cortège sur la route asphaltée, la taille épaisse, mais la cheville alerte et bien déliée. Les voitures s'étaient arrêtées, bon gré mal gré, pour les laisser passer. Paula, Inge, Lydia et les autres ne cillaient même pas. Elles poursuivaient leur marche tranquille, leur nom marqué sur le front, en balançant les reins. Devant elles, les précédant de deux bonnes longueurs, un frisé en bleu de travail leur ouvrait le chemin. De temps en temps, il rappelait à l'ordre l'une ou l'autre, d'un ton ferme et sans une once de badinage.

Assise bien confortablement dans ma voiture, je ne perdais pas une miette du défilé. Où se rendaient-elles comme ça? Derrière moi, les représentants en mal d'affaires, les pressés de tout crin, s'impatientsaient bruyamment. Qui du klaxon, qui des questions lancées à la cantonade, les portières brillantes des autos claquaient brutalement, étouffant, pendant quelques secondes, le joli bruit de claquettes provoqué par les sabots des marcheuses.

Fascinée par le regard de Paula, par ses yeux immenses,

CD

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: fermé.
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: lu. au ve., sur demande, 24 h., à l'avance.
 Galerie du Manoir: expos. huiles et estampes de Léon Zack, 15-19 h.
 Galerie de L'Échoppe: expos. photographies monotypes de Grégoire Boulanger, 15 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. journaux du protestantisme social.
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Biblioth. science fiction: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Piscine Numa-Droz: ma., je., 20-22 h.; ve., 19-22 h.; sa., 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h.; di., 9-12 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

JOUEZ

chaque jour avec L'impartial: les «lettres cachées» ou les «mots croisés» vous attendent en page publicitaire.

Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.
 Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
 Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
 Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
 La Main-Tendue: tél. No 143.
 Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.

Neuchâtel

Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.
 Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.
 Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
 Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.
 Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, mercredi, 14-19 h., et jeudi 14-18 h.
 Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
 SOS alcool: tél. (038) 65 12 42.
 Alcoolsiques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20' d'attente. Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.
 Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
 Inform. allaitement: tél. 28 21 16 ou (038) 24 37 22.
 Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.

Cinéma
 abc: 20 h. 30, Humour à l'anglaise.
 Corso: 20 h. 30, Inspecteur la bavure.
 Eden: 20 h. 30, L'année prochaine si tout va bien. 18 h. 30, Easy la nymphomane.
 Plaza: 20 h. 30, La grande revanche de Bruce Lee.
 Scala: 20 h. 45, La malédiction finale.

● **communiqué**
 Club des loisirs: groupe promenade, vendredi 23 avril St-Imier - Mont-Soleil. Funi depuis St-Imier, rendez-vous gare 12 h. 45.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur d'hommes «La Pensée». - Ce soir, 19 h. 30, 2es ténors; 20 h. 15, ensemble, Ancien Stand.
Chœur mixte des paroisses réformées. - Mardi 27 avril à 19 h. 45 au presbytère, répétition habituelle.
Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. - Samedi 24 avril, entraînement colonne secours, organisateurs: J.-F. Robert et F. Burri.
Contemporaines 1905. - Mercredi 28 avril, rendez-vous au Bel Etage de l'Hôtel Moreau à 19 h. 30 pour une soirée de diapos.
La Jurassienne, section de course FMU. - Courses: Jolimont, mixte dimanche 2 mai. Belle sortie en famille dans une région déjà bien fleurie. Les org.: M. Fleury - W. Mohrle. Le Chasseron - cours d'escalade FMU, samedi 8 mai. Les responsables: Demacé - Schneider. Groupe de formation: Les Somnètres. Samedi 24 avril. Les responsables: M. Barben - C. Brossard. Gymnastique: les mercredis de 18 à 20 h. au Centre Numa-Droz. Groupe aînés: les mardis de 17 h. 30 à 19 h. 30 aux Gentianes.
Société d'éducation cynologique. - Samedi 24, entraînement supprimé en raison du concours au Prévoux. Pour ceux que ça intéresse, rendez-vous à 6 h. 45 sur place. Mercredi 28, Jumbo à 19 h. (L.S.S.G.).
Société mycologique. - Réunions d'études, tous les lundis dès 20 h. 15 au local, rue Fritz-Courvoisier 27a. Lundi 26 avril, à 20 h. à l'aula de la Société suisse des employés de commerce, Serre 62. Conférence de M. Yves Delamadeleine, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui vous parlera des coprins. Invitation cordiale à chacun.
Union Chorale. - Mardi 27, Channe valaisanne, répétition.
Union féminine Coop. - Mercredi 28 avril, à 20 h. au Britchon. Maison du Peuple 2e étage. Mlle Photini Droz, responsable de Pro Senectute nous exposera le sujet suivant: Les 3e et 4e âges n'existent pas, la vie est un tout. Bienvenue à tous les intéressés.

Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
 Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Madras Express.
 Galerie de l'Atelier: expos. peintures et dessins de Jean-Daniel Dessarzin.
 Gymnase cantonal: expos. gravures et dessins de Didier Strauss, 8-18 h.
 Galerie Ditesheim: expos. gravures Avati, 10-12 h., 14-18 h. 30.
 Galerie Evole 5: expos. peintures et gravures neuchâteloises, 8-12 h., 14-18 h.
 Galerie Media: expos. tapisseries, peintures de Claude Frossard, ouv. vendr. et samedi après-midi.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collec. du musée.
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-21 h. Expos. peintures, sculptures et gravures de Gérard Bregnard.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
 La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le commando des tigres noirs. 17 h. 30, Monsieur Klein.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Josepha.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, La maîtresse du lieutenant français.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Le conte de la folie ordinaire.
 Rex: 15 h., 20 h. 45, Le cadeau.
 Studio: 15 h., 21 h., Reste avec nous on s'tire.

Marin
 Galerie-Club: expos. Métiers horlogers d'autrefois, 9-18 h. 30.

Cortaillo
 Galerie Jonas: expos. lithographies de Bram Van Velde, 14 h. 30-18 h. 30.

AVIS URGENTS

Nous avons le plaisir de vous convier à l'exposition

DANIEL AEBERLY peintures

Vernissage samedi 24 avril 1982 dès 16 h.

L'exposition durera jusqu'au dimanche 23 mai 1982

Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
 Le dimanche de 14 h. à 18 h.

Pierre-Yves Gabus
Galerie Arts Anciens
 2022 Bevaix - Tél. (038) 46.16.09
 43206

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le grand blond avec une chaussure noire.
 Môtiers: Château, expos. du photo-club 30 x 40, 10-22 h.
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

SPORTS

Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Jura bernois

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.
Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier
 Cinéma Lux: relâche.
 Service du feu: tél. 118.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
 Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Liehti, tél. 41 21 94.
 Hôpital: tél. 42 11 22.
 Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Ambulance: tél. 42 11 22.
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary
 Service du feu: No 118.
 Police cantonale: tél. 44 14 27.
 Préfecture: tél. 41 11 04.
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leutenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan
 Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Espion lève-toi.
 Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
 Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
 Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.

Tavannes
 Cinéma Royal: 20 h. 15, L'invasion des araignées géantes.

Bévilard
 Cinéma Palace: 20 h. 30, Le faussaire.

Moutier
 Cinéma Rex: 20 h. 30, L'étalon noir.
 Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
 Service du feu: tél. 93 18 18.
 Police cantonale: tél. 93 38 31.
 Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 17 70.

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
 Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.

Bienne
 Palais des Congrès: 20 h., concert de la Bieler Liedertafel avec le chœur symphonique de Bienne.
 Palais des Congrès: expos. peintures de Pierre Michel, 15-21 h.
 Galerie Suzanne Küpfer: expos. photos de Christiane Barrier, 16-19 h.
Cinéma
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Big Boss.
 Capitolet: 15 h., 20 h. 15, La grande bouffe. 17 h. 45, Diva.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Agnes pile ou fesses.
 Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Bilitis.
 Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 15, De Mao à Mozart.
 Métro: 19 h. 50, Zwei feuste Räumen aus. SOS der Käpt'n Spinnt.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, La folle histoire du monde.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Un justicier dans la ville; 17 h. 15, L'homme de fer.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Ecolières polissonnes.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
 La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier
 Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
 Service ambulance: tél. 51 22 44.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Hôtel Bellevue: tous les 2e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.
 Ludothèque: tous les mardis, 14 h. 30-17 h.

Le Noirmont
 Cinéma: relâche.

Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Ça va cogner.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, L'empire de la passion.
 Galerie du Cénacle: expos. peintures de Murinko, 16-22 h.
 Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
 Services industr.: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Hôtel central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermée.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, tél. 22 11 12

Porrentruy
 Cinéma Casino: 20 h. 30, La guerre du feu.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, La porte du paradis.
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collec. serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.

Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Hôtel Simplon: tous les 3e mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Friedez, tél 66 11 91.

L'IMPARTIAL

Administration, abonnements et annonces:
 L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds.
 Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95 21 14.

Tarif des abonnements:

12 mois	Fr. 135.—
6 mois	Fr. 71.—
3 mois	Fr. 37.50

Publicité:
 Régie des Annonces, district de La Chaux-de-Fonds excepté:
 ASSA, Annonces Suisses SA.

Tarif régional annonces:

- 1 col. (27 mm., le mm.)	Fr. 0.66
- offres d'emploi (le mm.)	Fr. 0.71
- immobilier (le mm.)	Fr. 0.71
- demandes d'emploi (1 case)	Fr. 20.—
- petites annonces au mot (le mot)	Fr. 0.70

Réclames:

- 1 col. (56 mm., le mm.)	Fr. 2.80
- pavé exclusif Première	Fr. 210.—
- pavé TV hebdomadaire	Sur demande
- pavé Première régionale	Fr. 210.—
- avis tardif (le mm.)	Fr. 3.25
- avis mortuaires (le mm.)	Fr. 0.95
- avis de naissance (le mm.)	Fr. 0.95
- surfaces standardisées	
page service:	
bandeau 290 x 25 mm.	Fr. 180.—
cases 70 x 95 mm.	Fr. 180.—

Annonces classées:

- lundi: immobilier/demandes d'emploi
- mardi: offres d'emploi
- mercredi: immobilier/annonces au mot/offres d'emploi
- jeudi: demandes d'emploi
- vendredi: immobilier/demandes d'emploi
- samedi: offres d'emploi/annonces au mot

Délais de remise des annonces:

Annonces noir-blanc:
 - l'avant-veille: 15 h.
 - édition du lundi: jeudi 15 h.

Annonces couleurs:
 - réservation 2 semaines avant parution.

Avis mortuaires et avis tardifs:
 - veille de parution: 22 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Tribunal de police Beaucoup de bruit pour quelques «clic-clac»

La photographie est plus qu'un «hobby». Les appareils de prise de vues sont devenus des objets d'usage courant. Du matériel le plus sophistiqué au plus banal des appareils, chacun possède sa «boîte à images». La plupart des gens en usent pour fixer sur la pellicule des scènes de la vie de famille, des souvenirs de vacances, etc...

Malheureusement, comme toute médaille a son revers, il existe des gens qui utilisent la photographie à des buts beaucoup moins innocents. Et c'est précisément sous la prévention de violation du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues que comparait Dame J. S. devant le Tribunal de police présidé par M. Frédy Boand, assisté de Mlle Francine Fankhauser fonctionnant comme greffière.

Les faits reprochés à la prévenue ne relèvent pas d'une extrême gravité. L'affaire serait même plutôt... désolante.

Dame J. S. est l'amie du mari de la plaignante, lesquels sont en instance de divorce. La plaignante a elle-même un ami, lequel sera d'ailleurs cité à l'audience en qualité de témoin. La situation est posée. On sait malheureusement que de tels cas conduisent souvent les parties adverses à se comporter de manière peu élégante. C'est précisément ce qui s'est passé dans cette affaire.

Nous sommes à la veille des vacances horlogères. La plaignante et son ami quittent le domicile de la première pour se rendre en ville faire des achats. Ils s'aperçoivent vite qu'un véhicule suit ostensiblement le leur et que la conductrice de celui-ci avait fait usage d'un appareil de photo dont l'objectif était orienté dans leur direction. De poursuivis, ils deviennent poursuivants, et une «course» s'engage, qui se termine sur le lieu de travail du mari de la plaignante. Là, ils tentent de se faire remettre la pellicule employée par la prévenue. Sans succès. Ils doivent alors quitter les lieux, sous la menace de se voir dénoncés pour violation de domicile; ce qui les amènera à déposer plainte contre dame J. S.

Au cours d'une première audience, le président Boand avait tenté en vain une conciliation. Hier encore, il a essayé de persuader les deux parties de trouver un arrangement, considérant que cette histoire de photographie n'est qu'un élément à ajouter au dossier de la procédure de divorce engagée contre la plaignante et son époux, dossier relevant de la justice civile. Une fois encore, ses tentatives sont demeurées vaines et, en désespoir de cause, il se résoud, l'infraction reprochée à Dame J. S. relevant bel et bien du domaine pénal, à entendre les témoins cités. Qui d'ailleurs n'amèneront rien de bien nouveau dans cette triste affaire, sinon de faire ressortir la mauvaise foi évidente de l'une et l'autre des parties. Ce qui est malheureusement monnaie courante dans ce genre de cause.

En fait, le seul point intéressant de cette affaire consistera à savoir si le tribunal considérera que la prévenue a violé le domaine privé lorsqu'elle a pris ces photos, étant entendu que les personnes visées se trouvaient sur la voie publique, étant par conséquent visibles de n'importe qui et que, de plus, il semble que la liaison qu'entretenait la plaignante avec son ami n'ait jamais été cachée et que de nombreuses personnes la connaissaient.

Le tribunal s'est donné un délai de réflexion. Il rendra son jugement le mois prochain.

AMOURS (TROP) JUVÉNILES ENCORE

Le mois dernier comparait devant le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds un prévenu qui s'était rendu coupable d'avoir entretenu des relations sexuelles avec une mineure de moins de seize ans, ainsi qu'avec une jeune fille qui elle avait atteint sa majorité sexuelle, mais en présence de l'adolescente déjà mentionnée. Hier, B. M. comparait devant le Tribunal de police sous la prévention d'attentat à la pudeur des enfants. C'est elle en effet qui était la partenaire incriminée lors de cette affaire. Cette jeune fille affirme qu'elle ne connaissait pas l'âge de celle qui avait été le témoin de ces ébats amoureux; selon elle, la «victime» devait à l'époque avoir au moins le même âge qu'elle, soit 17 à 18 ans. De plus, l'attitude de celle-ci lors des faits reprochés - elle était assise dans le plus simple appareil sur le bord du lit, mais sans participer aux ébats, dira-t-elle - lui a fait penser qu'elle était une fille déjà fort émanicipée.

Après que le défenseur de B. M. ait demandé la libération pure et simple de sa cliente, invoquant la libéralisation des mœurs et la désuétude d'une loi fixant la majorité sexuelle à 16 ans, le président Boand se donna là aussi un délai de réflexion et le jugement sera également rendu ultérieurement.

AUTRES AFFAIRES

Le tribunal avait encore à examiner d'autres affaires lors de cette audience. Une seule condamnation a été prononcée contre le prévenu A. S. qui se voit puni d'une peine de 45 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 270 fr. de frais, pour abus de confiance et faux dans les titres. Dans une autre affaire, un prévenu a été exempté et les frais mis à la charge de l'Etat, alors que pour le second, la plainte a été retirée. Enfin, une plainte a été suspendue et deux derniers cas renvoyés pour preuves.

Le tribunal a encore rendu son jugement concernant plusieurs affaires traitées antérieurement: P. G. est condamné à une peine de 15 jours d'emprisonnement, 20 fr. d'amende et 120 fr. de frais, pour infraction LCR-OCR et ivresse au volant; M. B. se voit infliger une réprimande et paiera 60 fr. de frais pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Deux autres prévenus ont été libérés et les frais mis à la charge de l'Etat.

CAJ

Quand Molière fait un «tabac»

On se souvient que l'automne dernier la troupe de théâtre amateur La Théâtrale de Sonviller - La Chaux-de-Fonds présentait chez nous «Le malade imaginaire» de Molière. C'est un spectacle de qualité et la mise en scène faisait tout particulièrement ressortir le comique de l'auteur et son verbe alerte et percutant.

Cette pièce est présentée à nouveau les 23 et 24 avril à l'Aula des Forges.

En fait, l'équipe revient après une tournée dans la région et en Suisse allemande où elle a joué tout particulièrement dans les écoles. Les élèves de quatrième secondaire et du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, ceux du Mail à Neuchâtel, et le public de La Coudre et de Cortébert les ont aussi applaudis. De plus, récemment, la troupe a joué à Liesl pour les élèves du Gymnase qui lui ont fait fête. Leur représentation faisait suite à une étude de la pièce en classe, et à une vision du spectacle en version allemande.

Ces éléments conjugués, ce fut un grand succès. Additionné à celui rencontré au Gymnase chaux-de-fonnier le 3 avril dernier, il porte les comédiens amateurs à penser qu'aujourd'hui, auprès des jeunes, Molière fait un véritable «tabac»!

Ils ont d'ailleurs reçu encore nombre de demandes, mais leur statut d'amateur et leurs obligations professionnelles ne leur permettent pas une très grande disponibilité de temps. Ils ont d'autant plus de mérite. Cependant, les 14, 15 et 16 mai prochains, ils participeront encore, à Morteau, à une rencontre amicale des troupes de théâtre amateur. (ib)

bravo à

Madame et Monsieur
André Huguenin-Sandoz...



... qui fêtent aujourd'hui même leurs noces d'or. C'est en effet le 22 avril 1932 que M. André Huguenin prenait pour épouse Mlle Gladys Sandoz. Le même jour, le jeune couple partait en voyage de noces... à pied, de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes. M. Huguenin, qui est aujourd'hui âgé de 75 ans, fut durant 40 ans magasinier dans une maison de fournitures, alors que son épouse, de deux ans sa cadette, a travaillé 45 ans dans une fabrique de ressorts. Dans ses loisirs, M. Huguenin marque un vif intérêt pour tout ce qui touche à la nature; il est un amoureux de la forêt et un champignonneur averti.

Le couple fêtera le 50e anniversaire de son mariage dimanche prochain en famille, entouré de ses trois enfants (2 garçons et une fille), de ses 5 petits-enfants et de leur arrière-petit-fils.

Relativement en bonne santé, Mme et M. Huguenin sont de fidèles abonnés à L'Impartial depuis leur mariage. (Imp.-photo Bernard)

Société de musique: Quatuor Koeckert

Rendons-nous à l'évidence: par dessus les contingences historiques, temporelles, Beethoven est un musicien moderne, il échappe à l'Histoire, il participe trop aux mouvements de la vie pour être réductible, cristallisable dans une catégorie historique de créateurs. C'est cet aspect essentiellement actuel, moderne, que l'interprétation du Quatuor Koeckert, consciemment ou non, mit en évidence, hier soir dans l'op. 59 No 3. Voilà pour la dernière œuvre du programme. L'ensemble a l'air de comprendre Mozart d'instinct (La chasse KV 458), c'est à la fois beau, spirituel et si vivant que chaque geste de ce travail de quatuor devient en lui-même attachant et que nous vivons de l'intérieur la rapidité, l'avidité et la tendresse mozartienne. Le menuet a une unité parfaite. L'adagio est entraîné vers une effusion d'un renouvellement rythmique constant. C'est le sommet expres-

sif de l'œuvre. L'allegro final fait penser à Haydn, la gaieté semble ici trop franche pour Mozart.

Le Quatuor Koeckert se lance vaillamment dans le romantisme de Hugo Wolf, «Sérénade italienne», thème léger sur fond de cordes en pizzicato. Si ce compositeur a généreusement enrichi la littérature pour voix, force nous est de relever qu'il fait preuve ici de peu d'imagination. C'est sans doute la raison pour laquelle nous regrettons qu'un ensemble de cette précision de jeu ne nous ait pas proposé d'autres œuvres, les six Bagatelles op. 9 de Webern par exemple?

Après Wolf, Schubert, «Allegro» D 703 dont les musiciens ont pénétré intellectuellement et musicalement le sens et les raffinements.

UN BIS: BOCCHERINI

L'interprétation est en général d'un excellent niveau, esprit rigoureux, intelligence stylistique et musicale. La formation paraît un peu fruste dans ses sonorités d'ensemble - l'équilibre sonore n'est pas exempt de failles - Langage dépouillé, franc, net, pas de sensiblerie, souvent étonnant de délicatesse. Les musiciens témoignent de hautes qualités personnelles.

Le printemps devient ainsi, comme malgré nous, le temps des bilan. La Société de musique achève en beauté sa saison avec un quatuor, suprême des genres musicaux, puis avec une plongée au cœur de l'art de Verdi, le Requiem, début mai.

D. de C.

Le Trio Delisle au Caveau Fernand Perret

Le Caveau Fernand Perret est un lieu de rencontre résolument polyvalent; après le cabaret, les expositions de photos et les concerts de jazz, les amateurs de musique de chambre ont pu apprécier samedi soir la très bonne prestation du Trio Delisle.

Récemment formé, cet ensemble se produisait pour la seconde fois dans des œuvres de Boccherini, Beethoven et Dohnanyi.

P.-H. Ducommun au violon nous offrit un jeu brillant et empreint de maturité, s'accordant à merveille avec la chaude sonorité de l'alto de D. Delisle, très à l'aise dans ce répertoire. Enfin, les mélomanes surent apprécier la finesse et la profondeur de l'interprétation de J.-P. Jeanneret au violoncelle.

Ce concert, organisé par le luthier Claude Lebet, mit à l'honneur les instruments de grands maîtres français tels que J.-B. Vuillaume, Caressa et Français et G. Bernardel.

Vu la qualité des spectacles et concerts organisés dans ce sympathique caveau, nous espérons avoir bientôt le plaisir d'y revenir. (sp)

cela va se passer

● Vendredi après-midi 23 avril et samedi matin 24 avril, le Service d'aide familiale vendra des coccinelles en chocolat. Faites-lui bon accueil: votre soutien permettra de venir en aide aux familles ou aux personnes âgées qui en ont besoin. (sp)

Que faire de cet endroit? Donnez vos idées et propositions!

L'IMPARTIAL



la voix d'une région

PLACE A VOTRE PLACE

Une occasion unique!



Cette place, en plein centre de La Chaux-de-Fonds, ouverte sur le Pod, n'a pas de nom, pas d'affectation définitive. C'est une place qui reste «à faire».

Au début de ce mois, nous vous avons proposé, lecteurs de L'Impartial, en général, habitants de cette ville en particulier, d'en faire VOTRE place. C'est-à-dire de nous faire savoir, et par notre intermédiaire aux autorités communales, ce que VOUS voudriez qu'on fasse de cette place. A quoi la destiner, comment l'aménager, éventuellement qu'y construire, comment l'appeler: voilà tout ce que vous êtes invités à nous dire, par le moyen de votre choix: description écrite, simple idée, dessin, plan, photo, maquette, tout ce que vous voulez. La proposition peut sortir de votre imagination ou être le reflet de quelque chose que vous avez vu ailleurs, et qui vous paraîtrait digne d'être adapté ici.

Depuis que nous avons lancé ce petit concours d'idées (qui n'offre aucun prix, mais qui donne l'occasion, trop rare, à la population de s'exprimer sur un projet d'urbanisme, et de l'influencer), avant Pâques, nous avons reçu un certain nombre de propositions. Pas assez à notre gré, et compte tenu de l'importance de l'enjeu.

Car, il faut le rappeler, c'est tout un quartier de la ville qui va être «modélisé» par cette place, quand son aménagement définitif sera réalisé. L'immeuble Léopold-Robert 20, ancien magasin des Services industriels, juste à côté de «Pod 2000», sera démoli dans moins d'un an.

Il n'est pas exclu que l'immeuble Marché 18, abritant la direction des Travaux publics, subisse le même sort. La place sera donc encore plus vaste qu'actuellement. Sa situation est exceptionnelle. Mais ce qui est encore plus exceptionnel, c'est que pour une fois la population ait la possibilité de proposer librement ce qu'elle voudrait que cette place devienne avant même que les pouvoirs publics aient élaboré un projet définitif. D'habitude, dans ce genre de

situation et de problème, «la commune» décide, réalise, et les habitants ne peuvent guère faire que leurs commentaires après coup! Nous vous offrons, en accord avec les autorités qui ont accepté d'examiner toutes les suggestions que vous nous ferez, l'occasion d'influencer, de manière peut-être décisive, le sort de cette place, d'en faire un endroit à VOTRE convenance.

Si vous vous intéressez tant soit peu à votre environnement, à votre ville et à son évolution, vous ne pouvez pas renoncer à vous exprimer, à donner votre avis, vos idées, à participer peut-être à un aménagement qui comptera dans le visage futur de la cité. Jeunes et moins jeunes, individuellement ou en groupe, en famille, en classe, prenez quelques minutes pour réfléchir, discutez la question, et mettez sur le papier vos idées, vos propositions. Nous ne vous demandons pas de savants discours, ni des plans ou dessins de spécialistes. Même si vous ne savez pas bien écrire ou dessiner, vous pouvez exprimer votre souhait sur ce que devrait être cette place sans nom, par quelques mots simples, par un schéma griffonné, des exemples photographiés, etc. Peu importe la manière, encore une fois, ce qui compte c'est que le plus grand nombre d'habitants donne son avis. Car comme toujours en démocratie, plus vous serez nombreux à manifester votre intérêt pour ce genre d'aménagement, plus vos avis auront du poids auprès de ceux qui sont chargés de prendre les décisions et de réaliser!

Nous vous rappelons que vos propositions doivent être adressées jusqu'au dimanche soir 2 mai, dernier délai, à la Rédaction de L'IMPARTIAL, «Place à votre place», rue Neuve 14. A la même adresse, vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires et un plan gratuit de la place qui vous facilitera un éventuel dessin. Alors, faites place à VOTRE place! (K. - photo Schneider)

! Voir L'Impartial du 6 avril.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Farine Rachel, fille de Jean Bernard Laurent et de Marianne Yvonne Louise née Bouille. - Billieux Yann et Billieux Tony, fils de Billieux Thierry Alain Joseph et de Huguette Madeleine née Abbet. - Cattin Robert, fils de Raymond Joseph Oscar et de Alice Marie Marthe née Boillat. - Pellaton Julien, fils de Serge Antoine et de Catherine Marie-Jeanne née Huot.

Promesses de mariage

Feune Jacques Jean Marie et Droz May Françoise. - Jaquet Pierre Alain et Jäggi Françoise. - Zingg Yvan Luc et Perret-Gentil Claudine Yvonne. - Gillam David Richard et Probst Eveline. - Nobs Pierre-

Henri et Légeret Evelyne. - Bauer Philippe et Hainard Catherine Emilia.

Mariages

Coelho Antonio Carlos et Antunes Maria Judite. - Robert Lucien Louis et Humbert Claudine Léa.

Décès

Oberson Victorine Clara, née en 1903. - Heini née Mehl Marguerite, née en 1903, épouse de Heini Otto. - Curty Henri, né en 1913, célibataire. - Jacot-Descombes Henri Jules Arthur, né en 1922, époux de Willemine née Legemaate. - Châtelain née Frei Jeanne, née en 1900, veuve de Châtelain Marcel Oscar.

LE LOCLE

BOUTIQUE
Gilbert Schwab
 PLACE DU MARCHÉ - LE LOCLE
 Afin de mieux vous servir dans la petite confection; il nous faut de la place !!!
GROS RABAIS sur **MANTEAUX PANTALONS ENSEMBLES**
91-166

RESTAURANT FRASCATI
 «Chez BEPPE» - LE LOCLE - Envers 38
 Tél. (039) 31 31 41
VENDREDI SOIR ET SAMEDI
PAELLA À DISCRÉTION
 Veuillez réserver votre table svp.
91-278

A louer au Locle
APPARTEMENT DE 2 ET 4 1/2 PIÈCES
 Tél. 039/31 16 66 99-30313
 Votre journal: **L'IMPARTIAL**

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE
Eric JOSSI
 Daniel-JeanRichard 1 Le Locle 91-155
 tél. (039) 31 14 89

ALFRED MENTHA
 Maîtrise fédérale
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
 Tél. 038/57 11 45
 et
VOEGLI S.A.
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 41 76
 Installations sanitaires
 Chauffage - Ferblanterie
 cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir
un monteur sanitaire
 (chauffage) sachant travailler seul, pour la place du Locle
 Téléphoner au 038/57 11 45. 87-571

Abonnez-vous à L'Impartial

Hôtel-Restaurant DES TROIS-ROIS - LE LOCLE
 A. Wagner, cuisinier
 Téléphone (039) 31 65 55

SUPRÊME DE TRUITE AUX PETITS LÉGUMES
 ...
ASPERGES FRAÎCHES DE CAVAILLON AUX ŒUFS DE CAILLES MIROIR
 ...
JAMBONNEAUX DE PINTADEAUX «LUCULUS»
 ...
 De notre vivier d'eau de mer:
LANGOUSTE ROSE - HOMARD
91-277

Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:
 immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie
Studio
 Fr. 220.- y compris les charges
 Libre tout de suite
Appartements 3 pièces
 Fr. 376.- y compris les charges
 Libres tout de suite
 Eventuellement **GARAGE** à disposition
Fiduciaire C. Jacot
 Envers 47 - Le Locle
 Tél. (039) 31 23 53 91-62

A louer au Locle studio meublé
 tout confort, cuisine agencée, ascenseur, quartier Est, Fr. 240.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 2 pièces
 tout confort, cuisine agencée, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Girardet, Fr. 360.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 2 pièces
 tout confort, ascenseur, service de conciergerie, **Tour des Jeanneret**, Fr. 330.- y compris les charges. Entrée à convenir.

appartement 2 pièces
 tout confort, très ensoleillé, rue du Foyer, Fr. 320.- y compris les charges. Entrée à convenir.

appartement 3 pièces
 tout confort, quartier ouest, Fr. 445.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartement 3 pièces
 calorifère à mazout, **Soleil-d'Or**, Fr. 198.-. Libre tout de suite.

appartement 4 pièces
 rénové, en plein centre de la ville, possibilité d'effectuer le service de conciergerie. Loyer modéré. Libre tout de suite ou à convenir.

divers appartements de 3 et 4 pièces
 sans confort, loyers très modestes. Libres tout de suite.

FIDUCIAIRE JACOT
 Le Locle - Envers 47
 téléphone (039) 31 23 53 91-62

P.-A. Vermot
 Succ. de Matthey-Chesi
 Coutellerie - Etain
 Argenterie Cuivre Cristal
Liste de mariage
 D.-JeanRichard 21, Le Locle
91-84

A louer dès le 1er mai ou date à convenir au Quartier-Neuf, Concorde 11, Le Locle
joli appartement
 mi-confort
 3 pièces, en plein soleil, chauffage général, eau chaude sur évier, buanderie avec machine à laver et douches dans l'immeuble; Coditel.
 Boulangerie, épicerie et bus à 100 m.
 Prix mensuel: Fr. 140.- + charges.
 Téléphoner au 039/31 56 20 de 18 à 19 h. 91-30312

A vendre aux Brenets
immeuble avec café-restaurant
 de 70 places, complètement équipé, grande terrasse extérieure de 100 places, clientèle locale et touristique, appartement et dépendances
 Fiduciaire Leuba & Schwarz SA, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 71. 87-120

Batteur studio
 cherche formation, libre tout de suite.
 Faire offres à case postale 79, poste des Forges, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91-80252

A louer
 tout confort, rue de France.
 Loyer: Fr. 239.-, charges comprises.
 Libre tout de suite.
 Tél. 039/22 11 14-15 28-12214

A louer aux Brenets appartement 3 pièces
 tout confort, tapis, situation magnifique, vue sur le Doubs. Libre tout de suite ou à convenir.

appartement 4 pièces
 tout confort, situation magnifique, très ensoleillé, vue sur le Doubs. Libre tout de suite ou à convenir.
Fiduciaire C. JACOT
 Envers 47, Le Locle
 tél. 039/31 23 53 91-62

Prix jubilé

T-Shirt
 100% coton, Interlock. Divers motifs et coloris.
5.95
 Gr. 116 - 176

Jeans Denim
 100% coton. 5 poches.
12.95
 Gr. 104 - 176

Prix jubilé

82043

OCEAN le super chez-soi 1982

4 1/2 p. 208.000,-
5 1/2 p. 234.000,-

Y COMPRIS
 sous-sol, 2 salles d'eau, cuisine équipée, séjour de 38 m², cheminée de salon, etc.

B.E.R.C.I. SA 2028 VAUMARCUS 038/55 20 49

Ecologique et économique grâce au chauffage par pompe à chaleur
compris dans le prix !

PORTES OUVERTES À YVERDON
 les 1er et 2 mai 1982 de 10.00 à 18.00
 Route de Calamin à Yverdon (sortie d'Yverdon direction Moudon)

28-356

GALERIES

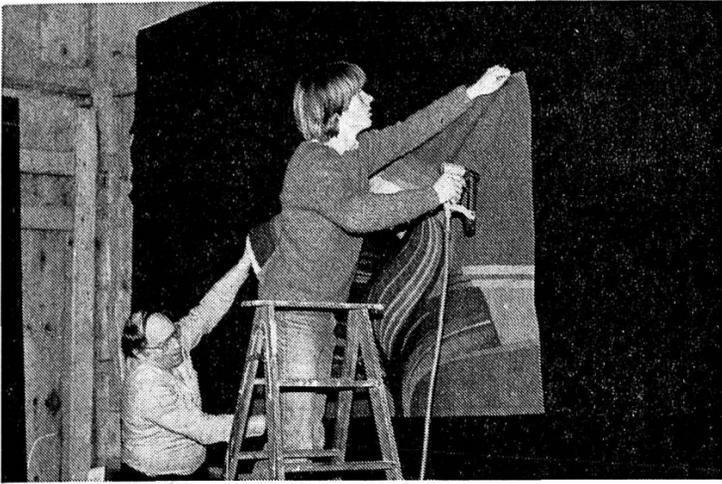
Notre garantie: satisfait ou remboursé!

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Sous le signe de l'enthousiasme et de la persévérance Une nouvelle fois le printemps au Grand-Cachot-de-Vent



Une à une, des dizaines et des dizaines de tapisseries sont accrochées aux cimaises par Pierre et Yves von Allmen.

La vieille demeure du Grand-Cachot-de-Vent, dont les origines remontent au début du XVII^e siècle, sort une nouvelle fois de son long sommeil hivernal.

La semaine dernière, en effet, portes et fenêtres se sont ouvertes toutes grandes au soleil, le laissant pénétrer très largement dans tous les locaux, pour en faire apparaître, une fois encore, la grande beauté et les gracieuses proportions.

Et tout de suite, ce fut le branle-bas de combat mené par M. Pierre von Allmen et son fils Yves, contre la poussière et les déchets qui avaient envahi toute la ferme, laquelle va redevenir, pour quelques mois, un haut lieu de la culture et des arts.

Animée sans relâche par son dévoué fondateur et président, M. von Allmen, la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent a mis à son programme, cette année, deux premières expositions. Il s'agira d'abord des tapisseries du célèbre cartonnier de

Senlis, M. André Borderie, dont le vernissage aura lieu samedi 24 avril, à 15 h. 30. Se terminant le 6 juin, elle fera place, deux semaines plus tard, à une exposition consacrée à l'artisanat du Pérou.

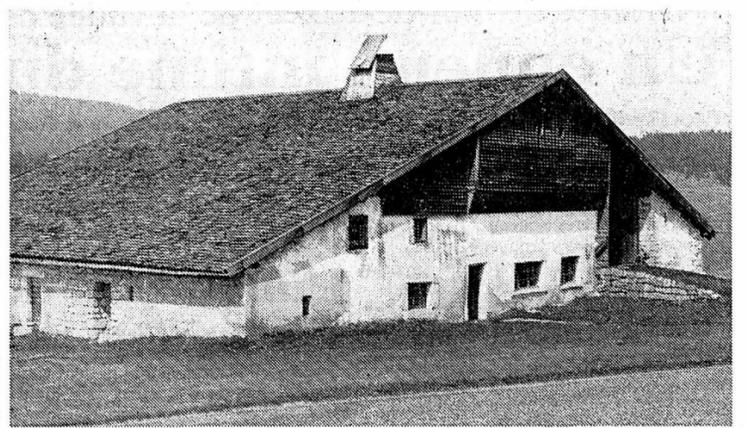
LA PRÉPARATION D'UNE EXPOSITION, ŒUVRE DE LONGUE HALEINE ET DE PATIENCE

Il faut avoir assisté au montage d'une exposition pour en comprendre la complexité et toutes les contraintes. Bien que les cimaises présentent d'assez grandes surfaces, il faut tout le talent de M. Pierre von Allmen pour harmoniser la disposition des œuvres exposées, en tenant compte de leurs couleurs, de leurs dimensions et de leur sujet.

Et lorsqu'il s'agit de tableaux et de tapisseries de très grandes dimensions, l'opération demande encore plus de soin, surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres délicates ou d'une certaine fragilité. Passant d'un local à l'autre ou gravissant l'étagère, équipés d'une échelle et d'une agrafeuse,

Pierre et Yves von Allmen parcourent, tapisseries sur l'épaule, les 203 mètres de cimaises dont ils disposent. Ils opèrent un premier choix, l'examinent avec attention, au sol, le discutent, puis recommencent dix fois, cent fois s'il le faut, jusqu'au moment où ils ressentent la satisfaction d'un travail bien fait. C'est alors l'agrafage des œuvres, les unes après les autres, patiemment, en vérifiant l'équilibre des surfaces et des coloris. Ainsi, lentement mais sûrement, les 3000 mètres cubes de la vieille ferme se réveillent, prennent vie puis s'animent sous l'éclairage des quelque cent spots dont le réglage et l'orientation sont particulièrement délicats.

Le travail, pourtant, est loin d'être terminé et il faudra encore de longues heures pour numéroter les œuvres, dresser la liste des prix et donner un dernier coup de balai à l'ensemble de la maison, afin de recevoir dignement les visiteurs, lesquels, depuis vingt ans, témoignent par leur fidélité, leur attachement à la Fondation du Grand-Cachot-de-Vent. Celle-ci mérite d'être soutenue afin qu'elle puisse poursuivre l'œuvre de ses



Alors que fondent les dernières neiges, la vieille ferme du Grand-Cachot-de-Vent reprend vie pour la vingtième fois.

animateurs, lesquels, en vingt ans, ont organisé dans la haute vallée jurassienne, plus de cent expositions.

L'œuvre éditée par la Fondation est également importante et indépendamment de très beaux livres d'art, on trouve à la Bibliothèque du Grand-Cachot-de-Vent le livre de Paul Klee «Les Marionnettes», «Ramuz, peintre vaudois», ainsi que de remarquables litho-

graphies de Marcel North et de Claudévard.

Au Grand-Cachot-de-Vent, c'est tout le Jura neuchâtelois qui revit sous le signe du printemps et jusqu'à l'automne, la vieille demeure va connaître la sympathique animation qui lui est coutumière, tout en préparant les manifestations qui marqueront le vingtième anniversaire de la Fondation qui lui est attachée. (rm)

Assemblée de la société de tir «La Défense» De très bons résultats et de belles perspectives

Lors de l'assemblée générale annuelle de la société de tir «La Défense», M. Marcel Berner, président, après avoir salué les membres d'honneur et vétérans, MM. Gottlieb Maurer, Pierre Berner et Georges Boehlen, brossa un rapide tableau de l'activité 1981.

Il releva en particulier la 2^e place de l'équipe A à la finale cantonale du championnat suisse de groupes et la participation, pour la 3^e fois, de cette même équipe à la finale suisse à Olten. A nouveau, «La Défense» peut être fière de porter si loin les couleurs locloises, son drapeau ne passant pas inaperçu.

Au tir cantonal neuchâtelois, «La Défense» a obtenu le 3^e rang en première catégorie section alors qu'elle a remporté le trophée lors du Tir de la Fédération.

RÉSULTATS INDIVIDUELS

Bien que les résultats figurent dans le petit livret remis à chaque membre, livret toujours impeccablement préparé par la commission technique et son chef, M. Pierre Berner, le président en mentionna quelques-uns, puis procéda à la remise de récompenses à plusieurs tireurs méritants et assidus.

Tout d'abord, M. Jean Dubois reçut la médaille de mérite, prime soulignant sa présence au sein du comité depuis 14 ans. Ensuite, le président remit aux tireurs suivants les différentes maîtrises en campagne, médailles récompensant la persévérance, la régularité puisqu'il faut obtenir 8 mentions aux tirs militaires et 8 au tir en campagne. Elles ont été attribuées à: 1^{re} maîtrise, Jean-Daniel Leimgruber; 2^e maîtrise, Gottfried Feller; 3^e maîtrise, Bernard Boichat.

Les derniers prix distribués furent ceux du concours individuel pour l'obtention de 8 mentions à MM. Jacques Droz, Claude Brasey qui ont obtenu la 1^{re} prime; Gottfried Feller la 2^e et Marcel Berner.

A ce palmarès, il convient d'ajouter que depuis quelques années des tireurs de «La Défense»: Jean-Louis Rey, Jean-Louis Boichat, Michel Boichat, après avoir obtenu des titres cantonaux, participent régulièrement à la finale suisse du tir de match, obtenant des résultats de haut niveau.

COURS DE JEUNES TIREURS

L'assemblée s'est poursuivie par la présentation des comptes tenus de main

de maître par M. Willy Vettiger, comptes qui révèlent une bonne gestion des affaires, puis par celle des différentes manifestations prévues en 1982. M. Pierre Berner, manager de tous les déplacements sportifs de la société, cita: le Tir cantonal valaisan, le Tir du Centenaire à Cornaux, le Tir du Vignoble de Rochefort, le Tir de Vancouver organisé par les Suisses du Canada, ainsi que les éliminatoires et finales du championnat suisse de groupes. Enfin, on en vint au problème crucial de la soirée: le cours de jeunes tireurs.

En effet, les Carabiniers du Stand ayant renoncé au tournus établi depuis 1953 et qui voulait que chaque société organise à tour de rôle ce cours, «La Défense» devait décider si oui ou non elle entendait assumer la direction d'une telle école de tir en 1982, parallèlement aux Carabiniers du Stand.

Décision fut prise à l'unanimité d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre goût au tir, surtout de match, procurant peut-être la relève de la société. MM. Henri Donzé et Michel Boichat, appuyés par de nombreux auxiliaires, gouverneront ce bateau juvénile.

Pour terminer, M. Marcel Berner a remercié une fois encore tous les membres qui œuvrent bénévolement et sans relâche dans la société, les encourageant à poursuivre sur cette lancée même si le travail devait s'accroître vu l'organisation, déjà bien embourbée, du centenaire de «La Défense» en 1983.

Avant de conclure par des souhaits de pleine réussite pour chacun en 1982, il releva encore les éloges reçus pour la planification des tirs militaires, planification renouvelée pour la 18^e fois, rencontrant toujours le même succès auprès des tireurs astreints à ces tirs fédéraux.

Un verre de l'amitié mettait un terme à cette assemblée générale, réunissant membres et comité dont la composition est la suivante: président, Marcel Berner; vice-président, Paul Brasey; caissier, Willy Vettiger; secrétaire correspondance, Andrée Chapatte; secrétaire des verbaux, Bernard Boichat; secrétaire convocations, Michel Boichat; cartouchier, Jean Dubois; chef technique, Pierre Berner; moniteur jeunes tireurs, Henri Donzé; moniteurs de tir, Pascal Chapatte, Gottfried Feller, Louis Golay, Claude Pelet et Willy Stünzi. (cp-Imp.)

Prévue les 2 et 3 juillet

Déjà le comité d'organisation pense à la Fête des promotions



La Fête des promotions: pour petits et grands. (Photo archives)

Les promotions peuvent encore sembler bien lointaines. Pourtant, le comité d'organisation de la fête y songe déjà. Réunis il y a quelques jours, ses membres en ont déjà défini les grandes lignes. Fondamentalement l'édition 1982 ne sera guère différente des années précédentes. Cette fête sera à nouveau celle des enfants et l'expression des sociétés locales qui y prendront part.

Pour cette année, le comité d'organisation fera tout son possible afin d'encourager encore plus que par le passé les sociétés afin qu'elles organisent des jeux ou des divertissements pour la jeunesse.

La Fête des promotions s'ouvrira comme de coutume le vendredi en fin de journée. Ce sera cette année le 2 juillet. Stands, guinguettes, étalages seront installés au centre de la cité.

L'ouverture de la fête sera marquée de quelques événements attractifs. Plus de mongolfière en 1982, mais le comité tient en réserve quelques idées détonnantes dont il réserve encore la surprise.

La nuit venue des orchestres animeront la place de fête en occupant les cinq podiums répartis dans son emplacement. Musique moderne, folklorique, jazz se feront entendre. A ce propos des orchestres disponibles l'un ou l'autre des soirs de la fête qui reprendra de plus belle le samedi soir peuvent prendre contact pour discuter d'un éventuel engagement avec le président du comité d'organisation, M. Hermann Widmer.

LE THÈME DU CORTÈGE COSTUMÉ

Le thème de ce qu'on peut considérer comme le clou de cette manifestation traditionnelle, soit le cortège costumé, a été défini. Ce sera «les années 2000». Les

responsables de cette fête se sont en fait montrés sensibles à la vague actuelle de dessins animés futuristes, de science-fiction fréquemment projetés sur les petits écrans. Capitaine Flam, Goldorak ou Ulysse font partie de l'environnement quasi quotidien des enfants d'aujourd'hui.

Le sujet est donc vaste et ils ne devraient pas manquer d'imagination pour créer le décor et les déguisements des années 2000.

A nouveau le cortège costumé empruntera les principales rues de la ville du Locle le samedi soir.

VERS LE SUCCÈS

Face à la continue augmentation des coûts, le comité d'organisation devra encore se déterminer formellement sur le prix de location des stands et autres cantines. Lors de la réunion des sociétés locales prévue durant le mois de mai les responsables seront informés.

Toujours à propos de l'implantation des stands, le comité d'organisation prendra diverses mesures afin de répondre à la demande des sociétés en ce qui concerne les besoins en énergie électrique. Un petit problème qui peut prêter à sourire mais qui n'en représente pas moins chaque année un véritable casse-tête aussi bien pour les sociétés locales que pour les électriciens des SI et les organisateurs.

Bref, la Fête des promotions 1982, pour autant que le beau temps soit de la partie, devrait connaître son habituel succès.

Cette sympathique manifestation d'importance - la dernière qui subsiste au Locle - ne manquera pas d'attirer comme de coutume les grandes foules. (jcp)

cela va se passer

● Vendredi prochain 23 avril, le Centre culturel de Morteau organise une séance exceptionnelle de cinéma. Dès 20 h. 45, sera projeté au Théâtre municipal le film du cinéaste suisse Alain Tanner «Les années lumières».

A l'occasion de cette projection le réalisateur, dont la renommée est aussi largement établie en France sera présent. En début de soirée, il parlera de cette œuvre avant d'être au centre d'un débat qui suivra la vision de ce film. (jcp)

● La fanfare de la Croix-Bleue des Ponts-de-Martel donnera samedi 24 avril, à 20 h. 15, à la salle de paroisse du village, sa traditionnelle soirée annuelle, avec le précieux concours du «Coup de Joran».

Sous la baguette de M. A. Schorer, les musiciens interpréteront en première partie du programme six œuvres: «Laridah», une marche de Max Hempel; «Sylvana», une gavotte de J. Friedrich; «Week-end», une ouverture de Gérard Boedijn; «Rüebiländer-Polka», de Jakob Bieri; «Romance», un arrangement de Willy Hautvast et enfin une marche de Charles-Henri Bovet.

En deuxième partie, le «Coup de Joran», un chœur d'enfants de Neuchâtel qui a participé à l'émission «L'Etoile d'Or», en 1980, proposera quelques morceaux de son répertoire, sous la direction de M. C.-A. Huguenin. (cm)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Hermes du Val-de-Ruz et de la vallée de La Brévine

Un ennemi intime du campagnol

Page 17

Dans la vallée de La Brévine, les points importants sont les murs de pierres sèches (que M. Debrot s'amuse à appeler les «autoroutes à hermines»), où elles circulent très souvent, parce que, suppose-t-on, elles y trouvent de la nourriture et, devant la menace des prédateurs, un abri en une fraction de seconde, et d'autre part les tourbières, qui représentent un milieu-refuge très net.

Lors des diminutions de population d'hermines, en 1977-78, puis en 1979-80, les survivantes étaient concentrées autour des tourbières. Pour Le Val-de-Ruz, le milieu qui convient particulièrement aux hermines est fait d'allées buis-

sonnantes, d'allées forestières et s'étend le long des ruisseaux.

La conclusion générale de M. Debrot montre que les hermines sont favorisées par un milieu diversifié; la tendance de l'homme, à l'époque actuelle, de suppri-

mer les murs de pierres, les haies, etc. est très mauvaise au point de vue des hermines. Comme on en arrive aux mêmes conclusions à propos d'autres animaux, ne serait-il donc pas temps d'inverser cette tendance?

Pullulation des campagnols

Les campagnols pullulent actuellement dans nos campagnes. Les hermines exercent-elles un contrôle de leur population? Pas directement semble-t-il, mais leur rôle est pourtant très important. Lorsque les campagnols pullulent, elles n'en mangent qu'une petite partie,

ce qui est le cas d'ailleurs aussi pour les autres prédateurs. Quand, pour une autre raison, les populations de campagnols sont en chute, les différents prédateurs sont en surnombre et chassent les individus qui ont survécu. Ainsi, une année où il devait n'y avoir que peu de campagnols, il était impossible à M. Debrot d'en capturer un seul; pourtant les hermines, elles, en mangeaient encore régulièrement! Ainsi, en examinant les restes des proies dans les excréments, M. Debrot a pu constater que les hermines paraissent spécialement désignées pour aggraver la diminution des campagnols, lorsque ceux-ci sont en baisse pour une autre raison.

LA FAUNE NEUCHÂTELOISE

On n'a relevé dans cet article que quelques aspects de la thèse de M. Debrot; mais son étude fourmille d'autres éléments importants et intéressants. Des extraits de sa thèse ont été publiés dans diverses revues scientifiques. Un point tout de même qu'il vaut la peine de relever en conclusion, c'est que M. Sylvain Debrot a fait toutes ses études dans le canton de Neuchâtel, et que sa thèse est une thèse faite par un Neuchâtelois sur la faune neuchâteloise. Avec son titre de docteur en poche, M. Debrot va continuer maintenant à se consacrer à la recherche. (jlc)



M. Sylvain Debrot. (Photo jlc)

Foison de loisirs à Fontaines

Que peut-il se passer sur le plan culturel et sur le plan des loisirs dans un petit village du Val-de-Ruz? A peu près rien, serait-on tenté de répondre. Dans le cas de Fontaines, cette réponse serait donnée en méconnaissance de cause. Car une Association pour la culture et les loisirs a été créée en 1980. Durant la saison automne-hiver, elle propose surtout des cours du soir, des conférences, des expositions, etc. Et pendant l'été l'accent est mis sur le plein air, avec marches et pique-niques.

Dans les activités passées, il faut mentionner notamment un cours de maramé et un autre de rotin; ces cours ont été suivis par un bon nombre de personnes, y compris quelques-unes venant de villages voisins. Une soirée de jazz a eu lieu. Récemment, M. Gino Piémontési a commenté des diapositives sur les hauts sommets du Pérou.

A l'avenir, le programme prévoit une exposition des travaux réalisés pendant le cours de rotin, qui vient de se terminer, avec exposition d'autres œuvres artisanales ou artistiques d'habitants du village. Prochainement, M. Roger Du-

voisin parlera de son expérience africaine. Plus tard, c'est M. Michel Vermot qui conduira une visite ornithologique à la réserve du Fanel. Plus tard encore sera organisé un nouveau pique-nique, alors qu'il est aussi prévu d'aménager une place de jeux pour enfants, sur un terrain mis à disposition par la commune. On envisage également de fonder une petite troupe théâtrale qui se produirait lors de manifestations locales. Le comité est d'ailleurs ouvert à toute autre proposition des membres de l'association, lesquels participent gratuitement ou à frais réduits aux diverses manifestations mises sur pied. Le comité se compose des personnes suivantes: M. Pierre Dürrenberger, président; M. Jean-Denis Frossard, secrétaire; Mme Danielle Graf, caissière.

Ainsi, on ne reste pas inactif du côté de Fontaines, et la population répond favorablement à ce qui est proposé. Dans son programme, l'association n'oublie pas les enfants. Preuves en sont le projet de place de jeux, les excursions, et l'après-midi «père Noël» du mois de décembre! (jlc)

Suite des informations
neuchâteloises ► 25

Pro Infirmis au Val-de-Ruz

Le printemps est l'époque d'une grande campagne financière notamment par la vente de cartes, de Pro Infirmis. Cette institution a fait l'objet d'une large présentation dans ces colonnes (voir «L'Impartial» du 10 avril 1982); il est important de savoir que les activités que déploient les collaborateurs de Pro Infirmis ne se limitent pas aux grandes agglomérations, mais que les zones rurales bénéficient aussi de l'aide fournie.

Actuellement, c'est Mlle Marie-Claire Emery, assistante sociale, qui se charge du secteur du Val-de-Ruz; des efforts sont faits pour soigner les handicapés à domicile, plutôt que de les placer dans une institution. Cela demande la mise sur pied de visites régulières (médecin, physiothérapeute, assistante sociale...). Car les handicapés ont droit à une vie professionnelle, à une vie affective... Souvent les moyens financiers manquent pour améliorer les conditions de vie à domicile, de déplacements, de travail, de loisirs; Pro Infirmis se charge de pouvoir aux carences. Mais c'est un service privé,

qui n'intervient qu'à la demande des personnes concernées, et qui compte sur le soutien de toute la population.

Au Val-de-Ruz, par exemple, une information a été faite au collège de la Fontenelle, à Cernier, pour sensibiliser les élèves aux problèmes des invalides. D'autre part, il existe une intense collaboration entre Pro Infirmis et le Centre pédagogique de Malvilliers et l'institution des Perce-Neige.

Dans ce district, un groupe de travail, «L'escargot libéré», réunit des personnes handicapées qui tentent, entre elles, avec l'aide de l'assistante qui s'occupe du travail social de groupe, de résoudre leurs soucis.

Lorsque l'on cherche à régler les problèmes qui surviennent à propos de tout ce qui touche les conditions de vie des infirmes, quel que soit leur handicap, la tâche est lourde; malgré cela, à Pro Infirmis Neuchâtel, on ne cache pas qu'on a encore d'autres projets en perspective... (jlc)

Tous vos imprimés

en vente au bureau de L'Impartial

Avant d'acheter un
ORGUE ÉLECTRONIQUE
demandez une documentation chez
Wagner instruments de musique, Midi
22, Fontainemelon, tél. 038/533192.
Cours d'orgue. 29300 157

Les nouvelles Volvo 343/345 collent à la route et se jouent de la résistance de l'air.

Comme propriétaire d'une Volvo 343/345, vous êtes plus chanceux que bien des conducteurs de voitures de sport: vous pouvez toujours vous fier à la répartition de poids optimale de 50 : 50 due à la construction transaxle. Vous en tirez une sécurité et un plaisir de conduire élevés, car le nez est toujours devant. A propos de nez: les nouvelles Volvo 343/345 ont une nouvelle partie avant aérodynamique avec spoiler intégré.



Volvo 343 GL,
1397 cm³, 70 ch DIN
(51 kW), 3 portes,
Fr. 14 600.-

Volvo 345 GL,
comme 343 GL,
5 portes, Fr. 15 250.-

Volvo 343 GLS,
1986 cm³, 95 ch DIN
(70 kW), équipement
sport, 3 portes,
Fr. 15 650.-

Volvo 345 GLS,
comme 343 GLS,
5 portes, Fr. 16 300.-

Le nez devant.

VOLVO

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
117, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 14 08
Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora, tél. 038/63 13 32

05-12524

TISSUS DE PRINTEMPS

énorme choix, les dernières créations à la mode, tissus de 1ère qualité à des prix sacrifiés

SHANTUNG

polyester/soie, 140 cm., écriu, entretien facile 15.-

PONGÉ «BATIK»

90 cm., pure soie 12.-

MOUSSELINE IMPRIMÉ

150 cm., 100% viscose, noir et bordeaux 9.50

JERSEY

100% coton, 140 cm., très grand choix 15.-

TISSUS - RIDEAUX

plus grand choix, prix imbattables, énorme stock au magasin, confection de rideaux au prix de revient (demandez un devis), tringles en bois et métal à des prix sans concurrence. 05-006 183

modesa

tissus et rideaux SA
La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 40

d'autres magasins à Berne, Bâle, Bienne, Thoun, Fribourg,
Lausanne, Winterthour et Genève

FC LA CHAUX-DE-FONDS

IBACH

Stade de la Charrière Samedi 24 avril à 20 h.

Formation des équipes

La Chx-de-Fds	Ibach
Entraîneur: Lino Mantoan	Entraîneur: H. Fässler
1 Läubli	1 Huwiler
2 Salvi	2 Faessler
3 Capraro	3 Hiob
4 Laydu	4 Muehle
5 Mundwiler	5 Caminada
6 Jaquet	6 Suter
7 Ripamonti	7 Fessler
8 Duvillard	8 Bühler
9 Vergère	9 Rickli
10 Gourcuff	10 Kress
11 Jaccard	11 Heinzer
12 Vera	12 Kasa
13 Mauron	13 Reichlin

Pour vos prochaines lunettes, une seule adresse !
novoptic
 J. Held, opticien
 av. Léopold-Robert 51
 Téléphone (039) 23 39 55



François Laydu...

... un excellent défenseur qui a fait ses preuves non seulement par sa mobilité, par sa technique, mais aussi par sa clairvoyance et son sens de la position. C'est un ancien joueur du Montreux-Sport. Son poids : 72 kilos et sa grandeur : 1 m. 90. Il est né le 10 février 1960 et toujours célibataire.



Le ballon du match est offert par

CTMN
(Centre Tennis des Montagnes Neuchâtelaises)

Entreprises de nettoyage
Chs BRIANZA & FILS
Vitrres - Appartements - Toits
Tél. 039/23 10 23 - 23 42 98

Florès
Mlle G. Wasser
Serre 79
Fleurup-Service
Votre fleuriste

Robert Fluckiger & Fils
Bois indigènes - Bois exotiques
lames diversés
Commerce de bois
2608 Courtelary, tél. 039/44 16 35

Prenez vos billets à l'avance, évitez une attente inutile devant les caisses

Audi
SPORTING-GARAGE
Carrosserie
J.-F. SICH - Cédans 90
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 44 26
Service de vente OUVERT également le samedi

HAUTE COIFFURE ANTOINE
Serre 63,
tél. 039/22 29 05
La Chaux-de-Fonds

Léo Eichmann
Av. Léopold-Robert 72, tél. 039/23 79 49
Fournisseur officiel
adidas

La Chaux-de-Fonds
veuthey
AU BUCHERON
Une réputation bien assise

pierrrot ménager
Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

MERCEDES
RENAULT
deux marques de réputation mondiale
Agence pour la région
Garage P. Ruckstuhl s.a.
Fritz-Courvoisier 54,
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

Pour votre voiture
Si vous avez des problèmes de carburation ou d'injection réparation par le spécialiste
AUTO-ÉLECTRICITÉ WINKLER S.A.
Rue Numa-Droz 132
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 43 23/24

mini METRO
LES ROBOTS LA FONT PARFAITE.
Garage Bering & Cie
Tél. (039) 22 24 80
34, rue Fritz-Courvoisier

RENAUD BIERI
Entreprise de maçonnerie
Jaquet-Droz 58
La Chaux-de-Fonds

LA GENEVOISE
Compagnie d'Assurances
Pour votre complète sécurité demandez Le Plan Sécurité à
Ronald Jeanbourquin
Rue Jaquet-Droz 60-2300 La Chaux-de-Fonds
Agent général
Tél. 039/23 22 18

ickler
Brevets internationaux pour façades rideaux - balustrades - cabines sanitaires
Dépositaire pour la Suisse romande:
Paul STEINER SA
La Chaux-de-Fonds

ENTILLES SA
La Chaux-de-Fonds, 039/26 42 42
La Locle, 039/31 37 37
Concessionnaire
PEUGEOT

SPORTS KERNEN
Pour le tennis !
Equipez-vous
HEAD

Location: Kiosque Pod
2000 Kiosque des Forges,
Manzoni tabacs
Bar le Rallye
Café du Marché
Ouvert dès 6 heures
Famille P. Surdez

SERVICE CHEMISES EXPRESS
Avenue Léopold-Robert 70
La Chaux-de-Fonds

Restaurant des Sports La Taverne
Salle pour banquets - Réunions de famille
Tél. (039) 23 61 61
Famille J.-C. Gendre

75 JAHRE ANS ANNI Usego

Une exclusivité Usego

Bourgogne
Cuvée du Jubilé 1979
Appellation Bourgogne contrôlée

Mis en bouteille par «Robert Vollo»

Ce vin à été choisi spécialement pour le jubilé des 75 ans d'Usego. Le «Cuvée du Jubilé» est agréable et franc au goût. C'est un vin racé au bouquet prononcé.

Il a été tiré 30 000 bouteilles de cette Cuvée spéciale choisie par la Maison USEGO et numérotées de 1 à 30 000.

75 cl

Prix de jubilé 9.50

Incarom 550 g
2 Sachets de remplissage sachet d'essencia

Prix de jubilé 7.40
(100 g 1.35)

Offre de produits frais valable jusqu'au 24.4.82

Une exclusivité Usego

Jus de fruits «Bonny»

Jus d'orange «Bonny»
100% naturel, sans sucre

1 litre

-95

Action

Bananes Chiquita kg **2.20**

Biscuit roulé framboise «Leisi» 330 g **2.60** (100 g -78)

Fromage d'Italie portions/sous vide 100 g **-75**

«Piatto Ticino» en tranches/sous vide 100 g **2.90**

Une exclusivité Usego:

Huile de tournesol «Solio» 1 litre **3.95**

«Hero» Primera Haricots moyens poids égoutté 440 g **2.60** (100 g -59)

Valpolicella D.O.C. Selezione Brovia Légèrement doux 1 litre **2.70** (+ dépôt)

Une exclusivité Usego

Boisson de table «Buffy»

•Grape 1 litre **-75** (+ dépôt)

•Cola 1 litre **-70** (+ dépôt)

Une exclusivité Usego:

Serviettes en papier 41 x 41 cm/ 3 couches div. couleurs 25 pièces **1.70**

Laque «Contessa» 3 sortes 350 g **4.75** (100 g 1.36)

Ambra 1,5 kg **7.40** (1 kg 4.93)

Enka 1 kg **4.35**

Dixan 5 kg **15.90** (après déduction du bon de Fr. 3.-) **12.90** Seulement

BON DE FR. 3.-

Contre remise de ce bon, vous recevez un tambour de 5 kg de DIXAN Fr. 3.- meilleur marché.

valable jusqu'au 1.5.1982 chez votre détaillant Usego. Seulement 1 bon par tambour.

EPICERIE-PRIMEURS SERRE 8

Dès le lundi 3 mai 1982

«changement de propriétaire»

Une corbeille pleine de sincères et chaleureux remerciements sont adressés par M. et Mme WAELTI à leur fidèle clientèle qui leur a permis, durant 36 années, de nouer plus d'une amitié au gré des relations commerciales.

Il leur est particulièrement agréable de vous apprendre que M. et Mme ANEIROS assureront la suite du commerce avec compétence. Ils s'efforceront de vous satisfaire et souhaitent vivement être honorés de votre confiance et de votre fidélité.

Une attention marquera la journée d'ouverture.

SERVICE À DOMICILE: Tél. 039/22 41 71. 91-45



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Avis aux maîtres d'apprentissage

Vu la situation du marché de l'emploi, afin d'éviter de trop grandes difficultés à l'échéance du contrat, nous prions instamment les maîtres d'apprentissage de bien vouloir se conformer aux termes de l'art. 22 al. 6 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle:

«Au plus tard trois mois avant la fin du contrat d'apprentissage, le maître d'apprentissage communique à l'apprenti s'il pourra ou non rester au service de l'entreprise.»

43161

Office des apprentissages



A. BASTIAN SA
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021/35 01 94 - 20 00 44
TUBAGE DE CHEMINÉES

Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joint, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL V 5 A soudé. S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

83-7038

10 ANS DE GARANTIE.
Economie de combustible: 10% environ.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Ballerine-Mesh
talon compensé, nylon Mesh blanc, bleu et rouge

39.80



CHAUSSURES FRICKER

30

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel

Pour ne pas tuer l'espoir

G. J., née en 1952, peut certainement compter sur les doigts d'une main les instants de bonheur qu'elle a connus dans son existence. Elle a passé sa jeunesse et son adolescence trébuchée d'une famille à l'autre, ses parents étant dans l'incapacité de l'éduquer, elle s'est mariée avec un drogué qui s'est suicidé dans une cellule, elle a fréquenté le monde des stupéfiants, ce qui lui a valu déjà plusieurs condamnations.

Toujours, elle a cherché à se sortir de l'impasse mais hélas certains obstacles étaient impossibles à franchir et elle rechutait.

Hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel elle répondait d'infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants: elle a acheté et consommé une quantité indéterminée de haschisch, elle a vendu des doses importantes de morphine pour un traficant: 20 à 25 grammes environ pour un montant de 10.000 francs, recevant à titre de commission une vingtaine de grammes pour sa propre consommation.

Les faits remontent à 1980. Depuis lors, G. J., s'est soumise à un traitement strict, acceptant une psychothérapie intensive pour tenter une fois encore de sortir du tunnel. Elle a rompu les relations avec ses anciens amis drogués, elle s'est remariée et elle s'occupe réguliè-

ment de sa fillette. Elle travaille d'une manière suivie.

Comme le relève le ministère public par le substitut du procureur général M. Daniel Blaser, une privation de liberté serait certainement tragique pour la prévenue, à tendance suicidaire. Le traitement ambulatoire actuellement appliqué paraît avoir des résultats satisfaisants, c'est pourquoi il requiert douze mois d'emprisonnement ferme mais une suspension de la peine au profit d'un traitement strict et des contrôles réguliers.

Le tribunal est présidé par M. Jacques Ruedin, Mme M.-L. Gehrig et M. L.-F. Roulet fonctionnant comme jurés, Mme May Steininger comme greffier.

Après délibérations, le jugement suivant est prononcé:

Reconnue coupable d'infractions graves à la loi fédérale sur les stupéfiants, G. J. est condamnée à douze mois fermes d'emprisonnement. Le sursis octroyé par un tribunal de La Chaux-de-Fonds en mai 1979 pour une peine de trois mois d'emprisonnement est révoqué. Toutefois, l'exécution de ces deux jugements est suspendue au profit d'une mesure; G. J. a l'obligation de poursuivre le traitement ambulatoire actuellement pratiqué et de se présenter régulièrement à des contrôles médicaux. En cas de rechute, l'internement en milieu psychiatrique ou

l'emprisonnement devraient être prononcés.

La prévenue devra faire de gros efforts financiers pour payer son trafic de stupéfiants: une créance compensatrice de 3000 francs à verser à l'Etat (la moitié du montant de son commerce, réduction consentie par le tribunal pour ne pas compromettre sa réinsertion sociale) ainsi que les frais par 5060 francs, qui comprennent notamment son séjour dans un établissement psychiatrique.

RWS

NEUCHÂTEL

Les manifestations seront coordonnées

Le Conseil communal de la ville de Neuchâtel, par un arrêté du 28 septembre 1971, a confié à l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (ADEN) la mission de coordonner les manifestations culturelles et artistiques afin d'éviter de regrettables chevauchements.

Réunis récemment sous la présidence de M. Georges Béguin, une vingtaine de représentants d'associations ou groupements, organisateurs de manifestations de Neuchâtel et du Littoral, ont fait le point de la situation. M. Claude Delley, directeur de l'Office du tourisme, s'est plu à relever les heureux résultats de cette coordination.

En 1981, à titre d'exemple, l'ADEN s'est chargée de la coordination de quelque 700 concerts, expositions, représentations théâtrales et conférences publiques.

Des projets de collaboration avec la Radio suisse romande ont été abordés puisque, dans le cadre de son émission dominicale «L'heure musicale», il sera désormais possible de diffuser des enregistrements de concerts qui auront eu pour cadre Neuchâtel et sa région.

Enfin, les participants à cette séance ont pris connaissance de l'heureuse perspective de voir s'organiser à Neuchâtel, en 1984, les traditionnelles «Schubertiades» qui pourraient avoir lieu dans le secteur de la vieille ville.

(comm.)

Les décès à Neuchâtel et sur le Littoral

21 avril. Boudry: Mme Amanda Bettosini, 1908.

Un nouveau dossier à l'ONDP

Bientôt les courses d'école...

L'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique (ONDP, anciennement CNDP), distribue ces jours un nouveau portefeuille, consacré aux courses d'école. C'est le GROCEDOP (Groupe des centres cantonaux de documentation pédagogique de Suisse romande et du Tessin) qui l'a élaboré; on y trouve donc plus de 70 projets d'excursions scolaires dans les différents cantons romands et en Suisse italienne.

Chaque canton a fourni un certain nombre de suggestions qu'il a établies sur la base de courses vécues; les buts les plus classiques y figurent, mais d'autres constituent des propositions fort originales. Et si les buts d'excursions sont classés par canton à l'intérieur du dossier, ce cloisonnement ne se reflète pas dans les projets de courses: plus d'une course est «intercantonale», et on citera comme exemple l'excursion proposée au départ du Val-de-Travers, en direction du Chasseron, par les gorges de la Pouetta-Raisse.

Mais les auteurs des propositions ont eu le souci de fournir un certain nombre d'indications utiles aux enseignants: âge conseillé pour les élèves (il y a des courses pour les petits), temps de marche (cela va des courses très faciles aux parcours plus fatigants), itinéraire (avec les points importants qu'il y a à observer, les visites à faire...), variantes (pour voir autre chose ou pour raccourcir le temps de marche) et d'autres renseignements utiles (possibilités de ravitaillement en cours de route, numéros des cartes topographiques, numéros de téléphone, par exemple pour la réservation de chalets ou de dortoirs, où trouver une place de jeux au cours de la journée...).

Des exemples de buts proposés? Voici le Sentier des Castors (le long de la Versoix), le lac des Chavonnes (près de Bretey), une marche de sept heures pour qui s'intéresse aux fermes jurassiennes, ou encore une proposition pour une course de trois à cinq jours: «En suivant le cours de la Sarine». Ce dossier pourrait d'ailleurs s'avérer assez précieux pour ceux qui souhaiteraient organiser

Tribunal militaire de division 2

Six affaires: quatre jugements, deux renvois

Une audience du Tribunal militaire de division 2 s'est tenue hier au Château de Neuchâtel, sous la présidence du major Jacques Couyoumtzelis (Genève). Les juges étaient le capitaine Thierry Grossen (Köniz), le premier-lieutenant Frédéric Riehl (Berne), le caporal Daniel Schweingruber (Saint-Imier) et l'appointé François Ott (Neuchâtel). Le major Nicolas Stoll (Lausanne) fonctionnait comme auditeur, le sergent Alain Schmalz (Nyon) comme greffier et M. Marc Taillens (Mont-sur-Lausanne) comme audier. M. Oscar Zumsteg avait été désigné comme avocat d'office.

Six affaires étaient inscrites au rôle, les accusés devant répondre d'insoumission intentionnelle, d'insoumission par négligence, d'observation de prescriptions de service ou de refus de servir.

J.-C. B. devra se représenter ultérieurement devant le tribunal. Celui-ci le jugera lorsque le prévenu aura fait l'objet d'une expertise psychiatrique et que l'enquête ouverte contre lui sera complétée.

Renvoi également pour H. H., au casier judiciaire extrêmement chargé, qui doit répondre de nombreuses infractions nouvelles. Il n'est pas certain que la citation à comparaître ait été expédiée à la bonne adresse. Une nouvelle convocation lui sera donc envoyée.

R. F. est un excellent soldat qui participera prochainement à une école de sous-officier. Pendant une période d'exa-

mens importants, il a demandé trop tardivement une dispense pour le cours de répétition auquel il était astreint. Il ne s'est pas présenté et il est de ce fait accusé d'insoumission intentionnelle, ce qui lui vaut 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans.

B. A. bénéficie lui aussi du sursis pendant trois ans assorti à une peine de 15 jours d'emprisonnement.

Le cas de P.-A. S. est plus grave: il se dérobe depuis plusieurs années à ses obligations, ne donnant aucune suite aux convocations à des cours, des tirs, des inspections. Il est multi-récidiviste et ne se présente pas à l'audience. Le tribunal l'a condamné à trois mois d'emprisonnement ferme, peine supplémentaire à un jugement récemment prononcé; mais il ne juge pas opportun de prononcer son exclusion de l'armée, comme l'avait suggéré le défenseur.

T. K. a fait défaut à l'école de recrues, il refuse catégoriquement d'assumer ses obligations. Des expertises démontrent qu'il n'est pas responsable de ses actes, qu'il est incapable de les apprécier. Le déclarant irresponsable, le tribunal l'acquitte et met les frais de la cause à la charge de l'Etat, sans ordonner d'autres mesures, T. K. étant déjà placé sous tutelle.

L'audience du Tribunal militaire de division 2 a été levée peu après 13 heures. (RWS)

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Dépôts de déchets radioactifs à Mouron et au Mont-Aubert Vers un débat contradictoire

Le 8 avril dernier, quelque 200 personnes avaient répondu à l'appel lancé au Val-de-Travers par les promoteurs d'un groupe d'action contre l'implantation de dépôts de déchets radioactifs, projetés par la CEDRA à Mouron et au Mont-Aubert. Lors d'une assemblée tenue à Môtiers, une résolution avait été votée, manifestant l'inquiétude de la population de la région et du Nord vaudois à l'endroit du stockage de tels déchets dans l'un ou l'autre de ces deux sites, jugés très peu sûrs par un géologue et un hydrogéologue invités à donner leur point de vue de spécialistes.

Par ailleurs, à l'issue de cette séance, une centaine d'habitants des deux versants de l'anticlinal Creux-du-Van - Chasseron s'étaient déclarés - en signant des feuilles ad hoc - prêts à collaborer activement dans le groupe d'action mis sur pied dès l'annonce des projets de la CEDRA. C'est pourquoi, réunis mardi soir, les promoteurs ont pris un certain nombre de décisions pour poursuivre sur la lancée du 8 avril:

Une lettre a été envoyée à la CEDRA pour lui demander un exemplaire du rapport adressé aux communes concernées par ses projets et, surtout, l'inviter à se

faire représenter à un débat public et contradictoire qui devrait avoir lieu au début de juin.

Des porte-parole du groupe «Cedra-Pas» solliciteront un rendez-vous auprès des Conseils communaux de Couvet et de Travers, les deux communes vallonnaises qui seraient touchées par la construction d'une galerie d'accès à la zone de stockage.

Des contacts officiels, mais ultérieurs, seront établis avec le gouvernement cantonal et le comité de l'association «Région Val-de-Travers» (LIM).

Un autocollant, créé par un des promoteurs du groupe d'action, sera imprimé et largement diffusé dans la population neuchâteloise et vaudoise.

Un point de chute de «Cedra-Pas» a été désigné à l'adresse suivante: Groupe «Cedra-Pas», 2112 Môtiers.

Des contacts seront pris avec des groupes similaires formés dans les autres régions de Suisse visées par les projets de la CEDRA.

C'est dire que la réaction du Val-de-Travers prend de plus en plus forme et que, sous peu, l'information du public sera intensifiée, notamment par l'organisation de ce débat contradictoire où pourront s'exprimer défenseurs et adversaires des projets de la CEDRA. (Comm.)

Les canards sauvages du Bon Dieu

«Petit, petit, petit... Viens Coco, viens Franz...» Mme Andrée Masur, tenancière depuis dix-sept ans du dernier café-restaurant de Champ-du-Moulin, en plein cœur des gorges de l'Areuse appelle chaque soir et matin «ses» canards sauvages.

Franz, le gros, le mâle noir et blanc, vient de Barbarie; il a été abandonné un jour au bord de l'Areuse. Sa compagne Coco est toute blanche, impossible d'en déterminer la race; elle couve ses œufs dans une niche à la lisière de la forêt. Deux colverts un peu plus farouches se

tiennent à distance quand Mme Masur distribue la nourriture: des feuilles de salades, du pain trop rassis. Quelques instants plus tard ils viennent furtivement participer au festin.

«Vous savez, j'aime vraiment les animaux; cet hiver il y avait ici plusieurs dizaines de canards. Les gardes-chasse m'ont apporté du maïs pour les nourrir...»

A Champ-du-Moulin, Mme Masur est un peu le Bon Dieu des canards sauvages... (ijc)



Deux fois par jour Mme Masur nourrit ses petits protégés. En médaillon, Coco et Franz filent le parfait amour... (Impar-Charrère)

Saint-Aubin: sélection neuchâteloise en prévision des championnats du monde de pétanque à Genève

On dit qu'en sport une surprise reste toujours possible. D'ailleurs, allez demander aux plus chauds partisans du FC Xamax ce qu'ils pensent d'une certaine formation de première ligue appelée Delémont... Mais le petit qui mange le grand, David qui parvient à faire mettre un genou à terre à Goliath, cela n'arrive qu'épisodiquement.

Formez deux groupes de onze équipes chacun. Mettez-y pêle-mêle des formations de valeur confirmée et d'autres, dont la réputation reste à démontrer. Faites jouer à tour de rôle les uns contre les autres. Que croyez-vous qu'il va se passer? Vous l'avez deviné: un ténor risque de trébucher. Une fois. Peut-être deux. Mais en fin de compte, grâce à l'expérience et l'habileté qui font justement sa force, il émergera sans doute du lot des concurrents.

C'est précisément ce qui s'est produit à

Saint-Aubin où les 17 et 18 avril derniers, devait être désignée la sélection neuchâteloise qui participera le 8 mai prochain à Fribourg aux éliminatoires nationales en vue d'une qualification pour les championnats du monde de pétanque, qui auront lieu cette année en Suisse, à Genève plus précisément, au début du mois de septembre. Vingt-deux équipes (17 provenant de clubs et cinq mitigées) participaient à ce concours. Elles furent réparties en deux groupes. Au sein de ceux-ci, tout le monde jouait contre tout le monde. Un classement était alors établi sur la base des parties gagnées (total idéal de dix). Puis, les premières et deuxième triplettes de chaque groupe participaient à une sorte de finale afin de désigner les deux formations qui auront l'honneur de représenter les couleurs neuchâteloises à Fribourg et, qui sait, peut-être à Genève.

Après avoir connu bien des frayeurs en finale puisque d'emblée elles ont dû jouer l'une contre l'autre, ce sont les deux équipes du club «La Bricole», de Colombier, qui ont fait la différence. Elles porteront donc tous les espoirs de voir pour la première fois de son histoire l'Association cantonale neuchâteloise de pétanque (ACNP) être représentée au plus haut niveau de la compétition. Mais nous n'en sommes pas encore là. Et pour le moment, il ne reste qu'à souhaiter bonne chance à nos représentants.

Voici les principaux résultats de ce concours de sélection:

Groupe 1J: 1. Ferdinand Vona - Alfred Tissot - Roger Pahud (ACNP II); 2. André Evard - Claude Melano - Jean-Jacques Bonny (La Bricole); 3. Mario Montini - Ernani Montini - Angelo Giognovoli (Le Verger); 4. Severino Patrizzi - René Calame - Marcel Ecœur (La Bourdonnière), etc.

Groupe II: 1. Charles Herrmann - Jean Allaz - Pierre Matthey (La bricole); 2. Pierre-Alain Junod - Francis Cavalier - Mario Di Sabatino (La Bourdonnière); 3. Emile Meyer - Michel Meyer - Adriano Salvi (Le Verger); 4. Giacomo Gallizioli - Daniel Boillod - Bernard Vaucher (Le Col-des-Roches), etc.

Finales: Evard gagne Herrmann 13-12; Vona gagne Junod 13-0; Evard gagne Vona 13-6; Herrmann gagne Junod 13-11; Herrmann gagne Vona 13-12; Evard et Herrmann qualifiés pour le concours de sélection suisse à Fribourg le 8 mai. (sp)

HAUTERIVE

Auto contre un arbre Deux blessés

Mardi à 22 h. 15, un automobiliste de Neuchâtel, M. Peter Form, 22 ans, circulait sur le chemin forestier interdit à la circulation qui mène du chemin de la Châtelainie à la Prise-Godet. Cinq cents mètres environ avant la Prise-Godet, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est venu heurter violemment un arbre sis sur le bord gauche du chemin. Blessés, M. Form et son passager, M. Blaise Allemand, 20 ans, de Neuchâtel, sont partis à pied à travers la forêt pour aller chercher du secours à Hauterive. De là, après avoir donné l'alarme, ils ont été transportés à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

portes ouvertes sur le meuble chez meubles geiser sa

du 19 au 24 avril

Grand-Rue 13
2720 TRAMELAN
Tél. 032/97 45 76

meubles
geiser sa

OUVERTURE

lundi à vendredi 14 h. 00 - 22 h. 00
samedi 9 h. 00 - 12 h. 00
13 h. 30 - 18 h. 00

le verre de l'amitié sera offert à chacun

GARAGE TARDITI Agence TOYOTA

Fritz-Courvoisier 95, tél. 039/23 25 28, La Chaux-de-Fonds

RÉGLAGE DE PHARE Fr. 7.-, ÉQUILIBRAGE ÉLECTRONIQUE Fr. 5.-, MONTAGE Fr. 5.- - Huile de qualité: MOTUL - DUNCKAMS

PNEUS TOUTES MARQUES - Aux meilleurs prix:

145 SR 13 Fr. 73.- 155 SR 13 Fr. 83.- 175 SR 14 Fr. 113.-

Reprise très intéressante
de votre ancienne voiture

ACHAT - VENTE - RÉPARATION TOUTES MARQUES

Pour l'entretien de votre voiture: une affaire de confiance!

DEMANDEZ NOS PRIX!!!

Contrôle de l'allumage et réglage de CO avec notre station TOYOTRONIC.

Au retour de la FOIRE DE BÂLE

une bonne adresse

Hôtel du Soleil
2725 le Noirmont

Tél. 039/53 11 04

93-43

Sol Roger
deux prénoms
mais un grand nom
depuis 1849



Samedi 1er mai
Une belle tradition...

**La Fête
du Muguet
en Alsace 52.-***
Train et car postal 70.-

Dimanche 9 mai
Train spécial FÊTE DES MÈRES
Course surprise

Repas de midi compris 64.-*
Jeux, danse, ambiance 75.-

Dimanche 16 mai
**Lac de Hallwill -
Circuit des
châteaux
d'Argovie 46.-***
Journée suisse de la navigation
Train, autocar et bateau 57.-

BEA à Berne
du 30 avril au 10 mai 1982
20% de réduction en train
* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et re-
trait des billets jusqu'à la veille du
départ à 15 heures. 43271

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

**Le flâneur
suisse
Fr. 160.-**
Au choix, train pour
Zurich ou Genève et
vols Zurich-Genève ou
vice versa à bord d'un
«Jumbo» de Swissair
Prospectus aux guichets
de gare et dans les agences de voyages

Bonnes occasions à vendre

Subaru 1600, 1979,
station
Subaru 1600, 1980,
limousine
Subaru 1600, 1980,
station
Mazda 1800, 1971,
station
Peugeot 305, 1978
Simca 1100 GXL,
1978
Ford Taunus 1978
Citroën Pallas, 1980
Audi 100, 1973,
automatique
Vauxhall VS 90,
1973
VW Coccinelle
Tél. 037/61 15 70
+ 61 34 52 83-47824

GERANCE ACHAT-VENTE
ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN
SERVICE COMPTABILITE EXPERTISES-CONSEILS

SAINT-IMIER
à vendre

immeuble ancien

partiellement rénové, 3 logements
de 3 pièces avec salle de bain,
chauffage central généralisé, buan-
derie équipée, greniers, caves, jar-
din.

Prix de vente Fr. 155 000.- 93-396

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMORET
Tél. 039 / 44 17 41

OUVERTURE le 27 AVRIL
des Grands Magasins

innovation à ST-IMIER

Nous vous avons écouté...
Faites nous confiance!

Votez et faites voter la
LISTE RADICALE N° 3



Parti radical du district
de Courtelary
M. Daniel Overney

06-125549

Cette signature d'une œuvre
de tradition et de qualité,
les connaisseurs se la réservent
jalousement depuis plus d'un siècle et demi.

COOP vous l'offre aujourd'hui à un prix d'ami;
car les amis s'appellent par leur prénom,
n'est-ce pas?

Offre spéciale
la bouteille 26.80
au lieu de **24.80**



Dans tous nos Centres Coop
et au Supermarché Coop City
La Chaux-de-Fonds 41909

**JOBIN
OPTICIEN**
Saint-Imier

Votre spécialiste en optique oculaire

LABORATOIRE D'ANALYSES CAPILLAIRES

Av. Léopold-Robert 68
1er étage
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 65 55



Un traitement prophylactique de votre chevelure
EST PRÉFÉRABLE
à un long traitement souvent pris trop tard
Reçoivent exclusivement sur rendez-vous!

LABORATOIRE

Jacky Mayor

Biosthéticien agréé
Av. Léopold-Robert 40
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 21 60

23180

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Fête des communes du Jura bernois à Reconvilier Le plus grand livre d'or d'Europe...

Hier matin, les responsables de la Fête des communes du Jura bernois, qui se déroulera à Reconvilier du 3 au 12 septembre prochains, ont présenté une partie de leurs projets, en présence de M. Meinhard Friedli, de M. Gérald Bassin ainsi que de Mmes Trudy Bauler, S. Danz et E. Jacot. Le samedi 11 septembre sera consacré au folklore avec un grand «F». Les 4 et 5 septembre, un tir aura lieu, riches de nombreux prix pour les participants et les vainqueurs. Enfin, pour marquer la première Fête des communes du Jura bernois, le député biennois Roland Katz a présenté le livre d'or de la manifestation. Mais pas n'importe quel livre d'or... le plus grand d'Europe.

Le Jura bernois possède de nombreux groupes folkloriques qui conservent et perpétuent les traditions solidement ancrées dans l'âme profonde de nos populations campagnardes et citadines, comme le relèvent les organisateurs; la journée du 11 septembre, sous la responsabilité de Mme Trudy Bauler, leur est consacrée. Cette journée verra aussi la proclamation des gagnants des concours floraux. Trois catégories sont prévues qui toutes trois se verront attribuer des prix; la plus belle fontaine, la maison la plus fleurie et le village le mieux entretenu et fleuri. Seront également distribués ce jour-là: les médailles, distinctions et prix du 1er tir des communes du Jura bernois.

UNE GRANDE SOIRÉE FOLKLORIQUE

Une grande soirée folklorique, préparée par Mme Danz de Court, verra accourir les spectateurs de près et de loin, et en particulier le comité cantonal des costumes et coutumes du canton de Berne, présidé par M. Hansruedi Spychiger de Biglen. Deux orchestres folkloriques, comme il se doit, encadreront les différentes productions. A 20 h., l'ouverture se fera par les deux orchestres folkloriques Binzberg et d'Worberbuebe, avant de laisser la parole à M. Spychiger. La Chanson prévôtoise et la Chanson d'Ergeul entonneront alors des chants du pays. Des lanceurs de drapeaux et le cor des Alpes de Péry et Sonviller prendront alors la relève, puis des danses folkloriques de Moutier, de La Neuveville et de Laufon. La soirée prendra fin sur des chants des yodels du Fuet (Enzian) et par la danse avec le

Binzberg Orchester. Pour les organisateurs de la journée, il s'agissait de démontrer que dans le Jura bernois, tout le folklore suisse est représenté. La chorégraphie a été placée sous la responsabilité de Mme Danz. Elle dit: «Nous voulons montrer à la population que le folklore peut intéresser tous les âges».

DIX CLOCHES OFFERTES PAR LES AUTORITÉS CANTONALES ET NATIONALES

Les 4 et 5 septembre, la Société de tir de Reconvilier organise un tir spécial. Ce sera le ralliement des tireurs cantonaux et des cantons voisins. Au sein du comité d'organisation de la manifestation, on trouve le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre (président), M. Gérald Bassin (com. de tir), M. Alain Dubler (secrétaire), M. Philippe Vuilleumier (caissier) et M. Hans Buscher (bureau). Le plan de tir est conçu avec une cible A5, à une distance de 300 m. Le nombre de coups est limité à 10, dont deux coups d'essai, deux coups en une minute, trois coups en une minute et encore une fois trois coups en une minute. Une distinction sera remise aux tireurs ayant obtenu 35 points et plus. Sauf pour les vétérans, les dames et les jeunes tireurs qui n'auront besoin que de 34 points. Des prix de groupes seront également offerts, dont cinq cloches d'une valeur de 1950 francs, cinq cloches d'une valeur de 1700 francs (les dix données par les conseillers d'Etat, par les députés et par les conseillers nationaux). Des vrenelis viendront encore récompenser les groupes. Les prix individuels vont de 1150 à 300 francs. Quant aux autorités, elles pourront tenter aussi leur chance à la cible. Les membres des

Conseils municipaux et des Conseils de bourgeoisie sont invités à participer à ces joutes.

Pour marquer la première Fête des communes du Jura bernois et accueillir dignement les visiteurs, il fallait un livre d'or pour que chacun puisse y apposer sa signature. Le député biennois Roland Katz, de Bienne, a eu l'idée de réaliser un livre d'or exceptionnel, le plus grand d'Europe, puisqu'il mesurera deux mètres de haut. C'est le député Jean-Pierre Muehleman qui en assurera l'exécution au sein de la fabrique qu'il dirige à Zollikofen et il va en faire cadeau au Jura bernois. Un cadeau de poids, puisque le livre d'or coûtera entre 7 et 10.000 francs. Comme les pages seront environ au nombre de 24, le livre pourrait resservir pour la prochaine Fête des communes, s'il n'est pas rempli. A l'intention des petits, il est prévu une échelle, permettant de signer au haut de page. Selon M. Katz, il se pourrait qu'on parvienne à faire figurer le livre dans le Guinness book des records.

C. D.

Hôteliers bernois: pas de référendum

L'Association des hôteliers du canton de Berne a décidé de renoncer à lancer un référendum contre la nouvelle loi cantonale sur l'hôtellerie et la restauration. Il s'opposera toutefois à l'article sur l'eau minérale (article 39), ainsi qu'on le surnomme, et s'adressera au Tribunal fédéral à ce propos après la votation éventuelle, a-t-on appris hier à l'occasion d'une conférence de presse à Gerzensee.

Pour l'instant, seuls l'Alternative démocratique (gauche écologiste) et un comité formé de représentants d'entreprises alternatives, récoltent des signatures contre la nouvelle loi. Ils ont jusqu'au 14 juin pour réunir 5000 signatures. (ats)

Suite des informations du Jura bernois ▶ 31

A l'intention des pères et mères qui élèvent seuls leurs enfants Une nouvelle revue «Positif» vient de voir le jour

Aux Reussilles, une dizaine de personnes, hommes et femmes, viennent de mettre sur pied une nouvelle revue destinée aux pères et aux mères qui élèvent seuls leurs enfants. Soutenue par Pro Juventute, le petit journal, dont le premier numéro vient tout juste de sortir de presse, se propose d'établir des liens entre personnes concernées par les mêmes problèmes, de renseigner sur les problèmes d'organisation de vie et de coordonner une entraide pratique ainsi que de créer une solidarité entre tous pour une amélioration de la qualité de la vie. «Positif» paraîtra quatre fois cette année, et à partir de 1983 cinq fois.

Ces dernières années, Pro Juventute s'est largement consacré aux problèmes des familles complètes et incomplètes. Réalisant que dans le district de Courtelary rien n'existe pour les pères et les mères seuls à élever leurs enfants, Pro Juventute Romand a contacté Mme Gladys Bigler des Reussilles pour lui proposer de mettre quelque chose sur pied. Au départ, le groupe de travail qui s'est peu à peu formé, envisageait de créer une association de pères et de mères chefs de famille. «Mais, dit Mme Bigler, je craignais que vu la distance qui sépare les villages, les personnes concernées ne soient pas disposées à se déplacer, pour se rencontrer, faute de temps ou de moyen de locomotion». Alors l'idée d'un journal a germé.

800 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS

DANS TOUT LE JURA BERNOIS ET A BIENNE

Aujourd'hui, le premier numéro est terminé. Il compte 12 pages, avec des illustrations et divers textes, dont l'un sur l'avance de pensions alimentaires; une rubrique J'ai aimé, qui présente un livre et un truc de truc, avec une liste d'adresses. Pro Juventute prend pour la première année de vie de la nouvelle revue tous les frais à sa charge, soit comme le budget le prévoit, quelque 7000 francs. «Mais nous souhaitons devenir autogestionnaire au plus vite», explique Mme Bigler. Elle ajoute: «Pour cela, nous comptons sur les abonnements et sur d'éventuels coups de pouce, par exemple de la Chaîne du Bonheur».

Pour obtenir le maximum d'adresses de personnes concernées, le groupe de «Positif» a pris contact avec toutes les communes afin qu'elles lui remettent les noms. Certaines communes n'ont toutefois pas encore répondu et pour les y encourager, le journal leur sera distribué. D'autre part, «Positif» est envoyé aussi aux avocats, aux pédiatres, aux infirmiers et infirmières ainsi qu'aux services sociaux. Pour le moment, la nouvelle revue n'est distribuée que dans la partie francophone du canton de Berne. Mais le canton de Neuchâtel semble intéressé. Le groupe des Reussilles hésite cependant à franchir les frontières régionales.

Le soutien de Pro Juventute sort de la bourse romande, mais les districts de Moutier, La Neuveville et Courtelary seront appelés à prendre en charge la somme avancée.

C. D.

La soirée des couples

Il y a un endroit dans la ville de Bienne où les couples se sentent tout de suite plus jeunes et où ils découvrent qu'un nouvel et bel habitat leur procure une sensation de bonheur: Meubles-Lang au City Centre, rue de la Flore 16-18 angle rue de Nidau. Dans une atmosphère détendue vous trouverez des exemples d'agencement qui vous montreront comment résoudre avec goût vos problèmes d'ameublement. Passez donc nous voir jeudi soir: le magasin est ouvert jusqu'à 21 heures! Places de parc à proximité ou vis-à-vis au parking (Jelmoli).

43204

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Intéressant projet touristique aux Bois Marier hôtellerie et agriculture

Page 17 ◀

L'idée d'un tel projet n'est pas fondamentale nouvelle pour la région mais c'est sans doute la première fois qu'un domaine agricole, jugé trop petit et pas assez rentable, est ainsi restructuré.

L'auberge et l'exploitation agricole qui lui est associée seront exploitées par le paysan, en l'occurrence une famille gruyérienne, sous la responsabilité de M. Bariswyl. Elle sera secondée par quelques employés - de la région si possible - à temps partiel. Les autorités communales et l'Etat ont préavisé favorablement ce projet, de sorte que les travaux peuvent commencer.

RESTAURANT DE 47 PLACES

Ainsi que le décrit le programme des travaux, l'ancienne ferme du Cerneux aux Maire (notre photo) sera restaurée (elle en a besoin) et le pont de grange construit après coup sera démolit. Initialement il était prévu que la ferme du Cerneux au Maire abriterait le rural et l'auberge. Solution qui pour des raisons pratiques et techniques, n'a pas été retenue. L'ancien bâtiment n'accueillera donc que le restaurant, l'hôtel et l'appartement du fermier. Les murs extérieurs ne seront pas modifiés ou très peu. Ainsi que nous l'a précisé l'architecte, M. Christen du Noirmont, l'intérieur sera en revanche totalement restructuré. Le rez-de-chaussée de la ferme sera consacré au restaurant de 47 places et au logement de quatre pièces de l'exploitant. La cuisine, la cave et le garage seront utilisés en commun. Infrastructure à laquelle on ajoutera les installations sanitaires, une petite salle de 10 places et une terrasse extérieure couverte. Le 1er étage comprendra, lui, huit chambres à deux lits avec WC et douches, pour l'essentiel. Quant au 2e étage, (les combles) deux dortoirs de quatre lits y seront aménagés ainsi que trois chambres pour le personnel. Le tout sera sobre et essentiellement en bois.

Le nouveau rural sera construit à proximité de l'auberge selon - et c'est inté-

ressant - une conception plus que traditionnelle. C'est-à-dire que la grange sera située au-dessus de l'étable. Pourquoi? Eh bien, ainsi que l'a précisé M. Bariswyl, plusieurs pays, dont les Etats-Unis, reviennent de plus en plus aux constructions traditionnelles et il estime que cette tendance se justifie pleinement. Ceci dit, l'étable pourra accueillir 16 vaches, des veaux et des génisses. Un emplacement est réservé pour une porcherie. De plus, huit boxes sont prévus pour les chevaux des cavaliers qui s'arrêteront à l'auberge. Un ensemble auquel il convient d'ajouter deux silos à grains qui seront intégrés à la construction. Le tout comprendra encore un poulailler qui sera indépendant du rural. Voilà pour l'essentiel. Quant au coût des travaux (transformation du bâtiment existant et construction du nouveau rural), il dépasse le million. Les travaux, eux, commenceront incessamment et seront terminés en grande partie cet automne.

Magnifiquement située et jouissant d'une place de choix sur les pistes de ski de fond, l'auberge est censée attirer essentiellement une clientèle touristique de passage et «vacancière». La restauration sera campagnarde. En outre, une partie de la production de la ferme (viande, lait, etc.) sera consommée par les clients. L'auteur du projet, qui n'exploitera donc pas lui-même ce «complexe auberge-ferme», suivra de très près son développement, notamment l'élevage du

MONTFAUCON

Démission du garde-forestier

M. Joseph Péquignot, des Enfers, a remis au Conseil communal sa démission de garde-forestier, fonction qu'il occupait avec dévouement depuis le décès de M. Ali Rebetez. C'est pour des raisons de santé que M. Péquignot abandonne son mandat.

M. Vincent Brahier, garde-chef, le remplace à titre provisoire, jusqu'à l'éventuelle nomination d'un garde de triage. (by)

bétail. Plus particulièrement celui des vaches de très «haute qualité» qui ont fait la réputation de M. Bariswyl. Connus en Suisse et à l'étranger pour son élevage, ce dernier espère que l'apport d'une auberge à cette ferme lui permettra de rentabiliser cette exploitation agricole. Une formule du reste répandue en Autriche, pays qu'il connaît bien. Bien que n'exploitant plus lui-même sa ferme, dans le canton de Fribourg, à Bosingen, M. Bariswyl fut marchand et expert de bétail pendant de longues années. C'est d'ailleurs par ce biais qu'il a connu le Jura. Quant à s'établir aux Bois, il y pense...

PAS DE PRÉJUDICE

Si la commune des Bois compte déjà six restaurants, l'architecte du projet et M. Bariswyl estiment tous deux que l'auberge du Cerneux au Maire ne leur portera pas préjudice. Sentiment qui est, à notre connaissance, partagé par les restaurateurs de la région. Le projet est vu d'un bon œil par les autorités parce qu'il constitue une activité de plus, agricole et touristique, non négligeable dans l'insécurité conjoncturelle actuelle. Quant au développement futur de son projet, son auteur reste prudent. De toute manière, il connaît bien le milieu touristique, y étant versé lui-même.

Ce projet, qui est en passe de se réaliser, est intéressant par la conception touristique qu'il propose, du moins à l'état actuel. D'une part, il s'ajoute aux infrastructures franc-montagnardes d'hébergement, que l'on dit insuffisantes ou parfois mal adaptées pendant certaines périodes de l'année. Sentiment partagé dans les milieux du tourisme jurassien. Il constitue aussi un exemple précis d'une association «agriculture-tourisme», prônée de plus en plus dans les sphères politiques, notamment par le Département fédéral de l'agriculture. Enfin, dans sa conception actuelle, ce projet correspond à «un développement touristique à la dimension de la région». Il sera donc intéressant de suivre le cheminement de cet investissement.

PVe

Centre sportif de Delémont Requête en constatation des défauts

Le Conseil municipal de Delémont a chargé un avocat de Moutier de défendre ses intérêts à la suite des problèmes qui sont intervenus au Centre sportif où des planelles de la piscine se sont décollées, ce qui a nécessité la fermeture de l'installation moins d'une semaine après son ouverture au public. L'avocat a déposé auprès du Tribunal du district de Delémont une requête en constatation des défauts de l'ouvrage dirigée contre les in-

génieurs et architectes formant la direction des travaux et contre le consortium des carrelers.

Demande a également été faite que les experts mandatés par la commune soient confirmés par le juge. Un représentant de l'Union des coopératives suisses de commerces de carrelage, qui a son siège à Zurich, a déjà déposé son rapport alors que le représentant du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux devrait déposer le sien avant la fin de la semaine. Les experts étaient notamment invités à se prononcer sur la cause du dommage, les responsabilités et la manière de procéder à la réparation.

Le Conseil municipal a de plus entériné cinq nominations à la Commission d'enquête sur les dépassements de crédits du Centre sportif, commission dont la création a été décidée par le Conseil de ville. Si tous les partis étaient chargés de proposer un délégué, le Parti radical réformiste ne s'y est pas intéressé, alors que le candidat d'un autre parti a dû être refusé car il ne correspondait pas aux critères définis, notamment au fait de n'avoir aucun lien avec les constructeurs du Centre sportif.

Enfin, le Conseil municipal a approuvé un nouveau plan de lotissement dans le quartier de la gare, appelé l'Îlot de la Sorne, entre l'avenue de la Gare, la rue de la Molière, un magasin à succursales multiples et la Sorne. Ce plan, qui permettra la construction de deux complexes commerciaux et locatifs (dont l'un devrait être destiné à la Banque Populaire Suisse qui quitterait ainsi la vieille ville), permet en outre la création d'un passage pour les piétons le long de la Sorne, actuellement inaccessible dans le quartier. Ce plan de lotissement devra encore être soumis notamment au canton et au Conseil de ville et à la traditionnelle phase d'opposition. (ats)

PORRENTRUÏ

Foire d'avril

La Foire de printemps a connu un bon succès. L'affluence fut moyenne et les affaires bonnes, le temps étant vraiment printanier. (kr)

cela va se passer

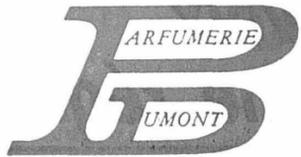
● A l'occasion du centenaire de l'Ecole secondaire de Saignelégier naquit une collection d'œuvres d'art de peintres de la région et du reste de la Suisse, dues aux talents d'artistes tels que: Coghuf, Voirol, Tolck, Wiggi, Tritten.

Leurs tableaux sont exposés à l'Ecole secondaire de Saignelégier qui ouvrira ses portes au public en fin de semaine, le vendredi 23 avril de 17 h. à 21 h., le samedi 24 de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 21 h., ainsi que le dimanche 25 de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

SAIGNELÉGIER

Le chœur mixte prépare la bénédiction de son drapeau

C'est les 16 et 17 octobre prochains que sera béni le nouveau drapeau du chœur mixte. Depuis quelques semaines, un comité d'organisation, présidé par M. Lucien Jobin, prépare les festivités qui marqueront cet événement dans la vie de la société. Le samedi soir, un concert sera donné à l'église par les chorales des Bois et de Saignelégier qui se sont déjà produites à maintes reprises en commun. C'est au cours de l'office dominical qu'il sera procédé à la bénédiction de la nouvelle bannière. La fête se poursuivra à la Halle-Cantine avec la participation des sociétés locales et du chœur mixte des Bois. (y)



La Chaux-de-Fonds,
Léopold-Robert 53,
Daniel-JeanRichard,
tél. 039/22 44 55

NOUVEAU !
MARIA GALLAND crée...
un nouveau traitement
esthétique pour les jambes



Pourquoi ?
parce que vous désirez donner ou redonner
souplesse et fermeté aux tissus de vos jambes

Parce que vous avez des jambes marbrées ou « lourdes » en fin de journée,
parce que vous voulez atténuer la « culotte de cheval » et votre cellulite
et parce qu'il est indispensable que vous puissiez juger par vous même des résultats obtenus.

**Le centre de beauté Maria Galland a le plaisir de vous offrir
une consultation esthétique gratuite les 27, 28, 29 avril**

Prenez rendez-vous par téléphone en appelant le 039/22 44 55

une technicienne Maria Galland répondra à toutes les questions que vous
vous posez sur la beauté de votre visage et l'harmonie de votre corps.

43268

**C'EST TOUT À CÔTÉ,
J'Y VAIS À PIED**



Les magasins spécialisés du « CID » !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

24402

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

E	T	S	D	R	A	N	I	P	E	S	E
B	U	R	E	A	U	F	L	U	T	I	N
V	B	G	P	E	P	O	N	G	E	G	U
B	E	T	O	N	T	R	R	H	O	N	A
L	T	O	L	L	P	C	P	N	F	E	J
I	A	N	I	A	O	A	G	E	R	A	R
C	L	O	P	O	R	T	E	O	U	H	E
T	P	H	O	G	A	L	A	N	T	T	T
N	E	U	O	U	L	T	I	M	E	A	T
E	R	T	L	I	F	E	E	A	R	M	E
G	U	T	N	A	S	I	R	U	C	E	S
A	R	E	T	R	E	C	N	O	C	E	D

Agent; Arme; Autographe; Béton; Bureau; Cloporte; Déconcerter; Dépoli; Dermatologue; Epinards; Eponge; Filtre; Forçat; Galant; Goal; Gong; Hutte; Jaune; Jaunie; Léger; Lutin; Math; Néon; Plot; Replat; Setter; Sécurisant; Signe; Ton; Tube; Turf; Ultime.
Cachées: 6 lettres. Définition: Poudre à éternuer de ménage

LE VENDREDI 23 AVRIL 1982

**OUVERTURE
DU MAGASIN DE LA CENTRALE
LAITIÈRE**

(Collège 79 - Tél. (039) 28 21 20)

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS LAITIERS :

GRUYÈRE 1er CHOIX	Fr. 15.50 le kg
EMMENTAL	Fr. 15.- le kg
APPENZEL	Fr. 15.- le kg
VACHERIN FRIBOURGEOIS	Fr. 14.50 le kg
RACLETTE	Fr. 14.50 le kg
TILSIT	Fr. 13.50 le kg

Mélanges pour fondues - Différentes sortes de beurre

Lait de consommation, crème, double crème, yogourts, sérés, flans, pâtes molles, épicerie, etc...

Un petit cadeau attend chaque client le jour de l'ouverture...

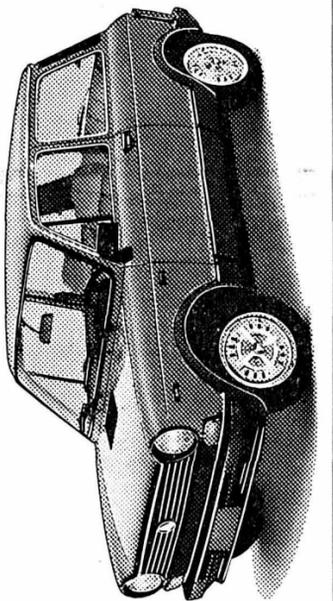
Se recommande : G. VORLET

91-30314

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfl, 97, 6004 Lucerne 62-169 843



LA LANCIA A 112

ELITE. Avec son moteur de 48 ch, sa traction avant, sa boîte à 5 vitesses, ses 4 roues à suspension indépendante, son allumage électronique, ses vitres athermiques, son luxueux équipement intérieur et son charme irrésistible. Vous la trouverez chez nous pour 10'990 francs. Tout compris. Bien entendu.

LANCIA

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

42966

Voici comment économiser activement

Rôti de veau

Poitrine les 100 g. **1⁶⁵** (au lieu de 1.85)

Collet les 100 g. **2.-** (au lieu de 2.35)

Epaule les 100 g. **2²⁰** (au lieu de 2.50)

MIGROS



A LOUER pour le 30 juin 1982
Rue des Arêtes 5

appartement de 3 1/2 chambres

Tout confort. Salle de bain. Conciergerie.

Loyer Fr. 408.- + charges.

Pour traiter s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 63 68 43024

À VENDRE

A Neuchâtel

APPARTEMENT RÉNOVÉ

de 100 m2 comprenant 4 chambres, cuisine, hall, bains-WC, balcon. Situé à 3 minutes de la gare avec vue sur le lac. Pour traiter Fr. 40 000.-.

Renseignements et pour visiter:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Le Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

28-12189

Valable dès le 22.4.82

DENNER SUPERDISCOUNT



API Orange
Boisson de table
1 litre
~~1.75~~ **1.55**
(+ dépôt -.50)



Kägi Fret 200 g ~~2.40~~ **1.95**
Rouleau du Toggenburg 200 g **1.40**
Danish Cookies 454 g (100 g 1.09) **4.95**
Cafeteria Mélange de biscuits 500 g ~~5.90~~ **4.95**



Nescore pour votre café au lait 2 cornets de remplissage 2 x 200 g ~~11.60~~ **9.95**
Nescore pour votre café au lait sans caféine 200 g ~~7.80~~ **6.35**



Brolio 1978 Chianti Classico
Denominazione di Origine Controllata 75 cl (1 dl -.86) ~~7.85~~ **6.45**

GENIE

Pour toute lessive (entre-deux) et le trempage 1,6 kg (1 kg 4.66)



~~8.45~~ **7.45**

elmex Amin-fluorid

dentifrice au fluor d'amines 94 g ~~2.98~~ **2.45**
(10 g -.26)
Dulgon Crème-douche 250 ml ~~3.65~~ **2.95**
(100 ml 1.18)



ecoma purificateur d'air ~~3.98~~ **2.90**
3 parfums agréables: Rose, Pin, Fresh. Nouveau: Avec davantage de fraîcheur à volonté. Emballage double 2 x 150 g



Navarra Vino Selecto de Espana. Dénomination d'origine contrôlée. plein et harmonieux un vin de table idéal 1 litre ~~2.25~~ **2.-**
(+ dépôt -.40)

Pour les nettoyages de printemps

Superhit

Aspirateur-traineau ETA 400 850 Watt/220V, enrouleur automatique du câble, indicateur du niveau de poussière, approuvé par l'ASE, 1 an de garantie.

149.-

Gratuit: 15 sacs à poussière (Valeur Fr. 7.50)

Trisa Balai d'appartement avec manche **9.80**

Trisa Brosse à récurer avec manche **8.90**

Trisa Garniture brosse/ramassoire **4.60**

Garniture-WC 2 parties, **3.90**

Support pour linge 10 m de longueur à disposition **9.90**



Ajax Nettoie-tout 2000 ml ~~6.95~~ **4.95**

Mamma Steinfels 1 kg ~~4.28~~ **3.65**

Glasal 450 ml (100 ml -.32) ~~1.95~~ **1.45**

Bella Vit 800 g (100 g -.24) ~~2.35~~ **1.95**

Pronto l'entretien complet des meubles nettoie 225 g (100 g 1.60) ~~4.18~~ **3.60**

D-Papier de ménage 2 x 100 feuilles **1.85**

Nous sommes encore plus avantageux!

Malgré une augmentation du coût de la vie de 6,6% pour l'année 1981, aujourd'hui vous pouvez acheter chez DENNER de manière encore plus avantageuse que l'an dernier. Afin d'en être persuadé, comparez vous-même les prix DENNER avec ceux de l'indice officiel des prix à la consommation du mois d'avril 1981.

	DENNER prix bas permanent	Indice du pays, avril 81
Sucre cristallisé 1 kg	1.25	2.14
Crème à fouetter 2,5 dl	2.55	2.93
Graisse végétale pur 450 g	2.40	3.43
Nouilles aux œufs frais (Corelli) 500 g	1.35	1.90
Lait Drink UHT 1 litre	1.30	1.35
Huile de tournesol 1 litre	3.60	4.58

(Prix moyen en Fr.)

44-000052

DO-17/22482

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

Marending SA

Boulangerie • Pâtisserie

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier

Demain vendredi un bon repas avec des

CROISSANTS AU JAMBON

-.80 au lieu de 1.- PROFITEZ!

43103

A vendre auto

Citroën GS 1000

état de marche + moteur GS 1200 pour bricoleur
Tél. 039/41 16 40

A vendre

PLANCHES À VOILES

d'occasion. Tél. (024) 21 88 51 dès 20 h. 91-30265

Votre appartement au centre

de 3, 3 1/2 ou 6 pièces, ainsi que des duplex avec balcon, tout confort, peut vous être vendu dans l'immeuble en rénovation rue du Parc 79.

Possibilité d'aménager des locaux commerciaux, bureaux, cabinets médicaux, etc. Jardin et garage à disposition.

Pour tous renseignements:



Gérance Bolliger
Grenier 27
Tél. (039) 22 12 85

Agence Francis Blanc
Léopold-Robert 102
Tél. (039) 22 35 22



Serre 90
2300
La Chx-de-Fds
Tél. (039)
23 00 55

Prix sans surprise

Machine à laver



980.-

Location-vente

28.-
par mois

40986

Mélodies de printemps toutes de douceur

Nouveau



440.-

SANYO M-X320

Une douce pression du doigt et le tape-deck se met en marche. Le reste est affaire d'électronique (comme dans les appareils chers).

Ce radio-enregistreur stéréo à dispositif de recherche de programme automatique (AMSS), avec récepteur radio ODIC stéréo/OL/OM/OC et 4 haut-parleurs, développe une extraordinaire puissance de sortie de 2 x 5 watts.

Si ça ce n'est pas une idée-cadeau,...

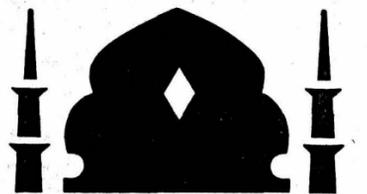
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, Hi-Fi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.



42989



Tapis d'Orient

Choix varié de véritables tapis d'Orient.

Demandez conseils au magasin spécialisé.

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

Serre 38, La Chaux-de-Fonds

Réservation

Choix à domicile

UN COMMERCE LOCAL

TOUTE L'ANNÉE

À VOTRE SERVICE

91-2

BOUTIQUE POUBELLE

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

JEANS DÉMARQUÉS

GRAND CHOIX DE CHEMISIERS ET PULLS

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30

Samedi de 9 h. à 17 h. 41853

LOISIRS

THÉÂTRE - LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 4 mai 1982, à 20 h. 30

Jack Yfar présente:

Raymond DEVOS

dans son tout NOUVEAU ON MAN SHOW

82-67

130 minutes de rires

Location: Tabatière du Théâtre, L.-Robert 29, tél. 039/22 53 53

Solution des lettres cachées: Poivre

ON MANGE BIEN
AUX ROCHETTES

Tél. 039/22 33 12 39642



Café du Musée

Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19

Ce soir

TÊTE DE VEAU

à la vinaigrette, Fr. 8.50 40103



Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. et Mme Tattini
Le rendez-vous des gourmets
Tél. (038) 53 37 53TEMPLE FAREL
Dimanche 25 avril 1982 à 17 h.
ORGUE et TROMPETTESMady BEGERT, Patrick LEHMANN
Pierre-Alain MONOTAu programme: G. Frescobaldi,
G. Aldrovandini, J.-S. Bach,
I. Strawinsky, J. Langlais, E. Satie,
G. Litaize, A. VivaldiEntrée libre, collecte recommandée
(Prix indicatif Fr. 10.-) 43258

A louer à La Chaux-de-Fonds à proximité de la gare pour ce printemps

72 m² de bureaux

au 4e étage, ascenseur.

IMMOTEST SA, Bienne,
tél. 032/22 50 24. 06-1783

ROSAS

(Costa Brava)

Magnifiques appartements vacances, à louer, par mois ou par 15 jours, idéal pour famille, directement sur plage sable fin, prix intéressants, livres de juin à septembre.

Tél. (021) 28 59 04.
83-7456

06-1783

LE MALADE IMAGINAIRE

de Molière

par la Théâtre de
Sonvilier-La Chaux-de-Fonds23-24 AVRIL 1982
AULA DES FORGES, 20 h. 30Entrée: Fr. 10.-
Etudiants, apprentis, AVS Fr. 5.- 42866

AVIS

LES SOCIÉTÉS LOCALES DES PLANCHETTES

vous annoncent leur

grand match au loto

AU PAVILLON DES PLANCHETTES
et HÔTEL DE LA COURONNESAMEDI 24 AVRIL, à 20 heures
QUINES SENSATIONNELS +
12 CARTONS

2 cartes d'abonnement = 3e gratuite

Service de cars Giger

18 h. 45, place de la Gare; 19 h., place du Marché
43019

et

KERNEN - SPORTS

présentent

TENNIS - SHOW

avec K. GUERNE - F. ADAMS

aujourd'hui 22 avril dès 19 heures
CENTRE TENNIS DES MONTAGNES
NEUCHÂTELOISES

HEAD TENNIS

POWER BALLS
37-150

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL



Madame Marcel-Antoine Wildhaber-de Werra, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Pierre-André Berger-Wildhaber, leurs enfants Fabien, Vincent, Raphaël, Anne-Emmanuelle, Camille-Bénédictine et Christophe, à Neuchâtel;

Madame Marie-Françoise Bouille-Wildhaber et ses enfants Grégoire et Rachel, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Piermarco Zen-Ruffinen-Wildhaber, leurs enfants Alexandre, Marie-Noëlle et Xavier, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Jean-Luc Wildhaber-Zermatten, leurs enfants Marine et Julien, à Marin;

Monsieur et Madame Sandro Tamò-Wildhaber, à Bellinzona;

Monsieur et Madame Antoine Wildhaber-Burger, à Neuchâtel;

Les descendants de feu Antoine Wildhaber-Weissenbach;

Les descendants de feu Léo de Werra-de Wolff;

Les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel-Antoine WILDHABER

pharmacien

docteur ès sciences

leur très cher mari, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 68e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

2000 NEUCHÂTEL, le 20 avril 1982.
(Dime 80).

La messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame de Neuchâtel, le jeudi 22 avril, à 10 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Soli deo gloria

En lieu et place de fleurs, pensez à une œuvre caritative.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 100507

L'ORDRE NEUCHÂTELOIS DES PHARMACIENS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur le Dr

Marcel-Antoine WILDHABER

pharmacien

ancien pharmacien cantonal et membre actif de l'O.N.P.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 43454

LA FONDATION MUSICA-THÉÂTRE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jeanne CHÂTELAIN

mère de son dévoué président.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 43425

LE COMITÉ DE L'OFFICE DU TOURISME (ADC)

a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne CHÂTELAIN

mère de Monsieur Roland Châtelain, membre du Comité
et du Bureau directeur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de famille. 101615

LE COMITÉ DE LA FÊTE DE LA MONTRE ET BRADERIE

a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne CHÂTELAIN

mère de Monsieur Roland Châtelain, membre d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de famille. 101613

LE LOCLE

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Hans FLÜCKIGER-EGGLI

remercie sincèrement les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs l'ont entourée dans sa peine. Elle exprime à chacun sa profonde reconnaissance. 43478

SHOW-DE-FONDS
SPECTACLESprésente le vendredi 23 avril 1982
à 20 h. 15, salle de l'Ancien Stand

ARISTIDE PADYGROS

de retour avec un nouveau programme

Location: Muller Musique et à l'entrée du spectacle.

Les personnes nées le 23 avril bénéficient de l'entrée gratuite. 42918

31^e BEA
Exposition
Berne
30 avril -
10 mai 1982

BEA

Artisanat Agriculture
Industrie Commerce

20% de réduction par chemin de fer pour visiter le BEA. Renseignements aux guichets des gares ou par l'agence de voyage.

Grande exposition de bétail avec présentations, chauffage à l'électricité, rénovation de vieux immeubles, centre vert avec concours de cuisson, fromagerie d'alpage, défilés de mode, loisirs-divertissements-transports, et PTT, exposition artistique, jeunesse et sports, forces motrices bernoises, l'artisanat au travail, machines agricoles AAS, avec présentations, coin de la presse et de la radio avec concours de photos, vivre avec nos forêts et notre bois, protection civile, le chasseur comme garde, boucherie et boulangerie pilotes.

Place Guisan, tram 9, ouverte de 9 - 18 h. vendredi de 9 - 20 h. Ouverture prolongée pour restaurants et dégustations. Tél. (031) 188 renseigne.

Plus de 800 firmes exposent leurs produits dans 25 halles et en plein air.

Prix d'entrée réduit pour 3e âge, les prix d'entrée n'ont pas changé depuis 13 ans. 79-710

LA CHAUX-DE-FONDS
DIMANCHE 25 AVRIL à 17 h.CONCERT À
L'ÉCOLE-CLUB MIGROS

par le



TRIO MUSIVIVA

avec

Patrick Genet - violon
Marc Jaermann - violoncelle
Philippe Dinkel - pianoAu programme: Œuvres de W.A. Mozart,
R. d'Allessandro, F. Schubert, A. Dvorak

Cet ensemble de jeunes musiciens romands a obtenu le 1er prix du concours de musique de chambre de la FCM en 1980

Prix des places: adultes Fr. 12.-, coopérateurs Migros,
étudiants, apprentis Fr. 8.-Location: Ecole-Club Migros, rue Jaquet-Droz 12,
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 69 44 28-92service culturel
migros

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE
Je sais en qui j'ai cru.
2 Tim. 1:12.
Tu garderas dans une paix parfaite
celui qui se confie en Toi.
Ep. 26:3.

Mademoiselle Eva Dubois;
Monsieur et Madame Fritz Urfer et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Walther DUBOIS**

leur bien-aimé frère, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection,
dans sa 82e année, après une très courte maladie.

LE LOCLE, le 21 avril 1982.
Le culte sera célébré vendredi 23 avril, à 10 heures, à la Maison
de Paroisse du Locle.
Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.
Le corps repose à la chambre mortuaire du Locle.
Domicile de la famille: Marais 36, 2400 Le Locle.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 43479

Auprès de mon arbre
je vivais heureux.

Madame Marthe Schindler-Girardin:
Mademoiselle Josette Schindler,
Monsieur Philippe Schindler et Mademoiselle Sylviane Zutter;
Monsieur et Madame Paul Schindler-Froidevaux, à Saignelégier, et
famille;
Madame Marguerite Rüffi-Schindler, à Bienne;
Madame Gertrude Keller-Schindler et famille, à Arni;
Madame Madeleine Monnier-Schindler, à Bienne, et famille;
Madame et Monsieur Albert Lambert-Schindler, à Bienne, et
famille;
Madame et Monsieur Fernand Dubach-Girardin et famille;
Monsieur et Madame Michel Girardin-Jolidon, à Porrentruy;
Madame Marie Québatte-Girardin, à Delémont, et famille;
Monsieur et Madame Pierre Girardin-Rousset, à Glovelier,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin
de faire part du décès de

**Monsieur
Henri SCHINDLER**

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et
ami, enlevé à leur tendre affection mercredi, à l'âge de 58 ans,
après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 avril 1982.
L'incinération aura lieu vendredi 23 avril.
Culte au Centre funéraire, à 14 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: Avenue Charles-Naine 28.
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 101618

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE VOUMARD
MACHINES Co S.A.**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri SCHINDLER
chef du service informatique

leur fidèle collaborateur et collègue pendant près de 20 ans.
Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 43504

La famille de
**Monsieur
Germain BARTHOULOT**

très touchée des nombreux
témoignages de sympathie
reçus à l'occasion de son
deuil remercie toutes les per-
sonnes qui l'ont entourée.

Peseux, avril 1982. 98541



LE CLUB
ALPIN SUISSE
Section
La Chaux-
de-Fonds

a le pénible devoir
de faire part à ses
membres du décès de

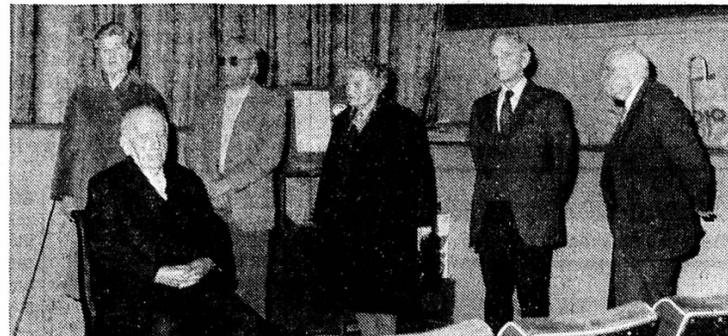
**Monsieur
Henri SCHINDLER**

membre dévoué
entré au C.A.S en 1964
dont il gardera un très bon souvenir.
43507 Le comité

JURA BERNOIS

Assemblée générale à Tramelan

La récession préoccupe la section locale de la FTMH



Les jubilaires ayant cinquante ans et plus de sociétariat. On reconnaît (assis), M. Samuel Gagnebin qui lui compte septante-deux ans de fidélité.

Lundi soir s'est tenue l'assemblée générale de la section locale de la FTMH, présidée par M. Eric Boss. Les membres ont reconduit le comité pour une nouvelle période et honoré plusieurs membres pour leur fidélité. Ils ont pris connaissance des rapports du président et du secrétaire, M. J.-C. Voirol.

Les comptes présentés par M. Voirol bouclent avec un léger bénéfice. Ils ont été acceptés sans commentaire. Toutefois selon le secrétaire il y a lieu de penser que le présent exercice ne sera pas bénéficiaire du fait du nombre de sociétaires qui ont quitté la section et à cause de la création de la section des Franches-Montagnes, auparavant rattachée à Tramelan.

tags, auparavant rattachée à Tramelan.

Au nom des vérificateurs, M. Jean Gagnebin a remercié le personnel pour l'excellent travail effectué.

M. Eric Boss, dans son rapport présidentiel a mis l'accent sur plusieurs points importants touchant à la bonne marche de la section. Il a lancé un appel pour que les rencontres professionnelles soient mieux fréquentées, car souvent d'importantes décisions sont prises par un nombre trop restreint de syndiqués. Si le groupe des apprentis et des anciens est actif, le groupe «Italiens» est en veilleuse alors qu'on verra bientôt la naissance d'un groupe «dames» et d'un groupe «technique».

TRIBUNE LIBRE

Elections bernoises: l'étiquette est limpide!

Le «Regard» que jette M. Michel-H. Krebs sur les élections pour le Grand Conseil bernois (voir «L'Impartial» du lundi 19 avril, la Voix d'une région), m'incite à formuler les remarques suivantes:

M. Krebs s'étonne des apparentements qui sont conclus entre radicaux, udc et socialistes dans les milieux bernois et ceux signés parmi les socialistes autonomes, démocrates chrétiens et libéraux jurassiens.

Je peux partager son regret (si cela en est un) de voir la vie politique de cette région ainsi partagée en deux clans, et de constater que les partis ayant des options fondamentales aussi différentes que radicaux et socialistes, peuvent conclure des apparentements.

L'accord radical-udc n'est pas étonnant puisque ces deux partis émanent de la famille libérale.

Cependant je dois m'inscrire en faux quant à la conclusion de M. Krebs qui clos ainsi son «Regard».

«Les citoyens n'ont pas, pour faire leur choix, une marchandise correctement étiquetée.»

M. Krebs aurait dû faire un retour sur un passé pas très lointain. Sans revenir sur les votations que tout le monde connaît, il faut rappeler certaines choses:

La période des plébiscites jurassiens a permis à certaines personnes de se présenter, soit sous l'égide de Force démocratique ou Unité jurassienne, sans qu'il leur soit nécessaire d'annoncer leur couleur. Cela a permis à des extrémistes d'être élus alors que, s'ils s'étaient présentés sous leur vraie couleur politique, nous n'aurions jamais entendu parler d'eux.

Certain exemple actuel le démontre. Aujourd'hui, Unité jurassienne ne présente plus une liste unique de candi-

dats fidèles bien sûr à la création d'un canton du Jura, mais incomplète quant à leur nature politique. Unité jurassienne soutient les partis socialistes autonomes, démocrates-chrétiens et libéraux jurassiens, qui présentent chacun leurs candidats, différents par leurs options, mais unis pour la circonstance.

Force démocratique qui laisse transparaître la tendance de ses militants a, quant à elle, toujours admis et soutenu le pluralisme des partis gouvernementaux qui sont: udc, socialistes et radicaux.

Si on exclut les petits partis extrémistes gênants, mais que l'on doit admettre dans une vraie démocratie, nous sommes arrivés aujourd'hui à une transparence bien venue pour l'électeur. L'électeur peut voter pour un radical jurassien bernois ou un libéral jurassien séparatiste, etc.

Contrairement à ce que dit M. Krebs, l'électeur a une «marchandise» très correctement étiquetée, ce qui n'était pas le cas dans un passé récent.

Il me semble que ce retour à un pluralisme des partis est à relever, et je suis persuadé que les citoyens et citoyennes qui voteront ces prochains jours sauront envoyer à Berne des députés différents dans leurs options politiques, mais unis lorsqu'il s'agit de questions territoriales. Cette union est d'ailleurs depuis 1291 une qualité typiquement helvétique.

L'action que ces députés auront à mener est limitée pour les quatre prochaines années. Il faut donc saluer l'effort effectué par Force démocratique et par Unité jurassienne de nous présenter des candidats sous leur vraie appartenance politique.

A mon avis, l'étiquette est limpide quant à la nature de la «marchandise». Attendons la fin de la prochaine législature pour en juger la valeur.

Charles Brandt, Corgémont

GENÈVE

Madame Maurice Monnier;
Monsieur et Madame Rolf Eisenmann-Monnier;
Monsieur et Madame Roland Monnier-Bossard;
Mademoiselle Sabine Monnier et Jean-Claude Bédert;
Mademoiselle Fabienne Monnier et Pierre-Yves Barone;
Les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Maurice MONNIER**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 21 avril 1982, dans sa 78e année.

Culte au Centre funéraire de Saint-Georges, où le corps repose, vendredi 23 avril, à 11 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Ligue genevoise contre le cancer, ccp 12 - 380.

Domicile: Cité Vieusseux 18, 1203 Genève. 43453

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**la voix
d'une région**

M. Boss a également mentionné la diminution de l'effectif en raison principalement du départ d'un bon nombre de syndiqués à la section des Franches-Montagnes, de nombreux décès (vingt), etc.

Dans son exposé, le secrétaire M. Jean-Claude Voirol a fait un tour d'horizon de la situation de l'ensemble des activités de la section. Il releva les difficultés pour le reclassement du personnel licencié et souhaita ardemment que la durée de paiement des indemnités de chômage soit portée à dix-huit mois. Malgré l'espoir de voir s'établir de nouvelles industries à Tramelan, on doit admettre qu'il est difficile d'arriver à des solutions positives. En conclusion, M. Voirol a rappelé que si la paix du travail faisait la une des journaux, la valeur de cette paix se mesurait aussi en période de récession.

Avec deux démissions, le comité est présente de la manière suivante: président, Eric Boss; membres, Raoul Knuchel, Maurice Gigandet, Bruno Grianti, Germaine Hertzessen, Louis Jeandupeux, François Kuffer, Alessandro Luciani, Francis Maire, Gianbattista Mucigrosso, Clara Racine, Pierre Ramseyer, Antonio Romano, Jean-Claude Voirol, Maurice Vuilleumier, Philippe Baumann et Michel Guerne.

JUBILAIRES

Ont été fêtés pour septante-deux ans de sociétariat: MM. René Landry et Samuel Gagnebin; pour soixante-cinq ans: Alice Grosvernier, Humbert Châtelain, Léon Châtelain; pour soixante ans: Ruben Gindrat; pour cinquante ans: Lydie Vuilleumier; pour vingt-cinq ans: Victor Baldelli, Agénor Baumann, Francis Dubler, Jacques Falco, Lucienne Hasler, Paul Humair, Madeleine Lerch, Francis Maire, Denis Reber, Esther Rossel et Ottilia von Arx. (texte et photo vu)

LES REUSSILLES

Premiers secours alertés

Hier en fin de journée, les premiers secours ont été alertés afin de se rendre à la Chaux 6. A l'aide du camion tonne-pompe, les six sapeurs des premiers secours ont pu maîtriser le sinistre. Il s'agissait d'un feu préparé près d'un tas de fumier et qui s'était propagé. Heureusement que la bise ne soufflait pas, car le tas de fumier en flammes était adossé à la ferme. (vu)

Tournoi populaire de basketball à Saint-Imier

Déjà un beau succès

On se souvient que le BBC Saint-Imier désirait organiser, dans le but premier de faire connaître ce sport et de découvrir d'éventuels futurs talents, un tournoi réservé aux écoliers, étudiants, apprentis, des deux sexes.

Les organisateurs ont rencontré un vif succès, puisque ce ne sont pas moins de 11 équipes qui se sont inscrites dans les délais. Ainsi, dès le 27 avril, ces jeunes gens et jeunes filles, venant de Reconvieller, Corgémont, Courtelary et bien sûr Saint-Imier, se mettront en lice dans un tournoi dont voici les grandes lignes:

Les différentes parties se disputeront les mardi et jeudi, de 18 h. 30 à 21 heures, un match durant deux fois 12 minutes. Les 11 équipes ont été réparties en trois groupes, en fonction de l'âge du joueur le plus âgé, constituant ainsi deux groupes de garçons et un groupe de filles.

Au soir du 11 mai, on connaîtra les différents vainqueurs. Il n'y aura toutefois pas de finales, ce tournoi se disputant sous forme de championnat, sans matchs retour.

Plus que jamais, le principal sera de participer. Alors, bonne chance à tous ces jeunes, et que ce sympathique tournoi se déroule dans le meilleur esprit sportif. (jz)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2301 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs RP:
Philippe-O. Bollod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Dérens, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérens, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Jean Ecuier, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurant Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral. - André Willener, Sports.

Stagiaires:
Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa, Pierre Veys.

L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 3/82



900 nouveaux emplois

Ces dernières années ont apporté la preuve que la Suisse financière et la Suisse industrielle se complètent harmonieusement. De par leurs activités, les banques ont non seulement préservé des emplois, mais largement contribué à en créer de nouveaux dans le commerce, l'industrie et l'artisanat. Il est par contre moins connu que les banques sont elles-mêmes un employeur important, donnant du travail à environ 90 000 personnes et que leurs effectifs continuent d'augmenter. Prenant l'Union de Banques Suisses comme exemple, le présent article analyse les causes profondes de cette évolution.

«900 nouveaux emplois créés» - à une époque où licenciements et horaires réduits font la une des journaux, des manchettes de ce genre sont plutôt rares! Il nous est donc particulièrement agréable d'avoir à publier une nouvelle aussi réjouissante. Pour être tout à fait précis, l'UBS a engagé 773 nouveaux collaborateurs l'an dernier en Suisse, 900 en comptant ceux des succursales et représentations à l'étranger. Le plus piquant de l'histoire, c'est que les établissements bancaires se voient souvent reprocher d'automatiser afin de réaliser des économies de personnel.

Causes profondes

Ceux qui ont observé l'évolution des effectifs de l'UBS au cours des dernières années peuvent facilement se convaincre du contraire. M. Benno Stotz, directeur du personnel, en explique les raisons. «En s'efforçant constamment d'élargir l'éventail de ses

prestations et de toucher une clientèle plus vaste, en particulier dans les zones rurales, la banque a besoin de davantage de collaborateurs, principalement pour ses petites agences.» Comme la banque exerce son activité à l'échelon national, cela signifie que toutes les régions bénéficient de la création de nouvelles places de travail.

Priorité à la formation

Il n'a pas été difficile de pourvoir les nouveaux postes et pas moins de 474 ont été occupés par des personnes venant d'achever leur apprentissage d'employé de banque ou de bureau à l'UBS. Environ 1500 jeunes gens sont actuellement en formation, répartis sur trois ans. Diversifiée et orientée vers la pratique, la formation dispensée par l'UBS permet d'acquérir de solides connaissances de base, que complètent les nombreuses possibilités de perfectionnement. «Nous

sommes de farouches partisans de la méthode dite du «maître artisan», poursuit M. Benno Stotz, «c'est-à-dire du stage pratique durant lequel les apprentis passent par tous les secteurs de la banque afin d'apprendre leur métier. En même temps, ils fréquentent l'une de nos huit écoles de banque régionales pour la théorie.» Si l'un d'entre eux désire approfondir ses connaissances linguistiques, il a tout loisir de le faire au sein même de la banque. L'apprentissage terminé, il est également possible d'effectuer un stage à l'étranger et de se spécialiser. L'UBS veille par le biais de la formation continue et ce, jusqu'à l'échelon direction.

L'UBS consacre environ 5% des charges salariales accessoires (AVS, gratifications, caisse de pension, restaurants d'entreprise, etc.) à la formation de ses collaborateurs. Il n'est donc pas surprenant que, chaque année, 80 à 90% des diplômés décident de rester à la banque, et qu'un bon nombre de ceux qui, leurs études achevées, l'ont quittée pour acquérir à l'extérieur d'autres expériences et de nouvelles connaissances, réintègrent ses murs. Dans bien des succursales, plus de 30% des collaborateurs sont un produit maison!

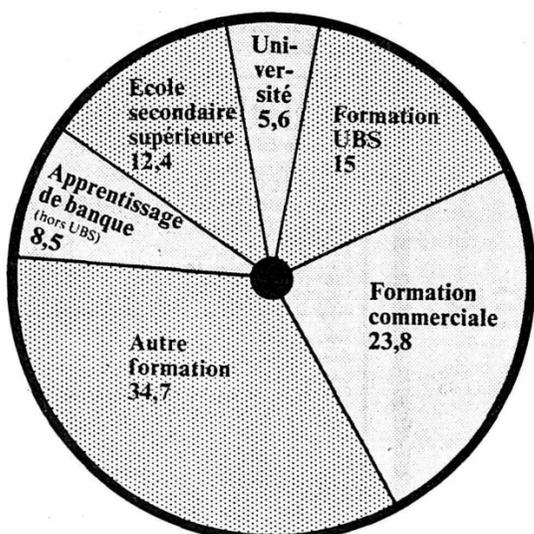
Pas que des caissiers

Il vaut la peine d'analyser la formation des 15 000 collaborateurs de l'UBS en Suisse, ne serait-ce que pour dissiper certains a priori. 18% ont fréquenté une école secondaire supérieure ou sont diplômés de l'Université, 15% ont été formés à l'UBS, 8,5% ont reçu une autre formation bancaire et 23,8% une formation commerciale.

Sur les 30% restants, les deux tiers sont titulaires

Structure de formation UBS

(en % des effectifs)
Etat au 1er janvier 1982



Marge dans les affaires hypothécaires: L'UBS joue cartes sur table

Combien l'UBS gagne-t-elle dans les affaires hypothécaires? Quelle est la marge d'intérêts? A sa conférence de presse sur les résultats de l'exercice 1981, l'Union de Banques Suisses a été le premier établissement suisse à donner des chiffres concrets. Se fondant sur des calculs détaillés, M. G. Tobler, directeur général, a démontré que ces dernières années, la marge d'intérêts dans les affaires hypothécaires ne s'est pas améliorée - comme on le prétend souvent dans le public -, mais qu'elle s'est, au contraire, progressivement contractée: De 1,37% en 1979, elle a reculé à 0,99% en 1980 et à 0,33% en 1981.

Il n'y a pas que les fonds d'épargne

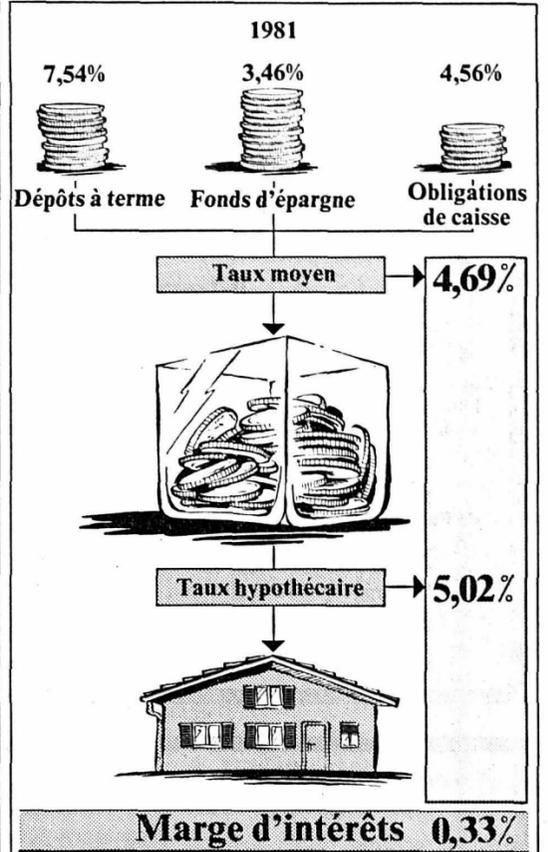
Le mythe selon lequel la marge des banques serait la différence entre le taux de l'épargne et celui des hypothèques mérite d'être détruit. Pour financer les prêts hypothécaires, il n'est pas possible de mettre à contribution la totalité des fonds d'épargne. Une banque est en effet appelée à satisfaire également d'autres besoins financiers non moins légitimes de la clientèle. De ce fait, les dépôts d'épargne, dont la rémunération est relativement avantageuse, ne sauraient être réservés exclusivement au financement des hypothèques. Sinon, on aboutirait carrément à subventionner les hypothèques au détriment des autres sec-

teurs de l'économie. Pour refinancer leurs prêts, les banques doivent par conséquent recourir également aux obligations de caisse et aux emprunts obligataires. Le taux d'intérêt pondéré que les banques, jusqu'en 1979, des marges assez satisfaisantes.

Pertes sur les nouvelles hypothèques

En raison de la politisation des taux hypothécaires, ceux-ci, de même que les taux de l'épargne, n'ont pas pu être ajustés à temps ces dernières années.

L'épargne ayant fondu, les prêts hypothécaires ont, depuis 1980, dû être financés de plus en plus par des dépôts à terme beaucoup plus chers. Le fait que de nouveaux prêts hypothécaires ont néanmoins encore été accordés s'est traduit par une forte détérioration des marges des banques. Durant l'année 1981, les nouvelles hypothèques sont devenues des opérations déficitaires!



Les fonds d'épargne, à eux seuls, sont loin de suffire pour financer les prêts hypothécaires. Les banques doivent, de ce fait, recourir à d'autres fonds de la clientèle, dont la rémunération est plus élevée. Il en résulte un taux d'intérêt pondéré d'après les coûts de refinancement, qui est sensiblement supérieur à celui servi sur les livrets d'épargne. La marge de la banque est donc la différence entre ce taux pondéré et le taux hypothécaire.

Besoins accrus de fonds d'épargne

Ces dernières semaines, certains taux d'intérêts,

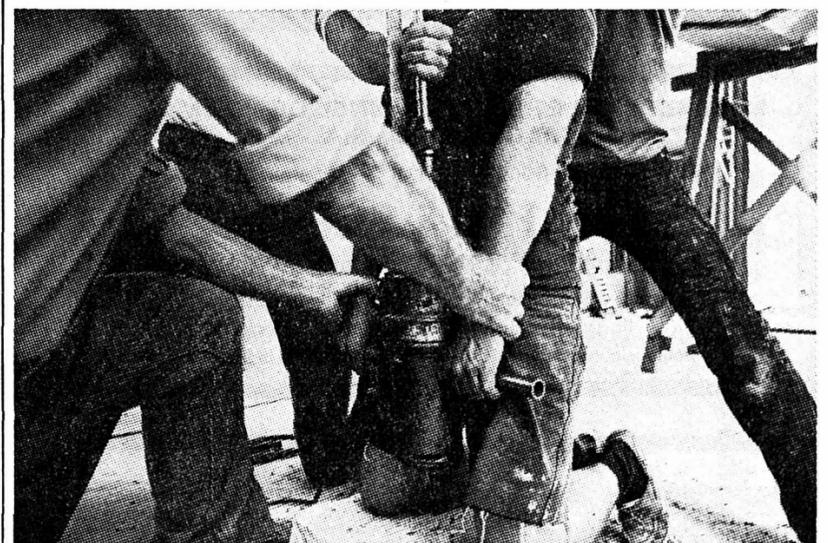
ceux des obligations de caisse par exemple, ont été abaissés. Cela a donné immédiatement lieu à des spéculations sur une réduction des taux hypothécaires. Or, il convient de relever que les banques doivent toujours refinancer une part non négligeable de leurs opérations hypothécaires par des fonds à court terme très onéreux, vu que l'afflux de capitaux d'épargne demeure insuffisant. Tant que cette situation ne s'améliorera pas notablement, une baisse des taux hypothécaires ne sera guère possible. Le maintien des taux à un niveau artificiellement bas conduirait, à long terme, à une paralysie du marché hypothécaire, car on ne saurait exiger des banques qu'elles poursuivent leur activité, au même rythme que jusqu'ici, dans un secteur devenu déficitaire.

Marge d'intérêts dans les affaires hypothécaires

	1981	
	Mio. Fr.	%
Placements hypothécaires	14.235	
Avances à terme fixe garanties par hypothèque	3.045	
Total affaires hypothécaires	17.280	5,14
Disponibilités	415	0
Total	17.695	5,02
1/2 des fonds d'épargne	5.390	3,46
1/2 des comptes de dépôts et comptes salaire	1.488	2,89
1/2 des obligations de caisse	3.282	4,56
1/2 des emprunts obligataires	964	4,73
1/2 des créanciers à vue en FS	1.353	0,68
Fonds propres	691	8,00
Subtotal refinancement	13.168	3,72
Créanciers à terme	4.527	7,54
Total refinancement	17.695	4,69
Marge d'intérêts		0,33

Base: Compte de pertes et profits - capitaux moyens - taux d'intérêt moyens

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich



(Photo: Christoph Meier, Genève)

«La Suisse au travail» en 5000 photographies

Le jury du «Grand Prix Suisse de la Photographie», organisé pour la 4e fois par l'Union de Banques Suisses dans le cadre de la promotion des activités culturelles, a décerné six prix principaux et neuf prix d'encouragement. Sur les 5000 photos reçues, 1000, dont de nombreuses parvenues de l'étranger, ont pris part au round final. Le résultat de ce concours ménage une approche intéressante du monde suisse du travail et dresse une sorte d'inventaire qui nous concerne tous. Les photos font clairement ressortir que la division accrue du travail, la technologie de plus en plus performante et l'introduction de l'électronique ont fortement simplifié les tâches, mais que, par contre, revers de la médaille, le progrès risque de conduire certains à l'isolement. La remise des prix a eu lieu à Zurich, lors d'une brève cérémonie. Le 1er prix a été décerné à Hansruedi Bramaz, Kilchberg, le 2e à Jacques Saugy, Grand-Lancy, le 3e à Beat Marti, Hombrechtikon, le 4e à Christian Mehr, Rüfenacht, le 5e à Robert Michel, Bruxelles, et le 6e à Thomas Burla, Zurich. Un recueil comprenant, outre les photos primées, les meilleures photos sélectionnées par le jury a paru chez Orell-Füssli à Zurich.